

JUILLET/AOÛT 2009

MERKUR

DE L'ÉTAT, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALISTE
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Plan d'affaires

Avancez plus facilement avec 1,2,3,GO



■ EDITORIAL

Décisions de la Tripartite en faveur de l'apprentissage – Réussir l'adéquation entre ambition des jeunes et besoin des entreprises



■ SANTE

Grippe porcine: les entreprises sont appelées à préparer un plan de continuité de l'activité (PCA)

■ UEL

Lancement du certificat «Social et Egalité des chances professionnelles»

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site www.bcee.lu.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Décisions de la Tripartite en faveur de l'apprentissage – Réussir l'adéquation entre ambition des jeunes et besoin des entreprises

La Chambre de Commerce est un des partenaires institutionnels de l'apprentissage au Luxembourg. Dans l'accomplissement de cette mission elle s'engage à développer et à implémenter de nouvelles formations en étroite collaboration avec les entreprises des différents secteurs économiques et les responsables du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. A cet effet, la Chambre de Commerce mène des enquêtes et sondages auprès des entreprises avec le but d'augmenter l'adéquation entre les besoins des entreprises et l'offre des formations proposées à l'apprentissage. Pour les jeunes, la consultation systématique des entreprises permet d'augmenter l'attractivité de la formation professionnelle qui leur est proposée car ils reçoivent l'assurance d'une offre réaliste de formations répondant à des demandes précises de main d'œuvre qualifiée dans les différents secteurs de l'économie. C'est dans ce souci permanent de parfaire l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de l'économie que la Chambre de Commerce, ensemble avec la clc et d'autres partenaires et le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle avait mené un projet «Observatoire des qualifications» dont les conclusions ont été présentées en février 2009 aux responsables du Ministère.

La sensibilisation des patrons-formateurs potentiels tient un rôle primordial dans la mise en place d'un programme d'apprentissage réussi. C'est la raison pour laquelle la Chambre de Commerce participe régulièrement à des campagnes de sensibilisation et organise des séances d'information à l'intention des entreprises formatrices. Ensemble avec ses partenaires de la FEDIL, de la clc et de l'HORESCA, la Chambre de Commerce mettra en place un programme d'information et d'initiation pour toute entreprise qui s'engage pour la première fois dans l'apprentissage. En parallèle, elle continue à informer les jeunes et les parents sur les débouchés de l'apprentissage et les ouvertures offertes vers d'autres diplômes actuels ou à créer.

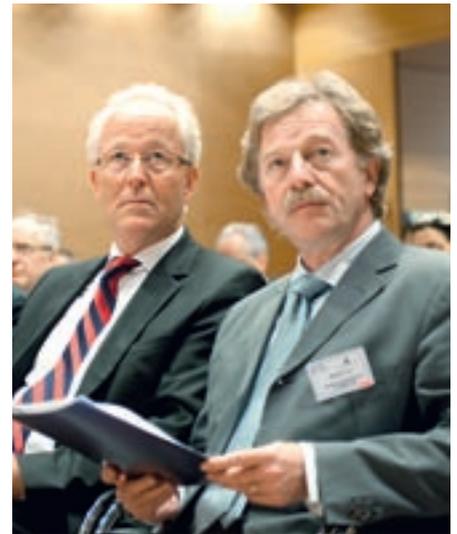
Dans le cadre des récentes discussions tripartites pour l'emploi et la cohésion sociale la décision a été précise de sauter le pas et d'impliquer les Services de Psychologie et d'Orientation Scolaire (SPOS) dans l'orientation des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage. Aussi, le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle vient d'annoncer l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2009 d'une nouvelle procédure pour les modalités de placement des jeunes en apprentissage. En effet, désormais ce placement ne se fait plus exclusivement par le Service de l'Orientation profes-

sionnelle de l'Administration de l'Emploi, mais également par les services suivants: Service de psychologie et d'orientation scolaire (SPOS), Action Locale pour Jeunes (ALJ), Centre de psychologie et d'orientation scolaire (CPOS) et Centre National de Formation Professionnelle Continue (CNFPC). A cet effet, un outil informatique met à disposition des SPOS, ALJ, CNFPC et CPOS le relevé des postes d'apprentissage déclarés par les entreprises. Ce relevé sera alimenté et mis à jour exclusivement par le Service de l'Orientation professionnelle (OP) de l'Administration de l'Emploi.

Cette nouvelle procédure permet à l'élève à la recherche d'un poste d'apprentissage de se présenter soit à l'OP comme par le passé, soit de profiter directement des nouvelles dispositions auprès de l'un des services suivants: SPOS, ALJ, CNFPC et pendant le mois d'août au CPOS. Pour autant que l'offre soit suffisante, l'élève reçoit une liste nominative de cinq offres de places d'apprentissage. Il peut alors se présenter auprès des entreprises indiquées et en cas de promesse d'embauche, il se rend immédiatement à l'OP qui s'occupe de la procédure en vue de l'établissement d'un contrat d'apprentissage. Ce contrat ne pourra être conclu qu'après l'obtention du bulletin de fin d'année scolaire. Si les démarches de l'élève ne sont pas concluantes, l'élève recevra une nouvelle liste de cinq entreprises de la part du service concerné. Cette nouvelle procédure devra permettre de gérer d'une façon plus rapide et plus efficace les dossiers des élèves.

Les conseillers à l'apprentissage de la Chambre de Commerce sont impliqués dans cette démarche qui sera encore une fois pleinement déployée à partir du 1^{er} septembre.

La Chambre de Commerce salue cette nouvelle avancée dans l'organisation de l'apprentissage au Luxembourg et reste confiante de réussir avec ses partenaires le pari de proposer aussi bien des postes d'apprentissage intéressants aux jeunes que des candidats potentiels à recruter aux entreprises qui s'engagent à les former. Ce système de formation ne peut cependant porter ses fruits que si les entreprises sont prêtes à se mobiliser dans l'intérêt de l'avenir des jeunes et leur intérêt propre de travailler avec des collaborateurs bien formés. La Chambre de Commerce lance donc un appel à l'engagement et à la responsabilité sociale de tous ses membres et les invite vivement à déclarer encore maintenant tous les postes d'apprentissage qu'ils peuvent offrir et encadrer de façon adéquate au Service de l'Orientation professionnelle auprès de l'Administration de l'Emploi compétents. Les services de la Chambre de Commerce se tiennent à la disposition des entreprises pour leur donner toute information utile. ■



DOSSIER

4 1,2,3,GO: des entrepreneurs aident des entrepreneurs!

DOSSIER
4 1,2,3,GO: des entrepreneurs aident des entrepreneurs!

SANTE
10 Grippe porcine: les entreprises sont appelées à préparer un plan de continuité de l'activité (PCA)

FLASH
12 Flash en bref
12 Accueil d'une délégation de la Corée du Sud
14 Remise des distinctions honorifiques
15 Quiz spécial Chambre de Commerce – Foire de Printemps 2009: Un tirage au sort vient de désigner les trois heureux gagnants
16 Crise financière: «Bank crisis : then and now»

INTERNATIONAL
18 Mission de promotion économique au Maroc et en Tunisie
18 Présentation du rapport annuel 2008 et nouveau produit pour contrer la crise
18 Calendrier 2009
18 Foires de septembre à octobre 2009
20 New Small Ticket Export Finance Solution for European Exports
21 73^e Fiera del Levante à Bari
22 Approfondissez vos connaissances sur les marchés étrangers!
22 La Chambre de Commerce à la Foire Internationale de la Havane en 2009?
23 Les salons URBEST et ECO Grand Est au Parc des Expositions de Metz Métropole

24 Horecatel: le rendez-vous incontournable des métiers de bouche
26 Le Salon du Bourget a 100 ans et confirme son succès mondial
27 Participez aux rendez-vous b2b personnalisés à la foire agricole de Libramont
28 Visite accompagnée au salon CeBIT Eurasia Bilisim
28 Visite accompagnée au salon EMO à Milan
29 «b2fair BICT 2009 – Business – International – Cooperation – Trade» à Liège
30 Visite accompagnée au salon Ecomondo en Italie
31 Salon professionnel «CONTACT» et «Forum de l'Entreprise» à Luxembourg
32 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
34 Textes européens publiés 27 mai 2009 – 23 juin 2009

FORMATION

36 Conférence proposant des mesures aux entreprises luxembourgeoises face à la crise
37 Séance d'information relative au lancement de la 3^e session du Master
37 Conférence sur les impacts du reporting financier et comptable sur la gestion des PME-PMI
38 Nouvelles modalités de placement des jeunes en apprentissage
39 New European Corporate Governance Research Foundation
40 Programme des formations en été

FLASH

16 Crise financière: «Bank crisis : then and now»

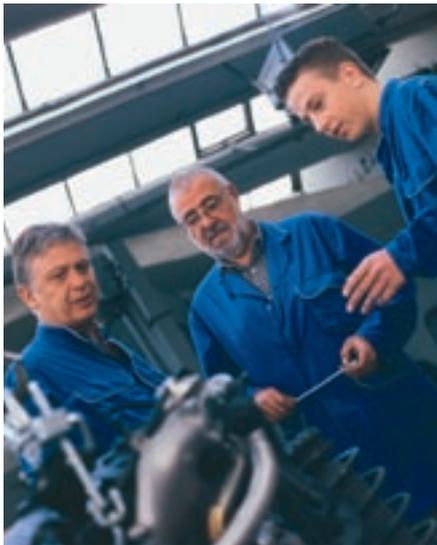
40 Des bourses américaines pour deux étudiantes de l'Université du Luxembourg
41 Une nouvelle publication pour se préparer aux tests Business Language Testing Service (BULATS)

INNOVATION

42 Les partenariats public-privé au service de la recherche et de la croissance en Europe
43 Le secteur spatial à l'honneur dans le nouveau «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg»
44 Première participation luxembourgeoise pour le 100^e anniversaire du salon du Bourget 2009
46 Naissance d'un nouveau département: «Advanced Materials and Structures»
46 Nouvelle formation pour les chefs de projets
47 Remise d'un don à l'asbl Jonk Entrepreneuren par les organisateurs de la conférence «Journées de l'Economie 2009»
48 Le CRP – Gabriel Lippmann: un centre performant
49 8^e Forum des Mini-Entreprises

ECONOMIE

50 Recommandations de la Chambre de Commerce à destination de la future coalition gouvernementale
52 Luxembourg Business Compass – June 2009
55 6. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz: Ethik in der Wirtschaft
56 Télécom: le retour en force des opérateurs de réseaux



FORMATION

- 38 Nouvelles modalités de placement des jeunes en apprentissage**
- 57** Les coûts de la main-d'œuvre ont augmenté
- 58** IMF Executive Board Concludes 2009 Articles IV Consultation with Luxembourg

LÉGISLATION & AVIS

- 60** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 60** Congé pour l'accompagnement des personnes en fin de vie
- 61** Abolition de l'obligation de fournir une copie certifiée conforme d'un document original
- 62** Deux nouvelles brochures viennent de paraître sur le bruit au travail
- 62** La Déclaration d'Impôt
- 63** Identification à partir du 1^{er} juillet 2009

FÉDÉRATIONS/U.E.L

- 64** Lancement du certificat «Social et Egalité des chances professionnelles»
- 65** Une convention relative au harcèlement et à la violence au travail vient d'être signée au niveau interprofessionnel
- 65** La confiance, l'étoffe dont est fait l'avenir! Une crise, des opportunités

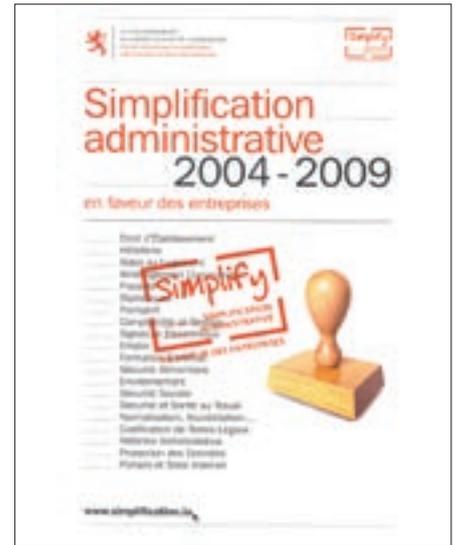


INNOVATION

- 44 Première participation luxembourgeoise pour le 100^e anniversaire du salon du Bourget 2009**
- 66** Le Conseil de la Publicité et la Commission pour l'Éthique en Publicité sont opérationnels
- 67** Assemblée générale de l'association des agences conseils en marketing et communication asbl

INFO ENTREPRISES

- 68** En bref
- 68** Une brochure d'information à l'usage des entreprises luxembourgeoises
- 70** L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ArcelorMittal renouvelle et élargit le capital autorisé
- 70** Private Banking Group, Luxembourg: Développer un centre d'excellence en gestion de fortune
- 71** myYellow: le compte personnel sur Yellow.lu
- 72** BGL fête le 50^e anniversaire de son agence à Vianden...
- 72** ... et le 40^e anniversaire de son agence à Esch/Alzette
- 73** Meilleure bonne pratique 2009 pour BPM-Lux
- 74** MediaXim lance la pige publicitaire luxembourgeoise
- 74** CTI Systems S.A. rejoint le Groupe Paul Wurth



INFO ENTREPRISES

- 68 Simplification administrative: une brochure d'information à l'usage des entreprises luxembourgeoises**
- 75** Ouverture d'un espace «Apple Premium Reseller» à Esch/Alzette
- 75** LuxairTours primé par ServiceQualité Lëtzebuerg
- 76** BNP Paribas Luxembourg fait un don de 5.240 € à SOS Villages d'Enfants Monde
- 76** Le produit de la vente aux enchères du mobilier de l'ancienne aérogare versé à trois œuvres de bienfaisance
- 77** La Banque Raiffeisen offre son soutien aux victimes de L'Aquila

BOURSE

78

LES 100 VISAGES DE LA CDC

80

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 32.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Aide à la création d'entreprise

1,2,3,GO: des entrepreneurs aident des entrepreneurs!

Promouvoir l'esprit d'entreprise innovante en Grande Région et favoriser la diversification économique du Luxembourg, telles sont les missions que l'asbl Business Initiative poursuit depuis sa création en l'an 2000. Pour répondre à ces ambitions, Business Initiative place son activité au service des futurs créateurs d'entreprises innovantes. D'une part, elle organise le parcours annuel interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO. D'autre part, elle gère et anime le réseau 1,2,3,GO qui compte actuellement près de 350 experts et entrepreneurs en Grande Région.

En Grande Région, 1,2,3,GO est représenté depuis 2003 par des relais locaux: l'Interface-Entreprises-Université à Liège en Belgique, les CCI Sarre et Trèves en Allemagne ou encore la CCI54 et Synergie en Lorraine et Luxinnovation à Luxembourg. Ces relais interviennent pour la prospection

et la maturation des projets innovants dans leur région respective et coordonnent la mise en relation des experts avec les porteurs de projet de leur région. Les porteurs de projet, futurs créateurs d'entreprise, qui participent au parcours de plan d'affaires 1,2,3,GO représentent une manne importante en terme d'in-

novation en Grande Région. Devenir entrepreneur ne s'improvise pas. Avoir une idée et qui plus est, une idée innovante, avoir la volonté de faire évoluer cette idée en un véritable projet d'entreprise pour enfin oser créer et devenir indépendant, demande réflexion et jugement. 1,2,3GO intervient afin

d'épauler les futurs entrepreneurs dans ce processus de maturation.

■ Qui sont les porteurs de projet 1,2,3,GO?

Quelques chiffres illustrent la répartition par âge et l'origine par catégorie socio-professionnelle des porteurs de projet. Environ 13 % d'entre eux sont des femmes.

Selon une enquête menée auprès des porteurs de projet inscrits à l'édition 2008/2009 du parcours, il apparaît que 87 % souhaitent participer au parcours pour avoir des conseils sur leur plan d'affaires et bénéficient de coaching régional ou interrégional au niveau de l'élaboration de leur plan d'affaires. 30 % bénéficient de conseils pratiques de leur coach en tant qu'entrepreneur. 73 % se disent satisfaits du coaching reçu et l'ensemble des porteurs de projet se disent prêts à recommander le parcours à de futurs entrepreneurs.

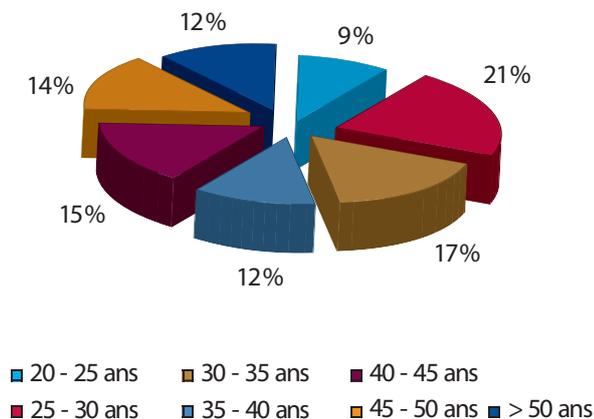
Quelques commentaires spontanés ont également été recueillis lors de cette enquête auprès des porteurs de projet au sujet du parcours. Pour les uns, 1,2,3,GO a permis de faire connaître un projet de création d'entreprise au-delà des frontières de leur région et de rencontrer d'autres professionnels.

Pour d'autres, le coaching de 1,2,3,GO s'est avéré indispensable pour ceux qui ont un projet de création d'entreprise. Le parcours les a incités à aller au bout du plan d'affaires et le processus a permis de clarifier les idées. Pour d'autres encore, le parcours interrégional a permis de présenter un plan d'affaires de manière plus synthétique. Il a également permis de connaître et d'appliquer des outils, comme par exemple, la méthode Mc Kinsey (voir plus loin), utilisée par le réseau. Ces outils ont permis de formaliser le plan d'action de la société à créer.

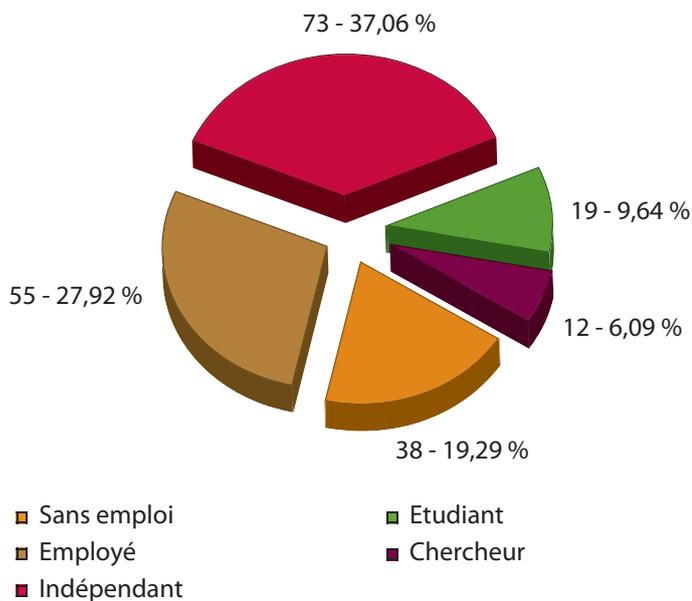
■ 1,2,3,GO et la prospection de projets

Même si 35 % des porteurs de projet ont eu connaissance d'1,2,3,GO via Internet et que le bouche à oreille semble bien fonctionner pour promouvoir le réseau et son activité (17 % selon les statistiques), la prospection de projets sur le terrain est une activité primordiale pour Business Initiative. Afin de faire connaître l'initiative et le parcours en Grande Région, l'équipe de Business

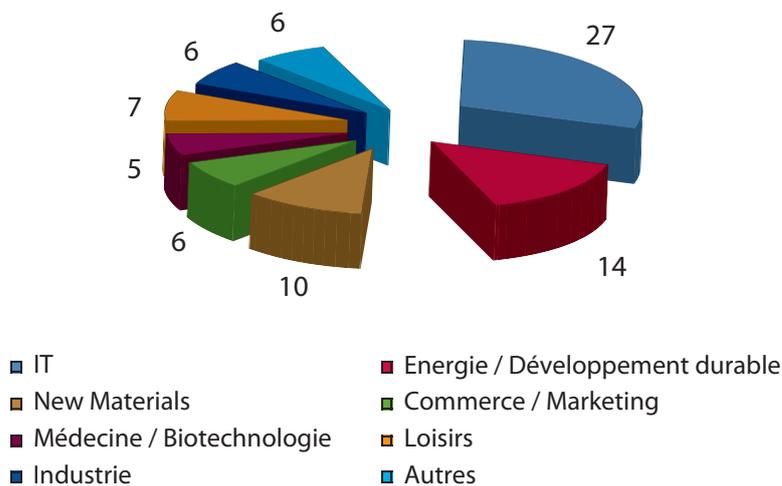
Répartition des porteurs de projets par âge



Répartition des porteurs de projets par occupation



Domaine d'activité des projets – Edition 2008-2009





Formation au Business Plan le 5 mars 2009 à la Chambre de Commerce de Luxembourg

Initiative se déplace régulièrement pour aller à la rencontre de porteurs de projet potentiels ou d'organismes travaillant en étroite collaboration avec eux.

Business Initiative participe aussi à différentes foires et salons en Grande Région destinés à l'entrepreneuriat et publie régulièrement des annonces dans la presse interrégionale. Les relais locaux, soutenus par l'équipe de Luxembourg entretiennent également des contacts privilégiés avec les prescripteurs locaux, les centres de recherche, les interfaces entreprises-université et les cellules de valorisation.

■ 1,2,3,GO et son parcours interrégional de plan d'affaires

Le parcours interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO s'adresse à tout porteur de projet satisfaisant aux critères

d'innovation, de faisabilité économique, d'implantation en Grande Région et ne devant pas être financé au préalable par du capital-risque. Il est possible de postuler tout au long de l'année au parcours en déposant les projets en toute confidentialité sur le site www.123go-networking.org.

Dans le cadre du parcours, Business Initiative aide les porteurs de projet innovant à élaborer leur plan d'affaires grâce à des séances de coaching gratuites assurées par les experts du réseau 1,2,3,GO. Les plans d'affaires doivent appliquer la méthodologie McKinsey, qui impose d'emblée un certain nombre de critères de qualité reconnus.

La rédaction d'un plan d'affaires est devenue une étape incontournable avant la création d'une entreprise. En effet, le plan d'affaires constitue le document de référence selon lequel des

investisseurs potentiels et les banques, décideront ou non de soutenir le projet. Un plan d'affaires correctement rédigé, respectant des règles et des critères précis fait gagner un temps précieux au porteur de projet et optimise ses chances de succès lors du lancement de son activité.

Les porteurs de projet ont également l'opportunité de soumettre, à terme, leur plan d'affaires à l'évaluation d'un jury d'experts du réseau 1,2,3,GO. Ayant accès directement aux commentaires et aux notes des jurés sur le site d'1,2,3,GO, ils reçoivent un avis professionnel sur la qualité du document avant la création effective de leur société.

Enfin, le parcours offre une visibilité médiatique certaine aux porteurs de projet ayant déposé un plan d'affaires lors d'une soirée de clôture interrégionale, organisée à tour de rôle dans chacune des régions. Cette soirée aura lieu cette année le 23 septembre à la Chambre de Commerce de la Sarre à Sarrebruck. Aussi, à l'issue du parcours, les plans d'affaires les plus prometteurs de l'édition sont récompensés et dotés d'un soutien financier attrayant (60.000 € répartis entre les gagnants). Last but not least, la catégorie «Le Coup de Cœur des Sponsors», créée en 2008, met en lumière la personnalité et la motivation d'un porteur de projet en particulier et lui permet de doubler sa récompense.

Tout au long du parcours, des événements interrégionaux sont organisés afin de permettre aux porteurs de projet et aux coaches du réseau de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et d'approfondir leurs compétences en participant à des séances de «speed-coaching» ou de «business plan booster». Grâce à cette activité de mise en réseau, il est possible de multiplier les contacts et les échanges en Grande Région.

■ 1,2,3,GO, et son réseau interrégional d'experts

Véritable vivier de compétences au service des futurs créateurs d'entreprises innovantes, le réseau 1,2,3,GO rassemble des femmes et des hommes de terrain, issus de divers secteurs d'activité spécifiques tels que les NTIC, l'énergie, les biotechnologies, l'environnement, la médecine, le développement durable ou des secteurs plus généralistes comme le marketing, la finance, le droit, la comptabilité, etc. Les experts

du réseau interviennent en tant que coach auprès des porteurs de projets ou jurés dans le cadre du parcours de plan d'affaires.

Le réseau est également représenté par des partenaires et sponsors qui apportent, à des degrés divers, une aide financière ou logistique à l'association et interviennent aussi, en tant que coach ou parrain. Enfin, des sponsors média soutiennent l'initiative en apportant leur aide pour renforcer la visibilité et la médiatisation d'1,2,3,GO.

L'augmentation régulière mais progressive du nombre de membres au sein du réseau 1,2,3,GO (quelque 30 nouveaux membres chaque année depuis 2004) est la preuve que le concept 1,2,3,GO suscite un intérêt grandissant auprès des experts et entrepreneurs de la Grande Région. Business Initiative travaille continuellement à l'élargissement et à la diversification du réseau en Grande Région, dans le but de pouvoir offrir aux créateurs d'entreprise l'expertise professionnelle à la fois la plus large et la plus spécialisée possible. Faire adhérer de nouveaux membres, les accueillir et les intégrer au sein

du réseau, mais aussi les fidéliser à long terme, représente une partie de l'activité d'animation du réseau.

Les membres du réseau 1,2,3,GO bénéficient d'un accès privilégié à l'entreprenariat innovant en Grande Région et peuvent saisir les nouvelles tendances du marché. Grâce à une stratégie de communication résolument dynamique, 1,2,3,GO assure à ses membres une visibilité de premier plan et leur donne une image «socialement responsable» ayant un impact direct sur le développement économique en Grande Région.

Lors du dernier workshop organisé en octobre 2008 à l'attention des experts du réseau, les participants ont pu échanger leurs expériences et traiter de sujets relatifs à leur activité au sein du réseau. Ainsi, répondant à la question de savoir ce qui motive les experts à rejoindre le réseau 1,2,3,GO, les arguments suivants ont été avancés: trouver de la satisfaction, assouvir sa curiosité, apprendre à connaître des projets innovants, accepter des challenges, relever des défis, gagner et aider à gagner ou encore nouer des contacts enrichissants avec d'autres membres du réseau.

■ 1,2,3,GO et le coaching

Le coaching s'oriente vers un partage d'expériences propice à favoriser la maturation des projets suivis et permet de concrétiser la rédaction du plan d'affaires.

Au cours d'un atelier de travail organisé à l'intention des coaches en octobre 2008, ces derniers ont émis un certain nombre de points qui constituent, selon eux, la mission d'un coach du réseau 1,2,3,GO. Ainsi, le coach accompagne le porteur de projet, il apprend à le connaître, examine et analyse ses objectifs, ses souhaits et ses rêves. Le coach doit parvenir à les mettre en adéquation avec les talents, les connaissances et les capacités du porteur de projet, afin de permettre au porteur de projet de réussir son projet avec succès et de répondre à ses propres attentes. Il se doit de créer une situation de Win-Win.

Par ailleurs, le coach doit piloter le porteur de projet, il doit filtrer et aider le porteur de projet à mettre des priorités et à reconnaître ces priorités et doit le motiver, afin qu'il puisse surmonter des phases de découragement éventuel. Le coach doit détecter les problèmes,



Séance de travail entre porteurs de projets et coaches du réseau 1,2,3,GO le 14 mai 2009 au Conseil Régional de Lorraine à Metz



apporter des solutions et proposer des alternatives aux problèmes posés. Enfin, le coach doit guider le porteur de projet vers les objectifs fixés tout en lui laissant suffisamment de latitude.

■ 1,2,3,GO et son site Internet www.123go-networking.org

Le site Internet constitue une véritable plate-forme d'échange interactive et assure un lien permanent entre le réseau d'experts, les relais 1,2,3,GO et les porteurs de projets. L'entièreté du parcours est gérée sur base du site Internet: de l'inscription en passant par le dépôt du plan d'affaires, jusqu'à la présentation des évaluations par les jurés. Une newsletter trimestrielle est diffusée à toutes les personnes abonnées (par simple enregistrement sur le site) et relate les derniers événements et informations utiles au réseau. Des articles spécifiques concernant des

membres du réseau y sont régulièrement publiés.

Le site Internet 1,2,3,GO va prochainement être actualisé et adapté à la nouvelle charte graphique d'1,2,3,GO. Ces améliorations ont pour but d'apporter à ses utilisateurs de nouveaux outils de communication, tels qu'un petit film vidéo à caractère pédagogique expliquant le déroulement du parcours, ainsi qu'un blog ouvert aux membres du réseau leur permettant d'échanger des informations utiles.

Evènements interrégionaux 1,2,3GO: Edition 2008/2009

21 octobre: Workshop pour les coaches (Luxembourg)

04 décembre: Speed-Coaching (Belgique – Gembloux)

05 mars: Formation au Business Plan (Luxembourg)

14 mai: Business Plan Booster (Lorraine – Metz)

15 juin: Date limite de dépôt du Business Plan

23 septembre: Soirée de clôture (Sarrebbruck)

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :



Fiduciaire Weber et Bontemps S.à r.l., Husky S.A., SES S.A.
BIP Investment Partners, Ceratizit S.A., La Luxembourgeoise

ORGANISÉ PAR :



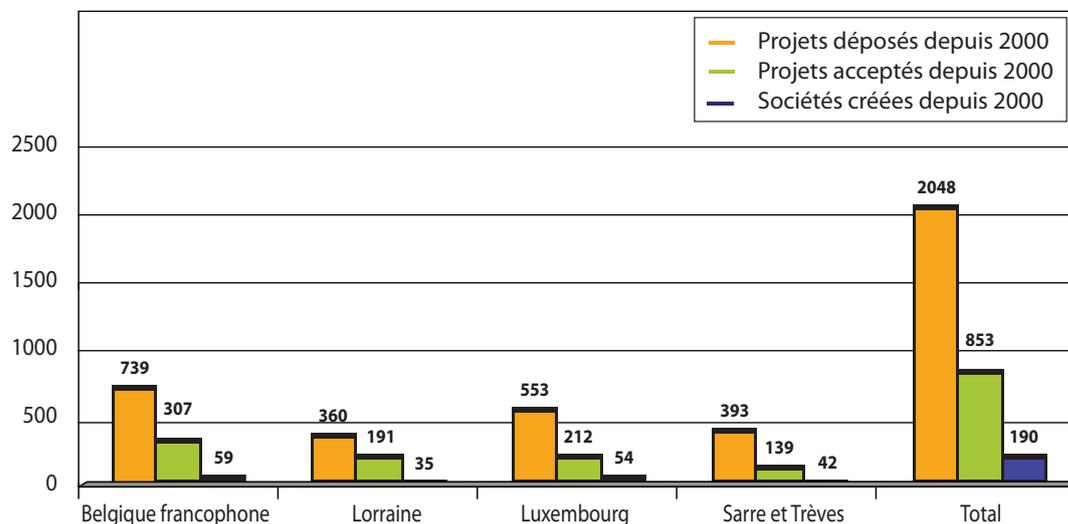
NOS PARTENAIRES MÉDIAS :



1,2,3,GO de 2000 à 2009 — Bilan des 9 éditions passées

A. Les statistiques depuis la création d'1,2,3,GO en 2000

Graphique 1: Nombre de projets déposés sur le site Internet www.123go-networking.org et nombre de projets acceptés dans le réseau 1,2,3,GO (proportion de projets acceptés au Luxembourg).



Le bilan chiffré des huit premières années d'existence d'1,2,3,GO montre une stabilité dans le nombre de projets déposés annuellement sur le site depuis 2000: 228 projets déposés en moyenne

- Plus de 2.000 projets déposés, dont 850 acceptés et soutenus par 1,2,3,GO (42 %).
- Plus de 800 projets acceptés: 441 Business Plans déposés (51 %).
- 441 Business Plans, dont 59 % aboutissent à une création d'entreprise > moyenne de 31 créations d'entreprises par an avec un taux de faillite moyen de 25 %.

Les Projets au Luxembourg:

Depuis 2000, 560 projets luxembourgeois ont été reçus, 213 acceptés (soit 38 % du total) et 48 récompensés.

B. Entreprises créées depuis 2000

A ce jour, le bilan est très positif. Le réseau 1,2,3,GO a contribué à la création ou au développement de 190 entreprises en Grande Région:

- 63 en Belgique francophone,
- **56 au Grand-Duché de Luxembourg,**
- 31 en Lorraine,
- 40 en Sarre et à Trèves.

Ces start-ups emploient aujourd'hui 900 personnes (dont 200 au Luxembourg)* et ont généré plus de 51 millions d'€ de chiffre d'affaires (dont environ 10 millions d'€ au Luxembourg). Les sociétés luxembourgeoises qui ont bénéficié du soutien d'1,2,3,GO ont un taux de faillite d'environ 22 %.

* estimations réalisées sur base de données téléphoniques transmises par les créateurs.

Pour plus d'informations, consultez le site www.123go-networking.org ou

contacter M. Frédérique Gueth – Manager 1,2,3,GO –
Tél.: (+352) 42 39 39-272 – E-mail: frederique.gueth@cc.lu ou

M. Samuel Paulus – Chargé de Mission 1,2,3,GO
Tél.: (+352) 42 39 39-273 – E-mail: samuel.paulus@cc.lu

Communication du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

Grippe porcine: les entreprises sont appelées à préparer un plan de continuité de l'activité (PCA)

Le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur vient d'informer la Chambre de Commerce que suite au décret par l'Organisation Mondiale pour la Santé du niveau 6 du seuil d'alerte face à la grippe porcine (Niveau 5 au Grand-Duché de Luxembourg), chaque entreprise doit préparer un plan de crise pandémie grippale ayant pour but d'assurer la protection de son personnel et le maintien de l'activité de l'entreprise en cas de taux d'absentéisme élevés dus à une éventuelle pandémie grippale.

Ce risque de pandémie grippale concerne toutes les entreprises et tous leurs salariés, et le plan de continuité de l'activité (PCA) devra par conséquent permettre à l'entreprise de maintenir une activité et un service minimum au plus fort de la vague pandémique, lorsque l'absentéisme pourrait atteindre jusqu'à 40 % du personnel.

Ces mesures de précaution font partie d'un catalogue de 187 mesures énoncées dans le plan gouvernemental «Pandémie grippale» élaboré sous l'égide du Haut-Commissariat à la Protection nationale. Ce catalogue, qui est librement consultable sur un site dédié www.grippe.public.lu/mesures/gouv/index.html, livre le cadre pour la préparation et pour la gestion d'une situation potentielle de pandémie grippale, à laquelle il convient dès à présent de se préparer. Ce plan gouvernemental prévoit, entre autres, la mise en place de plans de continuité que les administrations et services de l'État, ainsi que les établissements publics, les collectivités et acteurs économiques doivent préparer individuellement afin de pouvoir répondre le moment venu à une situation pouvant potentiellement toucher la continuité même de notre économie.

Le plan de continuité d'activité (PCA) désigne à la fois le concept, la procédure, mais surtout, le document décrit au niveau d'une organisation en particulier les mesures, procédures, et dispositions prévues en



cas de crise, de catastrophe ou de sinistre ayant un impact sur l'activité de l'organisation.

Le Ministère estime que si les entreprises ont certainement des PCA dans leurs domaines respectifs pour couvrir les cas de catastrophes les plus divers, il faudrait maintenant analyser ces PCA existants pour vérifier s'ils sont également adaptés à répondre au risque plus spécifique d'une pandémie grippale.

Le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et la Chambre de Commerce souhaitent par la présente:

- 1) sensibiliser les entreprises à la problématique de la pandémie grippale et à la nécessité d'une mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA);
- 2) prier les entreprises de compléter les mesures contenues dans leurs PCA pour gérer dans les meilleures conditions une potentielle situation de pandémie grippale;
- 3) prier les entreprises de mettre en place un PCA, si un tel plan n'est pas encore en vigueur;
- 4) inviter les entreprises à communiquer au Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur quelles sont les dispositions de leur PCA dans la mesure où elles ne sont pas confidentielles.

Les entreprises qui ne disposent pas encore d'un plan de continuité d'activité (PCA), peuvent suivre les quelques simples démarches suivantes pour la mise en place d'un tel plan:

- élaborer un plan de continuité pour un fonctionnement en mode dégradé;
- identifier quelles activités doivent être assurées en toutes circonstances et celles qui doivent être différées;
- évaluer les ressources humaines nécessaires au maintien des activités indispensables;
- prévoir des mesures pour protéger la santé des salariés: organisation du travail en temps de crise, mesures d'hygiène, port de masques...;
- prévoir des stocks suffisants de produits d'hygiène et de masques;
- faire connaître les dispositions prises au sein de l'entreprise.

La Chambre de Commerce est en contact avec d'autres organisations pour définir ensemble avec le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et les autorités publiques les mesures à prendre par les entreprises. Des informations supplémentaires seront fournies en temps utile.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site officiel du Gouvernement luxembourgeois www.grippe.public.lu

FLASH EN BREF

15 juin 2009

Visite de l'Ambassadeur du Japon

S.E. Takashi Suetsuna, le nouvel Ambassadeur du Japon au Luxembourg, a été reçu le 15 juin dernier, à l'invitation de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. Les échanges ont porté sur les bonnes relations existantes

entre les deux pays. L'Ambassadeur, qui a pris ses fonctions en mai 2009, s'est dit prêt à servir et à renforcer le développement des échanges économiques entre les deux pays. Il fera en sorte de susciter l'ouverture d'esprit et la compréhension entre les deux civilisations et secondera les entreprises luxembourgeoises dans leurs démarches en terre nippone. Sa mission consiste également à servir au mieux les quelque 460 de ses compatriotes vivant au Grand-Duché, les sociétés japonaises implantées ici, sans oublier les touristes de son pays venant au Luxembourg.



Le 12 juin 2009, une délégation de la Corée du Sud, conduite par M. Hyeong-Soo Kim, maire du district de Yeongdeungpo-Gu de la ville de Séoul, a été reçue à la Chambre de Commerce du Luxembourg.

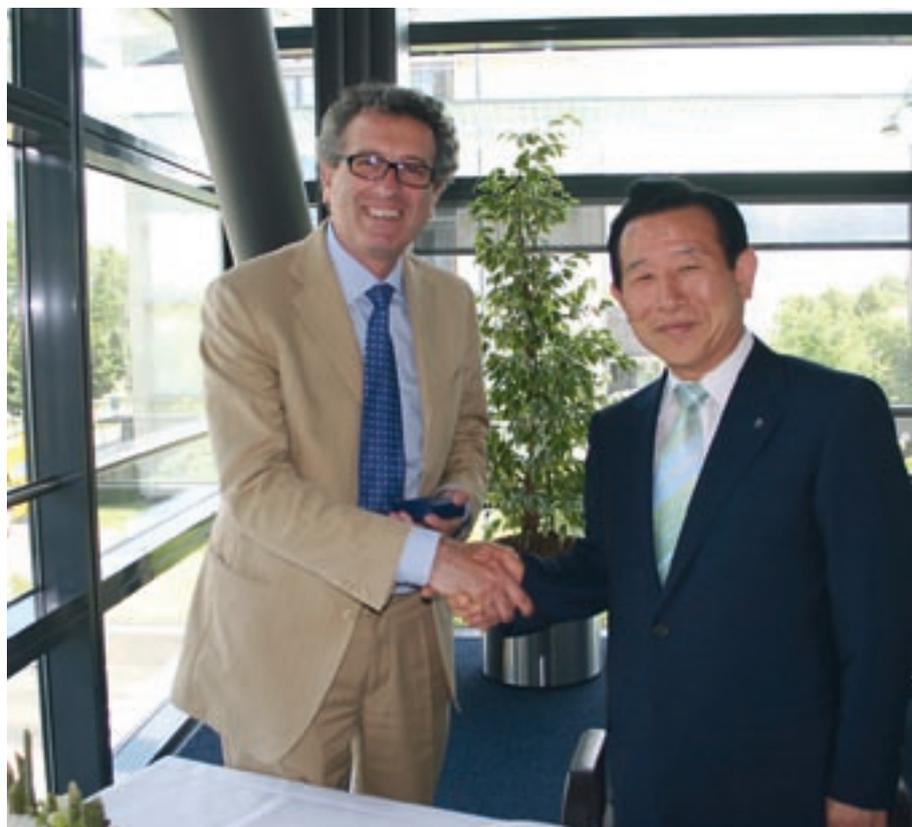
Le district de Yeongdeungpo-Gu, situé au sud-est de Séoul, couvre une superficie de 2.456 m² et compte une population de 408.000 personnes. Réunissant l'Assemblée Nationale, la Bourse ainsi que de nombreuses entreprises du secteur des médias, cette région est devenue la Mecque pour la politique, la finance et les médias.

Yeongdeungpo-Gu a affiché une croissance continue sur les dernières années et dispose d'un important potentiel de développement. A côté de la réalisation de produits Hi-Tech, basée sur l'expertise technique et l'innovation, la capitale développe actuellement ses activités financières et ambitionne de se positionner comme centre financier de l'Asie du Nord-Est. Cette volonté est soulignée par la construction du «Seoul International Financial Centre» (SIFC) dans le district de Yeongdeungpo-Gu.

Lors de la mission économique en Europe, la délégation coréenne qui comptait quelque 15 hommes d'affaires a visité à côté du Luxembourg les Pays-Bas, la Belgique ainsi que la Suisse. Lors d'un déjeuner de networking organisé par la Chambre de Commerce, les hommes d'affaires coréens ont eu l'occasion de présenter leurs produits et services à leurs homologues luxembourgeois, afin d'explorer d'éventuelles opportunités d'affaires dans les domaines les plus

12 juin 2009

Accueil d'une délégation de la Corée du Sud



M. Hyeong-Soo Kim, maire du district de Yeongdeungpo-Gu de la ville de Séoul, lors de la signature du Livre d'Or de la Chambre de Commerce en présence de M. Pierre Gramegna, son directeur

divers, comme notamment les technologies de l'information, l'équipement militaire, la conception de matériaux ou

bien les technologies à destinations du secteur de la santé et des biotech. ■



La délégation de la Corée du Sud a été reçue à la Chambre de Commerce du Luxembourg

8^{ème} GALA DES RESSOURCES HUMAINES

LE MARDI 6 OCTOBRE 2009



Today's choices Tomorrow's consequences



TABLE RONDE:

Viviane Harnois Vinciane Istace Christian Scharff Thierry Schuman Paul Schonenberg



DRH, ABN Amro
& HR Manager
of the Year 2007



Human Capital
Partner, PricewaterhouseCoopers
& HR Manager of
the Year 2006



DRH, Dexia & HR
Manager of the
Year 2005



Member of the
Management
Board, BGL & HR
Manager of the
Year 2004



Staff
Delegation
President,
Clearstream & HR
Manager of the
Year 2003

PROGRAMME :

- 15h00 Ouverture des portes
- 15h15 Mot d'entrée: Fabien Amoretti
- 15h20 Discours d'ouverture: Ministre du Travail et de l'Emploi (à confirmer)
- 15h50 Discours de Frédéric Lavenir
- 16h20 Voting
- 16h35 Pause café
- 16h50 Introduction: Petra Brockers
- 17h00 Table ronde: «RH & management : les leçons de la crise»

Cette année encore, la conférence sera suivie d'un networking cocktail puis de la cérémonie des HR Awards. 22 prix récompenseront les meilleurs professionnels RH.



LE GALA HR ONE 2009

820 professionnels RH inscrits en 2008 pour le plus grand événement RH & Management de l'année au Luxembourg. Précédemment, HR One a été honoré par les interventions de grands DRH internationaux tels que Hallstein Moerk, Executive Vice President, Human Resources de Nokia, en 2008, Neil Roden, DRH mondial de RBS, en 2007, Ernst Baumann, DRH mondial de BMW, en 2006, et Concetta Lanciaux, alors à la tête des RH de LVMH, en 2005.

INVITÉ D'HONNEUR 2009

Frédéric Lavenir



Directeur
des Ressources
Humaines du
Groupe BNP Paribas

MODÉRATION :

Petra Brockers



DRH, KPMG
& HR Manager
of the Year 2008

Fabien Amoretti



General Manager,
HR One

MARDI 6 OCTOBRE 2009

Lux-Congrès,
1 rue du fort Thüngen,
L-1499 Luxembourg

Inscription sur :
www.hrone.lu



CONTACT :

HR ONE 5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange
Tél. +352 26 27 691

18 juin 2009

Remise des distinctions honorifiques

Lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 18 juin dernier à la Chambre de Commerce, M. Jeannot KRECKE, Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur et M. Fernand BODEN, Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du logement, ont remis les décorations conférées à plusieurs ressortissants de la Chambre de Commerce, couvrant notamment les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'Horesca, ainsi qu'à ses employés méritants.

■ Ordre Grand-ducal de la Couronne de Chêne

Commandeur

- Monsieur Marcel MATHES
anct. Membre du Groupement des Producteurs de Vins Mousseux et Crémants Luxembourgeois Ehnen

Officier

- Monsieur Lucien BAATZ
Membre du Groupement des Entrepreneurs Asbl Colmar-Berg
- Monsieur Jean FEYEREISEN
Membre du Conseil d'Administration du Groupement des Entrepreneurs Asbl Luxembourg
- Monsieur Henri NEY
Membre Fondateur – Secrétaire Général de la FEDIMA Esch/Alzette
- Monsieur Nicolas SOISSON
Directeur de la FEDIL Breinert
- Monsieur Frank WAGENER
Vice-Président de la Chambre de Commerce Brouch
- Monsieur Fernand WEILAND
Membre Fondateur – Président de la FEDIMA Luxembourg



Chevalier

- Monsieur René KREMER
Membre du Conseil d'Administration du Groupement Pétrolier Luxembourgeois Luxembourg

Médaille en vermeil

- Madame Ernestine DOSTERT
Secrétaire auprès de la clc Bettembourg
- Monsieur François KOEPP
Membre du Comité de l'Horesca Luxembourg
- Monsieur Pierre KREMP
Membre du Comité consultant Horesca et de la Commission des examens Bereldange

Médaille en argent

- Monsieur Marc GIORGETTI

Membre du Conseil d'Administration du Groupement des Entrepreneurs Asbl Dondelange

■ Ordre de mérite

Commandeur

- Monsieur Jean KRIER
anct. Membre du Comité du Groupement des Producteurs de Vins Mousseux et Crémants Luxembourgeois Remich
- Monsieur Arthur LORANG
Président hon. du Groupement Transports asbl
Membre du Comité du Groupement Transports asbl Luxembourg

Officier

- Monsieur Claude BAER

Administrateur FEDIL, Président du STI, Membre du Groupement Pétrolier Esch/Alzette

- Monsieur Marc GALES
Membre du Comité du Groupement des Producteurs de Vins Mousseux et Crémants Luxembourgeois Luxembourg
- Monsieur Charles LOESCH
Administrateur FEDIL Luxembourg
- Monsieur Paul REICHERT
Membre de l'Industrie Luxembourgeoise de la Technologie du Métal Holzem

Chevalier

- Monsieur Steve BREIER
Membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce Bettembourg
- Madame Anita GEORG
Assistante de Direction à la Chambre de Commerce Rollingen
- Monsieur Jean-Michel HERBER
Directeur chez Perrard S.A. Altwies
- Monsieur Gérard HOFFMANN
Administrateur FEDIL, Président du GT TIC Luxembourg

- Monsieur Jacques LANNERS
Administrateur FEDIL, Président de l'ILTM Steinsel

- Monsieur René WINKIN
Secrétaire Général de la FEDIL Doncols

La médaille

- Monsieur Roger PELZER
Président de l'Association européenne des commerçants-forains Asbl Clemency

Quiz spécial Chambre de Commerce – Foire de Printemps 2009: Un tirage au sort vient de désigner les trois heureux gagnants

Les trois gagnants qui ont répondu correctement aux dix questions du Quiz Spécial Chambre de Commerce, organisé dans le cadre de la Foire de Printemps 2009 à Luxexpo, se sont vus remettre des mains de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, leur prix à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Plus de 400 personnes avaient pu tester leurs connaissances sur les activités de la Chambre de Commerce et tenter leur chance pour remporter l'un des trois prix mis en jeu, en répondant

correctement aux dix questions du Quiz lors de leur passage sur le stand de la Chambre de Commerce.

Parmi les bonnes réponses, un tirage au sort a attribué le premier prix à Monsieur Nico Scheer qui s'est vu remettre un I-Pod nano 8 GB silver. Le deuxième et le troisième prix, un chèque-formation d'une valeur de 300 euros, ont été attribués respectivement à Madame Alexandra Berg et Monsieur Claude Neuberg.

La cérémonie a été suivie d'une séance photo et d'une réception donnée en l'honneur des gagnants et en présence de plusieurs membres du Comité de Direction et du personnel de la Chambre de Commerce.



Les trois heureux gagnants ont reçu leurs prix des mains de Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. De g. à dr.: Alexandra Berg, 2^e Prix; Nico Scheer, 1^{er} prix; Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et Claude Neuberg, 3^e prix

Conférence en collaboration avec l'Ambassade de Suède

Crise financière: « Bank crisis : then and now »



De g. à droite: Agneta Söderman, Ambassadrice de Suède au Luxembourg, Lars Heikensten, membre de la Cour des comptes européenne et ancien gouverneur de la Banque centrale de Suède et Yves Mersch, Gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg et membre du conseil de gouvernance de la Banque centrale européenne

Depuis le 1^{er} juillet, la Suède a la présidence du Conseil de l'Union européenne. Sa tâche majeure sera de coordonner les actions de l'Europe face à la crise. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu une conférence sous le thème de la crise financière internationale le lundi 8 juillet organisée par la Chambre de Commerce, conjointement avec l'Ambassade de Suède.

Après une brève allocution d'ouverture, prononcée par Pierre Gramagna, Directeur de la Chambre de Commerce, S.E. Mme Agneta Söderman, Ambassadrice de Suède au Luxembourg, a rappelé que la Suède avait déjà connu une importante crise bancaire dans les années 90. Dès lors, même si le pays est également touché par la récession, comme le reste du monde, la Suède dispose tout de même d'une

certaine expérience dans la gestion de crises financières. En effet, en 1992, suite à l'éclatement d'une bulle immobilière, le gouvernement suédois avait été contraint de sauver son système bancaire, qui avait connu l'éclatement de cinq des sept banques majeures.

D'après Lars Heikensten, la rapidité de la réponse dans le cas suédois a été essentielle pour sortir de la crise sans trop de dégâts. En effet, à l'exemple du Japon, qui a aussi souffert d'une crise bancaire de grande ampleur dans les années 90 mais qui a attendu trop longtemps pour reconnaître la gravité de la situation et agir en conséquence, un manque de réaction rapide pourrait causer une décennie de marasme économique.

Dans son exposé, Lars Heikensten, membre de la Cour des comptes euro-

péenne et ancien gouverneur de la Banque centrale de Suède, a ensuite rappelé les mesures qui avaient été prises par le gouvernement suédois à l'époque pour contrer la crise. Après avoir garanti tous les dépôts des banques suédoises, le gouvernement avait injecté de l'argent dans les banques qui semblaient pouvoir s'en sortir tandis qu'il avait délibérément laissé les autres s'effondrer. Par ailleurs, une agence nationale chargée de la supervision bancaire, la «Bank Support Agency», avait également été créée pour aider les banques qui avaient besoin d'être recapitalisées. Enfin, les actifs «toxiques» avaient été repris par des sociétés de gestion d'actifs afin que les banques puissent se recentrer sur leur mission principale qui était l'attribution des crédits. L'ancien gouverneur de la Banque centrale de Suède a aussi

relevé la complexité des produits financiers à l'origine de la crise financière et le degré de difficulté de résolution de cette dernière.

Le gouverneur de la Banque Centrale du Luxembourg (BCL), Yves Mersch, a pour sa part dressé un parallèle entre la récession actuelle et la Grande Dépression des années 1930. Selon M. Mersch la prise en compte des leçons tirées des crises financières connues dans le passé s'est exprimée par une réaction agressive des acteurs publics, qui a permis de limiter les effets dévastateurs d'une crise d'envergure mondiale. L'Eurosystème dispose aujourd'hui d'un éventail d'instruments de lutte contre la crise qui va beaucoup plus loin que le simple taux directeur, comprenant des mesures dites «non standard» dont la provision de liquidités et les opérations de «swap». Le modèle de régulation dominant qui se basait sur l'autorégulation a clairement atteint ses limites avec la crise.

Avant d'aborder les mécanismes permettant de trouver une sortie de la crise, M. Mersch s'est penché sur l'évolution de l'activité économique dans la zone euro et a présenté les projections macroéconomiques récentes de la Banque centrale européenne. Enfin, des recommandations visant à prévenir des futures crises et à mieux contrôler l'impact de futurs chocs sur la stabilité financière et économique ont été discutées. S'appuyant sur les résultats d'expériences de crises historiques, Yves Mersch a souligné que la crise financière globale actuelle allait avoir un impact négatif sur le potentiel de croissance et d'activité économique à long terme du Luxembourg. La crise économique a exposé l'urgence absolue de procéder à des réformes structurelles des marchés de l'emploi et des produits afin d'absorber les effets néfastes de la crise. Dans ce sens, la crise pourrait constituer une opportunité «bienvenue» pour assurer la volonté politique nécessaire pour mener à bien des réformes structurelles et rétablir le potentiel de croissance à long terme. Finalement, la crise doit inciter les autorités de régulation à construire un nouveau cadre de régulation et de supervision au niveau mondial, dotant les autorités de régulation d'outils permettant de contrecarrer des développements dangereux menant à des crises financières, à un stade beaucoup plus précoce. ■



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, lors de l'allocation d'ouverture



The advertisement features a stylized red 'YOU' logo at the top. Above it, a diagram shows a process flow: BUSINESS PLAN -> INNOVATION -> VALIDATE, with a dashed line connecting them. The text 'TECHNOLOGY ORIENTED' is positioned above the 'VALIDATE' step. Below the logo, the text reads: '> want to challenge your business idea AT TECHNOPORT'. A list of three benefits follows: '> Start within an hour', '> Get access to our individual coaching', and '> Take advantage of our professional environment'. At the bottom, the Technoport logo is shown, consisting of a stylized 'G' and 'T' in blue and red, with the text 'technoport® AN INITIATIVE OF CRP HENRI TUDOR'. To the right of the logo are three horizontal red bars. At the very bottom, a dark red arrow points to the text 'to get started www.technoport.lu'.

CALENDRIER 2009

Juillet

16-18 Visite accompagnée au salon SIMM à Madrid (Espagne)

Septembre

17-20 Forum International «Sotchi 2009» à Sotchi (Russie)

23-26 Monaco Yacht Show

29 Séminaire pays Thaïlande

30 Visite d'une délégation de Turquie

Octobre

5-7 Stand collectif au salon «EXPO REAL» à Munich (Allemagne)

6-8 Visite accompagnée au salon «CeBIT Eurasia Bilisim» à Istanbul (Turquie)

8-9 Visite accompagnée au salon «EMO» à Milan (Italie)

21-22 Stand collectif au Forum des Entrepreneurs by Initiatives et événement de matchmaking «Business – International – Cooperation – Trade» à Liège (Belgique)

22 Salon de coopération au «Salon à l'Envers» à Thionville (France)

29-30 Visite accompagnée au salon «ECOMONDO» à Rimini (Italie)

Novembre

12-13 Événement de matchmaking b2fair dans le cadre du salon «ELMIA» à Jönköping (Suède)

16-18 Mission économique en Espagne

24-26 Visite accompagnée au salon «Poleko» à Poznan (Pologne)

26-27 Événement de matchmaking «SME Forum» dans le cadre du salon «CONTACT» à Luxembourg

FOIRES DE SEPTEMBRE À OCTOBRE 2009

01 – 04.09.2009

GO. AUTOMATION TECHNOLOGY
Bâle (Suisse)
Tél.: 0041 58 200 2020

01 – 04.09.2009

HI-INDUSTRIE
Herning (Danemark)
Tél.: 0045 99 26 99 26

03 – 06.09.2009

NARO-TECH – Salon et congrès sur les matières premières renouvelables
Erfurt (Allemagne)
Tél.: 0049 361 40 00

04 – 14.09.2009

FOIRE EUROPÉENNE DE STRASBOURG
Strasbourg (France)
Tél.: 0033 3 88 33 72 121

09 – 13.09.2009

ELMIA HUSVAGN & HUSBIL
Jönköping (Suède)
Tél.: 0046 36 15 20 00

15-19 juin 2009

Mission de promotion économique au Maroc et en Tunisie

La Chambre de Commerce du Grand-Duché a emmené une délégation d'hommes d'affaires luxembourgeois à Casablanca, au Maroc et à Tunis, en Tunisie. Les sociétés participantes venaient de différents secteurs d'activité, dont le secteur financier. Sur chacune des deux destinations, des rendez-vous individuels et sur mesure avec des sociétés locales étaient organisés avec la coopération des attachés économiques et commerciaux belges respectifs.

Le Maroc, qui a affiché des performances économiques remarquables ces dernières années, diversifie actuellement son économie. La mise en place de réformes par les autorités et les opérateurs publics vise le développement des infrastructures économiques, dans le but de renforcer la performance des secteurs traditionnels de l'économie et dynamiser les nouvelles niches à forte valeur ajoutée, tels les secteurs des tech-

nologies de l'information et de la communication, de l'automobile et de l'aéronautique. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une zone de libre-échange avec l'Union européenne, le pays sera d'ici 2012 un partenaire commercial privilégié.

La Tunisie occupe le premier rang parmi les pays d'Afrique du Nord dans le classement «Doing Business» établi par la Banque mondiale en 2008. Après certaines réformes entreprises en vue de la convertibilité du dinar, de la libéralisation commerciale et de l'amélioration des performances bancaires, le gouvernement poursuit actuellement sa politique de privatisation, afin de renforcer la compétitivité de son économie. Parallèlement, les secteurs des télécommunications et du transport connaissent une forte expansion, basée sur l'amélioration des infrastructures et la privatisation des secteurs.

Pour de plus amples renseignements sur cette mission, contactez le Département International, Mme Viviane Hoor
Tél.: (+352) 42 39 39-315 – E-mail: viviane.hoor@cc.lu

Office du Ducroire

Présentation du rapport annuel 2008 et nouveau produit pour contrer la crise

L'Office du Ducroire a présenté son rapport annuel 2008 ce 19 juin. Placé sous l'autorité du Ministère des Finances, cet établissement public a son secrétariat rattaché à la Chambre de Commerce. Sa mission principale est d'inciter les entreprises luxembourgeoises à exporter au moyen de deux instruments: l'assurance-crédit d'une part, et le soutien financier d'autre

part. Le COPEL (Comité pour la promotion des exportations) est dédié exclusivement à la promotion des exportations luxembourgeoises.

■ Résultats du COPEL

Le nombre de dossiers traités par le COPEL en 2008 a triplé. La campagne de communication lancée en 2007 semble encore avoir porté ses fruits en 2008.

En effet, en 2007, quelque 75 entreprises avaient adressé une demande de soutien financier au Comité, alors qu'en 2008, elles étaient 144. Le nombre de dossiers a, quant à lui, explosé en passant de 194 à 694 unités. Au final, les dossiers acceptés par le Comité étaient aux nombres de 533, tandis que 76 étaient encore en cours de traitement en fin d'année et 85 ont été refusés.

Les projets pour lesquels les entreprises demandent un soutien financier sont variés. Il peut s'agir de la participation à des foires internationales, de la réalisation d'études de marché, d'avances remboursables, des frais de conception de supports promotionnels ou même de formations spécifiques à l'exportation. Pour pouvoir être accordées, les aides demandées doivent respecter certains critères. L'entreprise demanderesse doit exporter des biens ou services d'origine luxembourgeoise.

L'aide accordée couvre au maximum 50 % des coûts du projet avec un montant plafond de 200.000 euros sur une durée de 3 ans. De plus, pour être accordée, la demande doit être introduite avant le lancement du projet. L'entreprise demanderesse doit également se conformer à la réglementation européenne relative aux aides publiques en matière d'exportation. Ce sont, en très large majorité, des PME qui introduisent un dossier. Les subsides demandés par les entreprises étaient en moyenne moins élevés qu'en 2007 si bien que le COPEL a payé 1,2 million d'euros au titre de la promotion des exportations, contre 746.000 euros en 2007.

■ Résultats de l'assurance-crédit

En tant qu'assureur-crédit, l'Office du Ducroire assure les entreprises contre les risques de non-paiement de leurs clients. En 2008, le Ducroire a ainsi couvert des opérations à l'exportation pour une somme de 1,405 milliard d'euros tandis qu'il a encaissé un peu plus de 8,7 millions d'euros de prime. Le Ducroire a ainsi connu une nette augmentation de ses services, en progression de 32 % par rapport à 2007. Les indemnités totales payées en 2008 ont été relativement basses par rapport à 2007 et s'élevaient à 94.723 euros alors que 194.105 euros ont pu être récupérés. Néanmoins, l'année 2009 enregistre déjà un envol de ce poste avec plus de

2 millions d'euros d'indemnités payées jusqu'à présent.

Du point de vue géographique, les opérations assurées à court terme concernent principalement des affaires conclues dans des pays d'Europe centrale et orientale (50,6 %), suivie de l'Europe occidentale (21,5 %) et du Moyen-Orient (6,4 %). Les opérations assurées à moyen et long terme concernent, quant à elles, avant tout des affaires conclues en Asie (55,2 %) suivie de Europe centrale et orientale (34,2 %), alors que l'Afrique, l'Amérique latine, l'Europe occidentale et le Moyen-Orient ne représentent ensemble que 10,1 % des opérations assurées.

■ Perspectives pour 2009 et lancement d'un nouveau produit

Pour 2009, l'Office du Ducroire prévoit une réduction des demandes qui lui sont adressées tandis que le risque de crédit et le nombre de faillites risquent d'augmenter en raison de la crise économique et financière. Ainsi, pour faire face à la crise, l'Office du Ducroire a lancé un outil temporaire afin d'aider les entreprises liées à un secteur risqué, comme c'est par exemple le cas pour le secteur automobile, dont les assureurs-crédits privés auraient réduit le plafond de couverture: l'assurance «top up individuelle».

Cette assurance complète l'intervention d'un assureur-crédit de base qui, en raison de la crise, aurait procédé à une limitation de son seuil d'intervention. Cette mesure sera en place jusqu'à la fin de 2010 et la couverture totale ne pourra pas dépasser les 25 millions d'euros. Plus d'informations sur www.ducroire.lu. ■



De g. à droite: Etienne Reuter, Président de l'Office du Ducroire et Jean-Claude Knebel, Président du COPEL

12 – 20.09.2009

FIERA DEL LEVANTE
Bari (Italie)
Tél.: 0039 080 53 66 111

14 – 18.09.2009

MSV
Brno (République tchèque)
Tél.: 0042 05 41 15 11 11

22 -25.09.2009

ÖKOTECH
Budapest (Hongrie)
Tél.: 0036 1 2636 000

29.09-01.10.2009

F.I.S.T.
Strasbourg (France)
Forum interrégional de la sous-traitance
Tél.: 0033 388 752 525

05 – 07.10.2009

EXPOREAL
Munich (Allemagne)
Tél.: 0049 89 949 1 16 28

05 – 10.10.2009

EMO
Milan (Italie)
Tél.: 0039 0226 255 860 861

07 – 11.10.2009

CEBIT EURASIA BILISIM
Istanbul (Turquie)
Tél.: 0090 212 334 69 69

28 – 31.10.2009

ECOMONDO
Rimini (Italie)
Tél.: 0039 05 41 74 47 59

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-379.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées par la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-379.

Northstar Europe S.A.

New Small Ticket Export Finance Solution for European Exports



Gaston Reinesch (SNCI), Scott Shepherd (Northstar Trade Finance in Vancouver, Canada), Etienne Reuter (Office du Ducroire) and Jeannot Krecké, Minister of Economics and Foreign Trade for Luxembourg

Northstar Trade Finance Inc. of Canada, Office du Ducroire-Luxembourg and Société Nationale de Crédit et d'Investissement are pleased to announce the launch of Northstar Europe S.A., based in Luxembourg.

This new financing institution will help small and mid-sized European exporters. It will ensure that there is new and ongoing support for smaller transactions to encourage buyers to proceed with their procurement plans and help exporters penetrate new markets. Northstar Europe S.A. will provide term trade finance solutions for European small and medium-sized enterprises engaged in international trade, as well as larger firms with small and medium sized transactions. Northstar Europe S.A. will structure buyer financing for foreign buyers of European goods for values up to 5 million

Euros, and for up to 5 years per transaction. Transactions to be funded by the Company are ones that, because of their size or term, would otherwise not have had funding generally available to them. The Company fills a recognized gap in financial markets, providing vendor finance for export sales.

Northstar Europe is a unique partnership between Northstar Trade Finance of Vancouver Canada, a world leader in trade finance solutions for Small and Mid-sized export transactions, the Office du Ducroire-Luxembourg and the Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) of Luxembourg. Discussions took place with KfW and AKA Bank of Germany on these issues and both entities will be invited to participate in this new venture in order to strengthen the European character of this initiative. Founding shareholders are Northstar Trade

Finance, holding 66 % of the shares as well Office du Ducroire-Luxembourg and Société Nationale de Crédit et d'Investissement with 17 % each.

This partnership approach builds upon a model devised and refined over many years by Northstar Trade Finance in Canada, the United States, United Kingdom and Australia. Northstar and its affiliates have identified and effectively responded to the needs of an underserved segment of the international trade market. Northstar's success with this unique public-private partnership model in trade finance has earned the company wide recognition as an innovator and a champion of SME's in international commerce. The shareholders of Northstar Trade Finance are four important Canadian banks, namely Bank of Montreal, Royal Bank of Canada, HSBC Bank Canada and National Bank of Canada as well as the British Columbia Trade Development Corporation and the founder and CEO, Scott Shepherd.

The Office du Ducroire-Luxembourg, as the public export credit insurer, is strongly committed to supporting international trade, and provides financing and risk mitigation solutions related to import, export and investment transactions to Luxembourg based companies, while concurrently delivering trade promotion and internationalization services on behalf of the Government of Luxembourg.

SNCI is a public-law banking institution granting equipment loans, innovation loans, medium and long term loans and start-up loans to Luxembourg based companies. In addition, SNCI is also entitled to take equity positions.

Northstar Europe S.A. has been granted a license on 17th of June 2009, and will be a regulated professional of the financial sector submitted to article 28-4 of the law of 5th of April 1993 on the financial sector, as amended and

will provide a variety of trade financing solutions to European small and medium-sized businesses exporting capital equipment in most major export markets. The Company will apply rigorous credit adjudication and man-

agement disciplines, combined with unparalleled responsiveness to client requirements, in the same prudent and balanced manner that has permitted Northstar Trade Finance Inc. to remain a strong, financially robust pro-

vider of trade finance throughout the global crisis. For further information: www.northstar.ca, www.ducroire.lu and www.snci.lu.

12-20 septembre 2009

73^e Fiera del Levante à Bari

Connue et populaire au niveau international, la «Fiera del Levante» organise sa 73^e édition du 12 au 20 septembre 2009 à Bari en Italie.

La «Fiera del Levante», dont la première édition date de 1930, a été créée à l'initiative de la municipalité, de la province et de la Chambre de Commerce de Bari. A l'image de son slogan: «Bari, un pont entre l'Europe et l'Orient», cette foire a pour objectif d'encourager le dialogue entre l'Occident et l'Orient, entre l'Europe et la Méditerranée, confirmant ainsi son rôle stratégique en termes économiques, grâce à sa situation géographique et à sa tradition commerciale.

Occupant une superficie de plus de 3.000 m², la Fiera del Levante est encore en pleine expansion. La multisectorialité ainsi que le nombre de salons professionnels présents sont les atouts majeurs de cette foire. En effet, chaque année, la manifestation compte plus de 5.000 exposants nationaux et étrangers, et attire plus de 2 millions de visiteurs!

L'édition 2009 comprendra les salons spécialisés suivants:

- AGRIMED: salon national de la floriculture et de la promotion de productions régionales,
- EDIL LEVANTE «Abitare»: salon des machines, matériels et outillages pour le bâtiment civil,

- SALONE DELL'ARREDAMENTO: salon des meubles, du design et des accessoires,
- BUSINESS CENTRE: salon des services pour les citoyens et les entreprises,
- MOTUS: salon de l'automobile, de la moto et des accessoires,
- INTERNATIONAL HANDICRAFT HALLS: participation officielle de pays étrangers et de l'artisanat international.

L'événement principal reste la «Campionaria Internazionale» de septembre, un événement qui au cours des dernières années a attiré jusqu'à plus d'un million de visiteurs et environ deux mille exposants.

Depuis sa création, la Fiera del Levante a pour ambition de rapprocher les marchés de l'Europe de l'Ouest et ceux du Proche Orient en passant par les Balkans et la Méditerranée et étend actuellement sa zone de chalandise au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord. Grâce au soutien de divers organismes et institutions, la Fiera del Levante a donné vie à des initiatives conjointes de soutien et d'encouragement aux entreprises italiennes souhaitant développer une coopération euro-méditerranéenne dans le cadre des actions promues par l'Union européenne. Ainsi, des initiatives Fiera del Levante sont prévues au Monténégro, en Macédoine et en



Fiera del levante, Bari (Italie)

Libye. La foire porte également son attention à la coopération avec les pays de l'Extrême-Orient, au premier rang desquels la Chine, qui participe depuis des années à la Fiera «Campionaria Internazionale» en septembre.

Point de rencontre entre les différentes réalités économiques qui font face à la Méditerranée, cette manifestation organise également une bourse d'affaires qui favorise les contacts entre les exposants et les opérateurs étrangers, et les aide dans leurs négociations. Ainsi, la Fiera del Levante représente un véritable tremplin pour les pays qui sont parfois à l'écart des grands échanges internationaux, et une occasion rêvée pour conquérir de nouveaux marchés et établir des échanges profitables à tous les exposants.

Pour plus d'informations: Autonomo Ente Fiera del Levante

Tél.: (+39) (0) 80 53 66-111 – E-mail: messaggi@fieradellelevante.it – Site internet: www.fieradellelevante.it

2^e semestre 2009

Approfondissez vos connaissances sur les marchés étrangers!

Chaque année Bruxelles Export organise un grand nombre de séminaires sous l'intitulé «Rencontres géographiques et thématiques». Lors de ces séminaires, les experts du marché concerné présentent différents aspects de la culture d'affaires d'un pays. Dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), les entreprises luxembourgeoises sont également invitées à participer à ces événements intéressants. ■

■ Programme 2^e semestre 2009

Pays	Lieu	Date
Royaume-Uni et Irlande	Bruxelles	17 septembre 2009
Cuba et Uruguay	Bruxelles	8 octobre 2009
Croatie, Serbie et Monténégro	Bruxelles	4 novembre 2009
Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, République tchèque, Estonie, Lettonie et Lituanie	Bruxelles	4 décembre 2009
Danemark, Finlande, Norvège	Bruxelles	14 décembre 2009

Pour de plus amples informations, contactez «Bruxelles Export». Personnes de contact: M. Willy Van Waeyenberge
Tél.: (+32) 28 00 40 72 – E-mail: wvanwaeyenberge@mrbc.irisnet.be et M. Samis Faris
Tél.: (+32) 28 00 40 77 – E-mail: sfaris@mrbc.irisnet.be – Site Internet: www.brusselsexport.be

2-7 novembre 2009

La Chambre de Commerce à la Foire Internationale de la Havane en 2009?



Le Capitole à La Havane, Cuba

A l'occasion de la 27^e édition de la Foire Internationale de la Havane (FIHAV) qui se déroulera du 2 au 7 novembre 2009 dans la capitale de Cuba, la Chambre de Commerce envisage de participer par le biais d'un stand collectif ou d'une visite accompagnée.

La Foire Internationale de la Havane est devenue un rendez-vous incontournable pour les entreprises et hommes d'affaires du monde entier qui souhaitent entretenir des relations commerciales avec Cuba. En 2009, la FIHAV, spécialisée sur les secteurs des biens de consommation, du textile et de l'équipement industriel réunissait 19 délégations étrangères et quelque 1.000 exposants provenant de 52 pays sur une surface de 12.500 m².

L'économie cubaine trouve ses ressources dans le tourisme, le transfert de fonds, le nickel, la production de pétrole et de gaz ainsi que sur l'exportation de certains services dans les secteurs pharmaceutique, biotechnologique et des télécommunications. Des opportunités d'affaires devraient voir le jour dans les années à venir pour les entreprises qui cherchent des débouchés commerciaux à Cuba, mais de nombreux facteurs pèsent encore sur l'avenir du pays, comme l'évolution des relations avec le Venezuela et les Etats-Unis.

Pour participer à la Foire Internationale de la Havane, merci de bien vouloir renvoyer le coupon-réponse ci-dessous dans les meilleurs délais. ■

FOIRE INTERNATIONALE DE LA HAVANE 2009 (FIHAV) • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

- souhaite rencontrer un collaborateur du Département International afin de recevoir plus de détails sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «FIHAV 2009»
- souhaite recevoir de plus amples informations sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «FIHAV 2009».

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-311 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: international@cc.lu

Personne de contact: M. Jean-Claude Vesque

26-28 janvier 2010

Les salons URBEST et ECO Grand Est au Parc des Expositions de Metz Métropole

Les salons professionnels URBEST Metz Grand Est et ECO Grand Est mettront en avant les perspectives de développement de l'Espace Public dans tous les secteurs d'activités y compris le secteur essentiel du développement durable.

URBEST Grand Est est un salon professionnel pour le développement de l'espace public et accueille plus de 300 exposants sur 14.000 m². Il permet un échange entre tous les acteurs de notre Espace Public en réunissant les fournisseurs et décideurs. Le public cible du salon URBEST sont les maires et élus des villes et villages, les res-



ponsables des services techniques, les urbanistes, les concepteurs paysagistes et les professionnels de l'Education.

ECO Grand Est propose aux professionnels de trente secteurs d'activités des solutions pour l'environnement et le développement durable



dans l'Espace Public et s'adresse tout particulièrement au monde des collectivités, de l'industrie, du bâtiment et de l'agriculture.

Pour plus d'informations, contactez M. Daniel Egloff
Tél.: (+33) 03 87 55 66 44 – E-mail: daniel.egloff@metz-expo.com

7-11 mars 2010

Horecatel: le rendez-vous incontournable des métiers de bouche



Stand Horecatel 2009

Si vous êtes hôtelier, restaurateur, cuisinier de collectivité ou traiteur en quête de nouvelles saveurs et tendances gastronomiques, il y a certainement un événement à inclure dans votre calendrier: l'Horecatel! Le salon, dédié aux professionnels de l'horeca, des collectivités et des métiers de bouche, ouvre à nouveau ses portes du 7 au 11 mars 2010 pour sa 44^e édition.

Tout comme les années précédentes, le Département International de

la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg vous invite à participer au stand collectif mis en place dans le cadre de cet événement pour la 8^e année consécutive. En 2010, un accent particulier sera mis sur la journée luxembourgeoise afin de la rendre particulièrement dynamique et remplir ainsi son but premier; faire connaître les exposants luxembourgeois sur le pavillon national. Par ailleurs, le nouveau design du stand avec sa formule «lounge» ayant beau-

coup été appréciée lors de la dernière édition, l'idée sera reconduite cette année avec encore d'autres nouveaux éléments «design» innovants, ceci afin de rendre le stand encore plus accueillant.

Avec ses quelque 350 exposants répartis sur 19.000 m² de surface d'exposition et plus de 40.000 visiteurs, le salon Horecatel rencontre depuis plusieurs années un franc succès qui lui confère, à juste titre, la réputation de rendez-vous «incontournable» parmi les professionnels du secteur de l'agroalimentaire, des boissons et de l'horeca. On appréciera tout particulièrement l'ambiance très conviviale et joviale du salon, une particularité locale sans aucun doute!

Les visiteurs professionnels viennent essentiellement de la Wallonie, du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que du nord de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Que vous soyez fabricant, importateur, grossiste de produits alimentaires les plus divers, brasseur, glacier, pâtissier, hôtelier, restaurateur ou bien gestionnaire de cuisine, de snacks ou de friteries, l'Horecatel vous concerne!

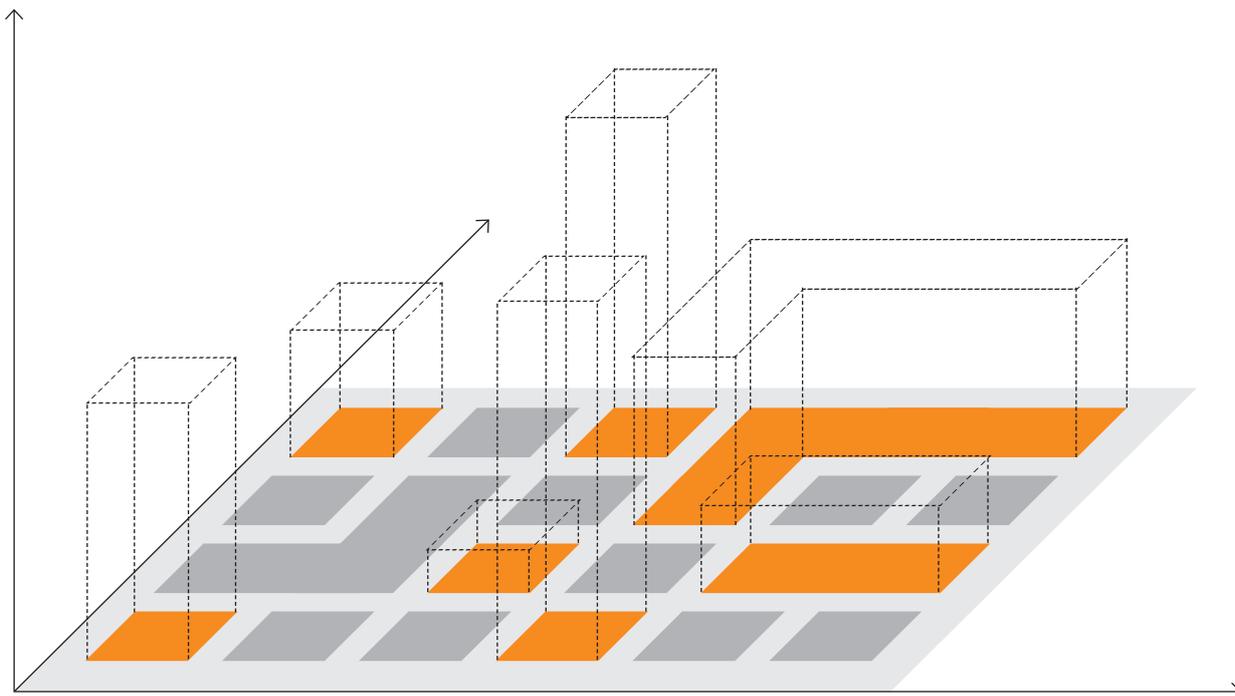
La contribution aux frais pour la participation au stand collectif s'élève à 1.750,00 € par entreprise et inclut un espace d'exposition pour chaque exposant, le matériel et les équipements nécessaires pour présenter vos produits et services, la publication d'une brochure avec un profil détaillé de votre entreprise, l'organisation d'une «Journée des Exposants Luxembourgeois», l'organisation d'une journée dédiée aux vins et crémants luxembourgeois ainsi que l'assistance et le conseil tout au long du salon.

Plus d'informations sur:

www.horecatel.be. ■

Pour de plus amples renseignements et pour participer, contactez le Département International de la Chambre de Commerce
Personnes de contact: Mme Andreja Wirtz et M. Jean-Christophe Gleis
Tél.: (+352) 42 39 39-379/335 – E-mail: international@cc.lu

6.500 m² modulables
pour vos conférences et réunions



6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au cœur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos évènements un véritable succès.

4 grandes salles de conférences

36 salles de formation

650 places de parking privé

CENTRE DE CONFERENCES

+352 42 39 39 – 240

@ events@cc.lu



17 juin 2009

Le Salon du Bourget a 100 ans et confirme son succès mondial



Le 17 juin 2009, l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce a accompagné des entreprises luxembourgeoises au plus grand salon aéronautique et spatial du monde.

Après le centenaire du Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) célébré en octobre 2008, c'est au tour du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget de fêter ses 100 ans.

Afin de mesurer l'importance de cet événement, il convient de rappeler les principales dates de la plus ancienne manifestation mondiale consacrée à ce secteur.

C'est en 1908 que des constructeurs et inventeurs de génie, tels Blériot, Breguet ou Voisin, décident de donner un caractère industriel et commercial aux activités aéronautiques, considérées, jusque là, comme un sport. Ils fondent la Chambre Syndicale de l'Industrie Aéronautique et au cours de la même année, la première exposition aéronautique annexe au 2^e Salon de l'Automobile est mise en place au Grand Palais. L'année suivante, le 25 septembre 1909, André Granet et Robert Esnault-Pelterie créent le Salon de la Locomotion Aérienne au Grand Palais de Paris, premier salon entièrement consacré à l'aviation, où se

trouvent réunies, à travers 380 exposants, toutes les connaissances acquises à ce jour. De 1909 à 1949, le Salon se déroule entre novembre et décembre au Grand Palais. Les premières démonstrations en vol se produisent en 1949 à Orly, puis en 1951 au Bourget. A partir de 1953, le Salon est entièrement organisé au mois de juin au Bourget. C'est au début des années 1960 que le Salon du Bourget acquiert une dimension mondiale et de nombreux prototypes internationaux y sont présentés chaque année.

Ainsi, depuis cent ans, le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget est une vitrine prestigieuse représentant les innovations et progrès technologiques de l'industrie aéronautique et spatiale mondiale. Sa fréquentation ne cesse d'augmenter. A travers une exposition couverte de 6 halls, la 48^e édition du Salon a accueilli environ 360.000 visiteurs, dont 220.000 sur les trois derniers jours (soit une forte augmentation par rapport aux précédentes éditions) et plus de 2.000 exposants en provenance de 46 pays (dont l'Australie, la Lituanie, la Libye, le Mexique et la Tunisie qui participaient pour la première fois au Salon). En outre, le Salon a accueilli 350 chalets, 142 avions en exposition statique et 42 en démonstration aérienne.

Malgré un contexte de crise économique-financière sans précédent, le Salon du Bourget a affiché «complet» et n'a en rien perdu de son attractivité. Numéro 1 mondial, il reste le rendez-vous incontournable pour tous les acteurs du secteur. Cette année encore, une bourse technologique a été organisée par la Chambre de Commerce de Paris en collaboration avec Luxinnovation afin de privilégier les contacts entre les participants lors de Rendez-vous d'Affaires et Technologiques. Quelque 150 entreprises se sont inscrites aux rencontres professionnelles entre donneurs d'ordre



Le stand luxembourgeois au Bourget 2009

et fournisseurs organisées sur la plateforme «B to B Meetings». Dans le cadre du Salon, des conférences thématiques, des séminaires d'achat et des rendez-vous individuels ont permis aux donneurs d'ordre et aux responsables de ces PME de se présenter, de dialoguer, voire de finaliser un accord ou d'initier un partenariat.

Lors de cette 48^e édition du Salon du Bourget, dix entreprises luxembourgeoises étaient présentes sur le stand collectif luxembourgeois du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, leur objectif étant de présenter leurs produits et leurs services au public, mais également de nouer des contacts avec les visiteurs professionnels:

- Avitec sarl
- C.T.I. Systems SA
- Cae-aviation
- CPI
- Luxspace sarl
- Oerlikon Balzers Coating Luxembourg
- PM Optima
- Saturne Technology
- Simelux SA
- Skytation



Pour de plus amples informations, contactez: l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce
Personne de contact: Mme Andreja Wirtz
Tél.: (+352) 42 39 39-379/333 – E-mail: een@cc.lu

24 juillet 2009

Participez aux rendez-vous b2b personnalisés à la foire agricole de Libramont

La Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont aura lieu cette année du 24 au 27 juillet 2009. Cet événement est le plus grand rassemblement de foule annuel du Luxembourg belge et offre une vitrine exceptionnelle de la ruralité. La Foire agricole de Libramont aborde de nombreux aspects tels que le machinisme, l'élevage, la forêt, l'agroalimentaire, l'horticulture, la recherche, l'Education et la culture. A cette occasion, les partenaires wallons du réseau Enterprise Europe Network vous proposent de participer gratuitement à des rendez-vous d'affaires b2b avec des professionnels, exposants et visiteurs de la

foire. Le principe est simple: toute entreprise intéressée s'inscrit dans un catalogue en ligne en remplissant un formulaire qui permettra d'établir son profil ainsi que ses attentes. Quelques jours avant la manifestation, elle pourra parcourir ce catalogue en ligne et cocher les entreprises qu'elle souhaite rencontrer. L'événement vous permettra ainsi de disposer d'un planning personnalisé en fonction de vos choix mais également de ceux qui ont été sélectionnés pour vous. Ainsi, vous aurez l'opportunité et la certitude de rencontrer les entreprises qui vous intéressent, qu'elles viennent de Belgique ou d'ailleurs. En effet, cet événement est promu dans

l'Europe entière et réunit chaque année près de 700 exposants.

Quand aura lieu la journée b2b et selon quelles modalités?

La Foire Agricole de Libramont a réservé la journée du vendredi 24 juillet 2009 pour les rencontres entre professionnels. Un espace sera aménagé dans le périmètre de la foire. La participation à ces rendez-vous d'affaires est gratuite. Vous devez simplement acquitter votre entrée à la FAL, qui reste néanmoins gratuite pour les visiteurs étrangers.

Inscriptions sous:
www.foiredelibramont.com.

Pour de plus amples informations, contactez l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce. Personne de contact: Mme Sabrina Aksil
Tél.: (+352) 42 39 39-377/333 – E-mail: een@cc.lu

6-8 octobre 2009

Visite accompagnée au salon CeBIT Eurasia Bilisim



Hannover International a décliné la marque CeBIT dans plusieurs pays, dont la Turquie. Avec quelque 1.000 exposants de 20 pays et près de 160.000 visiteurs de plus de 70 pays enregistrés en 2008, le «CeBIT Eurasia Bilisim» est devenu plus qu'un salon régional et donne une ouverture sur le marché du Moyen-Orient et des Balkans. Se tenant tous les ans au «Tuyat Fair & Congress Center d'Istanbul», ce salon se concentre sur les secteurs d'activité suivants:

- recherche & innovation
- technologie de réseaux
- technologie de sécurité
- technologie de la carte
- technologie bancaire
- autres secteurs associés aux TIC

Un voyage collectif en avion sera organisé entre le 6 et le 8 octobre 2009, pour autant qu'il y ait un intérêt suffisant manifesté de la part des entrepreneurs luxembourgeois. Les détails seront communiqués ultérieurement. Le prix forfaitaire pour la visite accompagnée comprend le vol aller/retour, l'hébergement, le transfert aller/retour entre l'aéroport d'Istanbul et le site de la foire, les billets d'entrée ainsi que l'assurance-voyage et l'assistance sur place. ■

A côté du grand salon mondial des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui se déroule annuellement à Hanovre,

- services et logiciels
- services & équipements audio
- produits technologiques
- télécommunications
- eHealth/TeleHealth
- équipements électroniques

En cas d'intérêt, contactez l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce
Personne de contact: Mme Andreja Wirtz – Tél.: (+352) 42 39 39-379/333 – E-mail: een@cc.lu

8-9 octobre 2009

Visite accompagnée au salon EMO à Milan



Vue sur Milan, Italie

Le salon «EMO», réputé mondialement dans le secteur de l'usinage de métaux, accueillira en 2009 sur 100.000 m² plus de 1.300 exposants de 35 pays et quelque 155.000 visiteurs de plus de 100 pays différents.

Cette année, la présente foire internationale porte une attention particulière sur les thèmes suivants:

- machines-outils usinant par déformation ou par enlèvement de métal;

- machines de soudage et techniques de soudure;
- traitements thermiques et de surfaces;
- usinage et transformation des métaux;
- automation de la fabrication;
- flexibilité de la fabrication;
- robots industriels;
- outils, composants et techniques diverses;
- systèmes pour la sécurité et la protection de l'environnement.

Du 8 au 9 octobre, une visite accompagnée à ce salon sera organisé par la Chambre de Commerce, afin de faciliter le déplacement des entreprises luxembourgeoises.

En cas d'intérêt, contactez l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce
Personnes de contact: M. Jean-Christophe Gleis et Mme Andreja Wirtz
Tél.: (+352) 42 39 39-335/379 – E-mail: een@cc.lu

21-22 octobre 2009

«b2fair BICT 2009 – Business – International – Cooperation – Trade» à Liège

C'est un événement à ne pas manquer pour chaque entrepreneur en quête de nouveaux contacts. Les mercredi 21 et jeudi 22 octobre se déroulera le «b2fair BICT 2009 – Business – International – Cooperation – Trade» dans le cadre du «Forum des Entrepreneurs by Initiatives» à Liège. Organisé pour la 4^e année consécutive par Enjeu Asbl et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre de ses activités «Enterprise Europe Network – Luxembourg», en étroite collaboration avec l'Agence Wallone à l'Exportation (AWEX), l'AWT et SPI, cet événement est à inscrire dans les agendas de tout homme d'affaires à la recherche de nouveaux partenariats d'affaires intéressants.

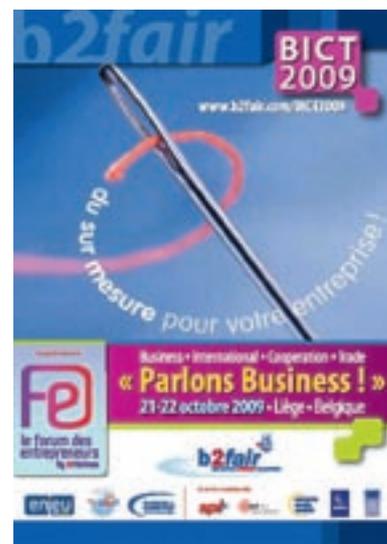
En s'appuyant sur le concept de renommée internationale «b2fair» (Business to fairs), le «BICT 2009» offre la possibilité de rencontrer dans un seul endroit des partenaires potentiels en provenance des régions limitrophes et de nombreux pays européens. En 2008, près de 115 entreprises en provenance de 10 pays différents ont participé à ces journées de rencontres et plus de 800 rendez-vous d'affaires avaient été organisés

pour les participants. Suite au grand succès des éditions précédentes, plus de 200 entreprises sont attendues à ce lieu de rencontres interrégional cette année.

La plate-forme de rencontres s'adresse aux sociétés actives dans le secteur des services aux entreprises, aux entreprises TIC ou utilisatrices des TIC dans les secteurs du service et de l'industrie, mais aussi à toute autre entreprise à la recherche de partenaires potentiels (TPE, PME, PMI, grandes entreprises TIC, sous-traitants, fournisseurs, partenaires en R&D appliquées, spin-offs, etc.).

Les avantages principaux de cette bourse de contacts sont les suivants:

- Gain de temps grâce à la préparation minutieuse de rendez-vous d'affaires arrangés soigneusement au préalable;
- Occasion unique d'échanger de l'information et du savoir-faire;
- Consultation en ligne d'un catalogue contenant l'ensemble des profils de coopération (PC) des entreprises enregistrées;
- Opportunité pour les participants de présenter et de mettre en lumière leurs solutions innovantes et de



découvrir les dernières nouveautés en relation avec les TIC.

Grâce au soutien offert par la Chambre de Commerce, les visiteurs luxembourgeois bénéficieront d'un tarif spécial de 75,00 € (au lieu de 150,00 €). Pour les exposants au salon «Forum des Entrepreneurs by initiatives», la participation au «BICT 2009» est gratuite.

Pour de plus amples informations et pour les inscriptions en ligne, consultez le site www.b2fair.com/BICT2009 ou contactez l'équipe de l'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce
Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola et M. Niels Dickens
Tél.: (+352) 42 39 39-334/371/333 – E-mail: bict@b2fair.com – b2fair@cc.lu

29-30 octobre 2009

Visite accompagnée au salon Ecomondo en Italie



Dans le cadre de ses activités d'«Enterprise Europe Network – Luxembourg», la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, organise une visite accompagnée au salon professionnel «ECOMONDO» qui se déroulera du 29 au 30 octobre 2009 à Rimini en Italie.

Le salon «ECOMONDO» est réputé mondialement dans les secteurs de l'environnement, de l'énergie renouvelable et du développement durable. En 2008, quelque 1.000 exposants et plus de 64.000 visiteurs du monde entier ont participé à ce salon.

En 2009, la présente foire internationale porte une attention particulière sur les thèmes suivants:

- les nouvelles opportunités «vertes»;
- l'éco-design et les matériaux éco-compatibles;
- la croissance consciente;
- les technologies adaptées au développement durable;

- la responsabilité sociale;
- la révolution verte.

Afin de faciliter le déplacement des entreprises, un voyage collectif en avion au départ de Luxembourg sera proposé du 29 au 30 octobre 2009.

Des informations sur les exposants présents au «Salon Ecomondo» peuvent être obtenues à partir du site: **www.ecomondo.com**.

En cas d'intérêt, merci de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription suivant: ■

VISITE ACCOMPAGNÉE AU SALON ECOMONDO EN ITALIE • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

est intéressé(e) à participer à la visite accompagnée au «Salon Ecomondo» qui sera organisée du 29 au 30 octobre 2009 à Rimini en Italie.

Date: _____

Signature: _____

A retourner à:
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: M. Sohrab Ziai / Mme Andreja Wirtz
Tél.: (+352) 42 39 39-372/379/333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu



Location de Bureaux de 15 à 60 m² de Standing à Capellen

Idéal pour PSF - Consultants - ...
info@account.lu | tél. 95 05 74 74

Salon professionnel «CONTACT» et «Forum de l'Entreprise» à Luxembourg

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, dans le cadre de ses activités d'Enterprise Europe Network – Luxembourg, a le plaisir de vous inviter à la 4^e édition du «Forum de l'Entreprise» ainsi qu'à la 3^e édition du salon professionnel «CONTACT», qui se tiendront dans les locaux de LUXEXPO du 26 au 27 novembre 2009.

Le salon Contact représente l'unique salon dédié aux professionnels ayant lieu sur le territoire luxembourgeois. Il a pour thématique le développement des affaires au niveau de la Grande Région et héberge des PME issues de différents secteurs d'activité, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises. Ce salon remplit donc de manière pertinente un vide dans l'offre de salon professionnel sur le territoire luxembourgeois et des régions limitrophes, et représente ainsi un outil efficace et unique pour promouvoir les services et les produits au niveau national, de la Grande Région.

Les rencontres d'affaires b2fair du «Forum de l'entreprise» intégrées dans le cadre du salon CONTACT sont un lieu d'échange, mais surtout une plateforme de rencontres professionnelles dynamique qui offre aux entreprises participantes la possibilité de nouer des



nouveaux contacts d'affaires qualifiés en planifiant soigneusement au préalable des rencontres d'affaires entre exposants, entre exposants et visiteurs ainsi qu'entre visiteurs et visiteurs. Elles permettent ainsi de trouver des partenaires potentiels et de partager des expériences professionnelles au niveau de la Grande Région ainsi qu'à l'échelle internationale.

L'expérience de l'édition 2008 a été marquante, avec un taux de satisfaction particulièrement élevé et des contacts d'affaires pertinents débouchant sur des résultats concrets qui ont profité aux entreprises pour réagir face au début de la crise économique. L'édition 2009 prend en ce sens un rôle d'autant plus important, car elle représente un outil efficace au prix avantageux pour rencontrer un maximum de partenaires et clients potentiels.

Ainsi, lors de la dernière édition, ce n'était pas moins de 300 entreprises qui se sont inscrites avec quelque 450 chefs d'entreprise participants et près de 3.000 rendez-vous d'affaires qui ont été organisés en 2 jours avec

14 pays participants à l'initiative et un réseau de 38 partenaires provenant de 21 pays différents soutenant l'événement.

Pour l'édition 2009, le Forum de l'Automobile viendra se greffer à l'événement! Avec un réseau de partenaires dynamisé par le grand succès de 2008 et le franc enthousiasme des entreprises participantes, l'édition 2009 du «Forum de l'Entreprise» s'annonce d'ores et déjà comme un grand succès.

Le «Forum de l'Entreprise» c'est aussi le «Business Award» qui récompense les entreprises émérites par leur participation proactive, par la qualité de leurs rendez-vous et les résultats en termes de coopération et de partenariat.

L'inscription en ligne aux rencontres d'affaires b2fair est possible dès maintenant sous: www.b2fair.com/forumentreprise2009.

Pour de plus amples renseignements sur l'édition 2009 du Forum de l'Entreprise et ses rencontres b2fair, contactez l'équipe de l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce ou consultez le site officiel de la manifestation sous www.b2fair.com/smeforum2009

Personnes de contact: Mme Sabrina Aksil, MM. Niels Dickens et Jean-Christophe Gleis

Tél.: (+352) 42 39 39-337/371/335 – E-mail: b2fair@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société roumaine, spécialisée dans les travaux d'ingénierie pour installations industrielles et automation, offre des services de sous-traitance et cherche une coopération avec une société similaire (EEN-20090619008)
- 2 Ebéniste allemand, spécialisé dans l'ameublement de haute qualité, cherche une représentation commerciale (EEN-20090616022)
- 3 Société polonaise active dans l'industrie de métaux offre du soutien technique dans le domaine de la production d'outils spécialisés (EEN-20090612023)
- 4 Société autrichienne, spécialisée dans le soutien d'activités de relations publiques par la représentation artistique et créative du travail du client, recherche des partenaires intéressés à sous-traiter l'interprétation créative et artistique de leur travail (EEN-20090612011)
- 5 Ingénieur-conseil allemand recherche des représentants commerciaux pour modules photovoltaïques ainsi que des partenaires afin de procurer de nouveaux projets à l'ingénieur allemand. (EEN-20090610026)
- 6 Société tchèque, spécialisée dans la prestation de services de logistique offre ses services à des partenaires potentiels (EEN-20090608040)
- 7 Société allemande, spécialisée dans les services TIC et solutions TIC recherche des partenaires intéressés par la sous-traitance (EEN-20090608033)
- 8 Consultant danois concerné par les régulations alimentaires au Danemark, en Norvège et en Suède recherche une coopération interentreprises afin d'offrir des services de sous-traitance (EEN-20090611072)

- 9 Fabricant et exportateur de tous types de produits artisanaux indiens recherche des distributeurs et fournisseurs (EEN-20090527)
- 10 Fabricant pakistanais d'instruments pour coiffure et manucure offre et recherche une représentation commerciale ainsi que mise en place d'une entreprise commune (EEN-20090611)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur juillet/août 2009 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____
Numéro au RCS: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

**Professions libérales,
offrez-vous le package qui facilitera
la gestion de vos finances.**



Parce que votre profession est aussi votre passion et que vous souhaitez vous y investir davantage et consacrer moins de temps à la gestion courante de vos finances, nous avons développé un nouveau package spécialement pour vous. Cette solution personnalisée vous permettra, tout au long de votre vie et de votre carrière de gérer votre patrimoine de manière optimisée et en fonction de l'évolution de vos besoins.

N'hésitez pas à demander plus d'informations dans une agence BGL ou dans notre centre dédié aux professions libérales au (+352) 42 42-54 54.

BGL

Textes européens publiés

27 mai 2009 – 23 juin 2009

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 27 mai au 23 juin 2009

1	2009/C120/11	Avis sur la «Révision du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) et du système de label écologique communautaire (Écolabel)»
2	2009/C120/04	Avis sur le thème «Think Small First»: Priorité aux PME – Un «Small Business Act» pour l'Europe
3	2009/C130/03	Communication concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
4	2009/C120/02	Avis sur le thème «marché intérieur, vision sociale et services d'intérêt général»

Directives publiées du 27 mai – 23 juin 2009

5	2009/28/CE	Directive relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables
6	2009/44/CE	Directive concernant le caractère définitif du règlement dans les systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres et concernant les contrats de garantie financière, en ce qui concerne les systèmes liés et les créances privées

Règlements publiés du 27 mai – 23 juin 2009

7	444/2009	Règlement établissant des normes pour les éléments de sécurité et les éléments biométriques intégrés dans les passeports et les documents de voyage délivrés par les Etats membres
8	494/2009	Règlement portant adoption de certaines normes comptables internationales, pour ce qui concerne la norme comptable internationale IAS 27
9	471/2009	Règlement concernant les statistiques communautaires relatives au commerce extérieur avec les pays tiers
10	428/2009	Règlement instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur juillet/août 2009 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

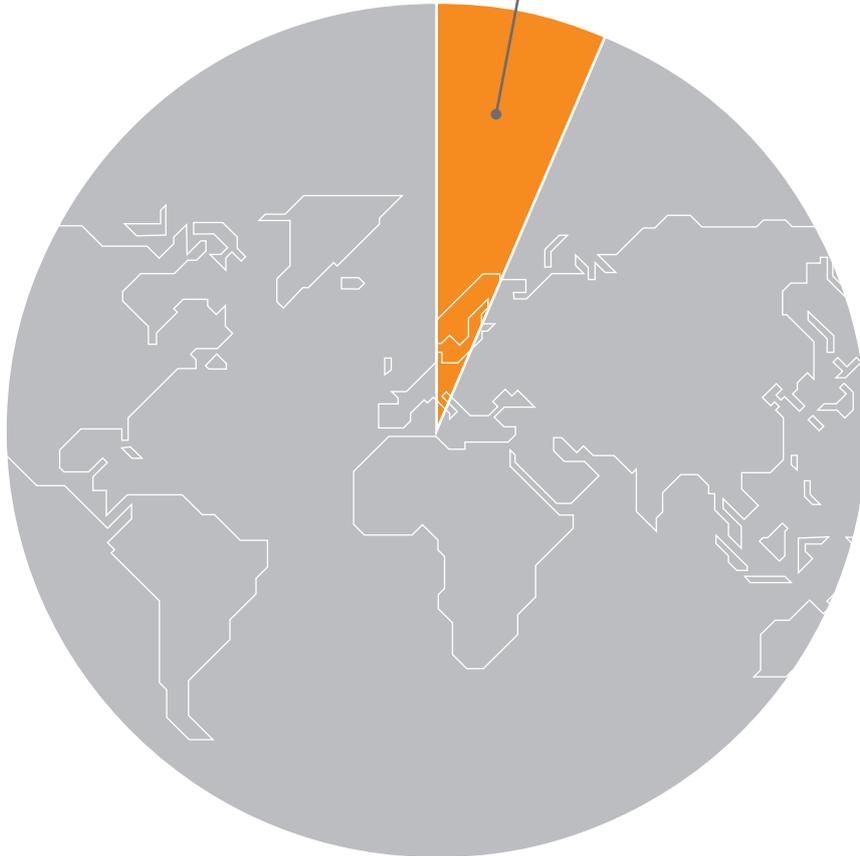
1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu

1.382 entreprises ouvertes
à de nouveaux marchés



Exporter, développer de nouvelles opportunités, se positionner sur des marchés émergents ou en expansion demande des moyens humains et logistiques importants auxquels une entreprise peut difficilement répondre seule. A travers ses missions économiques, ses stands collectifs et ses visites accompagnées sur des foires étrangères et bien d'autres actions de représentation économique à l'étranger, la Chambre de Commerce soutient et encourage les entreprises luxembourgeoises

dans leur conquête de nouveaux marchés. En 2008, **1.382 entreprises** luxembourgeoises ont participé aux manifestations de soutien au commerce extérieur organisées par la Chambre de Commerce. Et votre entreprise? Contactez dès aujourd'hui le Département International de la Chambre de Commerce pour participer aux prochaines missions économiques.

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

AFFAIRES HORS EUROPE

(+352) 42 39 39 – 310

@ world@cc.lu

AFFAIRES EUROPÉENNES

(+352) 42 39 39 – 360

europe@cc.lu



10 juin 2009

Conférence proposant des mesures aux entreprises luxembourgeoises face à la crise



L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), en étroite coopération avec la société Kluwer, a organisé une conférence d'information sur les entreprises luxembourgeoises face à la crise économique et financière qui s'est déroulée le mercredi 10 juin 2009 de 9.00 à 12.30 heures dans les locaux de la Chambre de Commerce.

186 personnes majoritairement travaillant dans un cabinet d'avocat ou dans une fiduciaire étaient inscrites à cette conférence. Cette dernière avait pour but de présenter un panorama des mesures offertes aux entreprises, confrontées aux répercussions de la crise économique et financière, comme la période suspecte, les procédures d'insolvabilité, l'exécution des sûretés, les effets comptables, respectivement le

règlement relatif aux procédures d'insolvabilité.

Plusieurs sujets ont été présentés durant cette matinée par des experts:

- **Les procédures d'insolvabilité et la période suspecte** par Jean-Michel Schmit – Avocat à la Cour et Partner auprès de NautaDutilh, Luxembourg
- **L'exécution des sûretés en droit luxembourgeois** par Danielle Kolbach – Avocat à la Cour et Partner auprès de Loyens & Loeff, Luxembourg et Vassiliyan Zanev – Avocat à la Cour et Senior Associate auprès de Loyens & Loeff, Luxembourg
- **Le Règlement (CE) n° 1346/2000 relatif aux procédures d'insolvabilité: Un tour d'horizon et présentation des applications luxembourgeoises** par Donata Grasso – Avocat à la Cour et Senior Associate auprès

de Allen & Overy, Luxembourg et Bénédicte Kurth – Avocat Liste IV et Senior Associate auprès de Allen & Overy, Luxembourg

- **Le réviseur d'entreprises face à une entreprise en difficulté** par Cyril Lamorlette – Réviseur d'entreprises auprès de Audit & Compliance
- **Les effets comptables de la remise en cause du principe de la continuité d'exploitation** par Anne-Sophie Preud'homme – Associée auprès de PricewaterhouseCoopers et Jean-Marc Thiéri, Senior Manager auprès de PricewaterhouseCoopers.

Cette conférence était suivie d'un cocktail qui a donné aux participants l'occasion de rencontrer les orateurs de manière informelle.

Pour tout renseignement complémentaire adressez vous à

Mme Muriel Morbé de l'IFCC

Tél.: (+352) 42 39 39-235 – Email: muriel.morbe@cc.lu

Séance d'information relative au lancement de la 3^e session du Master

L'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce ont organisé une séance d'information relative au lancement de la 3^e session du Master of Science «Entrepreneurship & Innovation», qui constitue la première concrétisation de leur partenariat formalisé par la structure «Luxembourg Business Academy (LBA)».

Plusieurs étudiants qui sont en train de faire ce Master ont présenté leur travail au sein des entreprises IMATEC, EPURAMAT et EPC.

Ces témoignages étaient suivis d'une intervention du professeur Sikander Khan qui enseigne à la LBA, et à la Fudan School of Management à Shanghai, et qui a donné un aperçu des stratégies changeantes actuelles des entreprises chinoises et indiennes: «China and India: the leaders out of the crisis – towards an Asian century?».

83 personnes se sont inscrites à cette manifestation gratuite qui s'est déroulée le mardi 16 juin 2009 de 17.30 à 19.30 heures au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce. La



© Gerry Huberty

MM. Sten Söderman, Sikander Khan et Paul Emering lors de la séance d'information

conférence était suivie d'un drink qui a permis aux participants de rencontrer le professeur Sikander Khan ainsi que

des étudiants et des entreprises ayant participé au master of science «Entrepreneurship & Innovation». ■

Pour tout renseignement complémentaire adressez-vous à Mme Muriel Morbé
Tél.: (+352) 42 39 39-235 – Email: muriel.morbe@cc.lu

18 juin 2009

Conférence sur les impacts du reporting financier et comptable sur la gestion des PME-PMI

L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) en collaboration avec l'Association des Trésoriers du Luxembourg (ATEL) a organisé une conférence sur les «Impacts du reporting financier et comptable sur la gestion des PME-PMI» qui s'est tenue le 18 juin 2009 de 8.45 à

12.30 dans les locaux de la Chambre de Commerce.

130 personnes se sont inscrites à cette conférence qui s'adressait aux responsables et décideurs des PME/PMI, l'objectif étant de démontrer l'importance que revêt un reporting financier adéquat et précis, conforme à la réalité

économique. Au-delà des obligations juridiques, le reporting comporte des éléments qui servent aux banques pour établir les ratings internes et autres «credit scoring». Il sert également à délivrer des informations importantes sur la situation financière réelle de l'entreprise. Il permet enfin aux Directions et



François Masquelier, Président de l'ATEL

aux Managers de prendre les décisions qui s'imposent.

Après le mot de bienvenue de M. Paul Emering, Chargé de direction de l'IFCC, de M. François Masquelier, Président de l'ATEL ainsi que de M. Julien Joseph, Président de la commission PME-PMI de l'ATEL, plusieurs sujets ont été présentés par des différents spécialistes:

- **IFRS & Normes comptables** par Fabrice Goffin de PricewaterhouseCoopers,
- **Aspects juridiques de l'établissement des comptes** par Me François Pfister de Oostvogel, Pfister, Feyten
- **Bilan & analyses en vue d'un rating bancaire** par Frédéric Lichtenberger de Dexia,

- **Recours juridiques envers les clients lors de créances impayées** par M. Frank Greff de Wildgen, Partners in Law,
- **Moyens de survie de l'entreprise à cours de liquidités** par Jean-Marie Schockmel et Jean-Philippe Mersy de Interfiduciaire et
- **Generations 2009 – étude générationnelle sur le recrutement** par Aline Weier de Robert Half International.

Cette conférence était suivie d'un cocktail qui donnait aux participants l'occasion de rencontrer les orateurs de manière informelle.

Pour tout renseignement complémentaire adressez vous à Mme Muriel Morbé de l'IFCC – Tél.: (+352) 42 39 39-235 – Email: muriel.morbe@cc.lu
Les différentes présentations peuvent être téléchargées sur le site de l'ATEL: www.atel.lu

Depuis le 1^{er} juillet 2009

Nouvelles modalités de placement des jeunes en apprentissage

Le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle informe nos lecteurs que depuis le 1^{er} juillet 2009 une nouvelle procédure concernant les modalités de placement des jeunes en apprentissage est en vigueur.

En effet, ce placement ne se fait plus exclusivement par le Service de l'Orientation professionnelle de l'Administration de l'Emploi, mais également par les services suivants: SPOS, ALJ, CPOS et CNFPC.

A cet effet, un nouveau module du fichier élèves est mis à disposition par le ministère. Le lecteur trouvera ci-dessous quelques explications concernant la nouvelle procédure des modalités de placement des jeunes en apprentissage:

Application WEB

Le 1^{er} juillet 2009, une nouvelle application faisant partie du fichier élève

va être mise en place. Cette application met à disposition des SPOS, ALJ, CNFPC et CPOS le relevé des postes d'apprentissage déclarés par les entreprises. Ce relevé sera alimenté et mis à jour exclusivement par le Service de l'Orientation professionnelle (OP) de l'Administration de l'Emploi. L'accès à l'application se fait par accès individualisé. Chaque document imprimé comprend le logo de l'institution respective ainsi que les initiales de l'utilisateur de l'application.

Démarche à suivre

L'élève à la recherche d'un poste d'apprentissage se présente soit à l'OP comme par le passé, soit en profitant des nouvelles dispositions auprès de l'un des services suivants: SPOS, ALJ, CNFPC et pendant le mois d'août au CPOS. Il est sous-entendu que l'élève doit se présenter au service dont il relève.

Concernant la nouvelle procédure, la démarche est la suivante:

- a) Sur base de l'avis d'orientation et des conditions d'accès aux différents métiers/professions, l'utilisateur de l'application effectue une recherche. Pour autant que l'offre soit suffisante, l'élève reçoit une liste nominative de cinq offres de places d'apprentissage.
- b) Le jeune se rend auprès des entreprises indiquées sur la liste. En cas de promesse d'embauche, il se rend immédiatement à l'OP qui s'occupe de la procédure en vue de l'établissement d'un contrat d'apprentissage. Ce contrat ne pourra être conclu qu'après l'obtention du bulletin de fin d'année scolaire. Si les démarches de l'élève ne sont pas concluantes, l'élève reçoit une nouvelle liste de cinq entreprises de la part du service concerné. Avant de remet-

tre cette nouvelle liste à l'élève, il y a lieu de discuter avec lui l'opportunité de changer de métier/de profession pour la poursuite de la recherche.

- c) Au cas où l'élève trouve un poste d'apprentissage de sa propre initiative, il doit se rendre à l'OP pour la suite de la procédure.
- d) Pour l'élève d'origine non communautaire, il faut vérifier s'il est en possession d'une carte d'identité ou d'une attestation d'autorisation de séjour. S'il y a des doutes quant à la régularité des papiers, l'élève doit se rendre à l'OP.

Cette procédure est applicable pour les différentes institutions (SPOS, ALJ et CNFPC) jusqu'au 30 juillet ainsi que du 1^{er} septembre au 31 octobre. Pendant le mois d'août l'élève peut se présenter à l'OP et au CPOS. Après le 1^{er} novembre, la seule OP est en charge du dossier. ■



Pour plus d'informations, adressez-vous à Mme Line Jacoby,
Chambre de Commerce – Tél.: (+352) 42 39 39-236

Agreement between the European Corporate Governance Institute and the University of Luxembourg

New European Corporate Governance Research Foundation

The European Corporate Governance Institute (ECGI) and the University of Luxembourg today signed an agreement towards the establishment of a new entity, the European Corporate Governance Research Foundation (ECGRF), in Luxembourg. The announcement of the agreement is made at a conference on "Corporate Governance in Crisis?", which assembles a distinguished group of researchers under the High Patronage of European Commission President, José Manuel Barroso. The event is held a week after G8 Finance Ministers made corporate governance the first of five categories in the Lecce Framework.

The new Foundation will allow the ECGI to meet the need for an independent, multi-national organisation that promotes relevant world-class research on corporate governance to guide policy makers and practitioners. It will receive endowments from outside contributors. The ulti-

mate fund-raising goal is € 12.6 million to be reached over two years.

Since its foundation in 2002, the ECGI has established itself as the largest and most prestigious group of academics working in the field of corporate governance in the world. It has as its research members the most prominent researchers in economics, finance and law in both Europe and North America. It has a growing base of individual and corporate practitioners with a shared interest in corporate governance. It has organised high profile conferences that have been at the forefront of academic debate and at the top of the policy agenda. It has exposed leading practitioners and policymakers in Europe and across the Atlantic to the latest facts, academic thinking and analysis; and it has demonstrated that it has the managerial capabilities to organise activities and events of the highest quality and to the highest standards.

Over this period, the ECGI's activities have been funded by membership subscriptions and by fees for research and training projects commissioned by third parties. Having laid the basis for the establishment of an institution of unsurpassed academic excellence and policy relevance, the ECGI Board, supported by its members, has been involved in detailed discussions with the University of Luxembourg with a view to establish a strategic partnership and to create a Research Foundation with sufficient additional resources to establish a physical as well as an intellectual presence and pursue a research agenda that will further guide policy over the current century.

To this end, corporate governance will continue to be interpreted broadly so as to fit in all areas of modern corporate finance, corporate law and institutional economics. This concerns the governance of corporations of all kinds, listed or not listed, including industrial

companies, holding companies, banks, insurance companies, stock exchanges, co-operatives, not for profit organisations, foundations and investment funds. The research agenda addresses topics such as ownership and control, shareholder activism, family firms, private equity, sovereign wealth funds, the role of debt holders, the involvement of employees, the role of gatekeepers like rating agencies, law firms, investment banks, accountants and auditors. In short ECGRF will help ECGI championing cutting-edge research on topical problems, such as the role of corporate governance in preventing banking crises.

ECGI's activities are complementary to those of the University of Luxembourg's dynamic Faculty of Law, Economics and Finance that stands to benefit from ECGI's scientific potential, international reach and privileged contacts. While housing and materially supporting ECGI, the University has fully recognised that ECGI's intellectual and organic independence must be entirely preserved and governance provisions have been foreseen to ensure this.

When the minimum endowment threshold (€ 6.6 million) is reached, the ECGI will, subject to the approval of its members, move its seat to Luxembourg and be transformed from a Belgian into a Luxembourg not-for-profit association. The ECGI will then found the ECGRF, a foundation under Luxembourg statute.

ECGI will remain scientifically and organically independent. Its international Board of Directors will continue to be elected by its membership and ultimate control of the Board will continue to lie

with its academic component. The Chairman will continue to be a non-academic. The Board of Trustees of the Foundation will have the same basic features as ECGI while the Chair and two other seats, one academic and one non-academic, will be reserved for Luxembourg designees.

The combined resources of the ECGI and the ECGRF will make possible an even more effective contribution from Europe to the challenges that face the corporate world, regulators and policy makers. ■

For further information, please contact:

For the ECGI:

Marco Becht, ECGI Executive Director

Tel: (+32) 478 406 156 – Email: marco.becht@ecgi.org

For the Faculty of Law, Economics and Finance of the University of Luxembourg:

Prof. Dr André Prüm, Doyen

Tel.: (+352) 46 66 44 6307 – Email: andre.prum@uni.lu

Communications department:

Tel.: (+ 352) 46 66 44 6563 – Email: britta.schlueter@uni.lu

OLAP

Programme des formations en été

Par la plupart des salariés, les mois d'été sont généralement utilisés pour se détendre et reprendre l'énergie. Ainsi l'activité au sein des entreprises ralentit et nombreux sont ceux qui profitent de cette plage creuse pour améliorer leur efficacité professionnelle et personnelle par le biais de la formation continue.

Dans le cadre du SummerTraining 2009 by OLAP, le programme entre le 15 juillet et le 15 septembre se limite

à 20 séminaires. Cette année l'OLAP a élaboré entre autres une offre cohérente de séminaires pour secrétaires et assistant(e)s. Par des sujets répondant exactement aux besoins réels de cette activité professionnelle, proposés en modules de courte durée, les personnes concernées pourront se former sans devoir s'absenter plus d'une journée entière de leur poste de travail.

Suite au grand succès de l'année précédente, l'OLAP a de nouveau opté

pour le centre de formation et de séminaires (CEFOS) à Remich, comme lieu de formation. Mis à part l'accès facile et les locaux clairs et agréables, le CEFOS accueille les participants dans un environnement verdoyant de la magnifique vallée viticole de la Moselle.

Tous les détails de cette action spéciale peuvent être consultés sous www.olap.lu. ■

Université de Luxembourg

Des bourses américaines pour deux étudiantes de l'Université du Luxembourg

La mobilité occupe une place essentielle dans la vie académique de l'Université du Luxembourg où tout étudiant de Bachelor doit

effectuer au moins un semestre à l'étranger. Grâce au «US Embassy-Enterprise Scholarship programme», deux étudiantes de l'Université du Luxembourg peu-

vent partir beaucoup plus loin que la plupart de leurs camarades d'études: il s'agit de Tania Steinmetz et Danielle Schnadt, toutes deux en Bachelor en

Sciences de l'Éducation, qui passeront un semestre aux États-Unis. Les bourses ont été remises lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 4 juin en présence de Madame l'ambassadrice Ann Wagner et du recteur Rolf Tarrach au campus de Limpertsberg.

En 2008, l'ambassade américaine du Luxembourg, l'Université du Luxembourg et plusieurs firmes américaines établies au Grand-Duché (Airtech Europe, Brinks, Deloitte, IBM, John Deere Bank, JP Morgan, Pfizer, EMC, Ocean Oil Construction, Goodyear, State Street Bank, Guardian) avaient créé ensemble le «US Embassy-Enterprise Scholarship programme», un programme de bourses octroyées conjointement par l'ambassade et par les entreprises. Deux des trois premiers

étudiants ayant profité de cette occasion unique étaient également présents lors de la cérémonie pour raconter leurs expériences aux États-Unis en 2008/2009. Au moment où l'ambassadrice Ann Wagner s'apprête à quitter le Luxembourg, le recteur Rolf Tarrach a tenu à la remercier pour la mise en place de ce programme de bourses.

Recrutant annuellement, ce programme récompense des étudiants très méritants de Bachelor en leur permettant d'étudier durant tout un semestre aux États-Unis. Ces échanges avec des universités américaines permettent l'enrichissement personnel de l'étudiant et celui de la communauté universitaire du Luxembourg. Sont éligibles, les étudiants parlant couramment l'anglais et qui ont terminé leur troisième semestre



De g. à droite: Le recteur Rolf Tarrach, les étudiantes Tania Steinmetz et Danielle Schnadt ainsi que l'ambassadrice Ann Wagner

avant de partir à l'étranger. Des solutions destinées à couvrir les frais d'inscription des universités américaines ont également été trouvées. ■

Pour plus d'informations, consultez le Service des Études et de la Vie Étudiante (SEVE) de l'Université de Luxembourg – Tél.: (+ 352) 46 66 44-6222/6610 – Email: seve.infos@uni.lu

Nouveau matériel pédagogique

Une nouvelle publication pour se préparer aux tests Business Language Testing Service (BULATS)

■ Principales caractéristiques des tests BULATS

Après son lancement en 1998, BULATS connaît un taux de croissance important et le nombre d'entreprises l'utilisant est en augmentation. Reconnu de plus en plus parmi les entreprises des principaux secteurs d'activité et les écoles de l'enseignement supérieur, il propose l'évaluation partielle de compétences linguistiques (compréhension orale et écrite) et langagières (expression orale et écrite). En effet, un profil de compétences en langues peut être obtenu en fonction des besoins de chaque utilisateur. Déjà adopté par de nombreuses entreprises (Airbus, Nestlé, Robert Bosch, Ernst & Young, Euroclear et bien d'autres), le test linguistique professionnel BULATS s'adapte à tous les besoins grâce à la modularité de son service.

«Essential BULATS» est une méthode d'autopréparation au BULATS (accompagnée d'un Cd-rom et d'un CD audio) pouvant également être utilisée en classe par les professeurs pour la préparation aux examens des étudiants.

«Essential BULATS» couvre tous les modules du test BULATS: le test standard papier, le test d'expression écrite et celui d'expression orale. L'intérêt majeur de cette nouvelle publication pour les candidats est qu'ils peuvent ainsi se familiariser avec le format et le contenu du test.

Conçu en tant qu'outil d'autoformation, les étudiants disposeront des feuilles-réponses avec les scripts des enregistrements, mais aussi des analyses leur permettant de comprendre pourquoi leurs réponses sont correctes ou non.



Le Cd-rom qui accompagne «Essential BULATS» est une introduction au test BULATS informatisé. Il contient des questions de Cambridge ESOL – disponibles aussi et bien sûr dans le livre –, mais permettant aux candidats de s'entraîner au format électronique. Pour plus d'information, consultez: www.cambridge.org. ■

Cette publication, approuvée par Cambridge ESOL est disponible depuis novembre 2005. «Essential BULATS», édité par Cambridge University Press et écrit par David Clark – auteur déjà très expérimenté d'items pour BULATS – comporte différentes sections: guide pour le test, exemples et exercices

7^e programme-cadre

Les partenariats public-privé au service de la recherche et de la croissance en Europe



Le Commissaire européen en charge de la Science et de la Recherche, M. Janez Potocnik

Dans le cadre du plan de relance de l'économie européenne, des investissements dans la Recherche et le Développement ont été annoncés le 30 mars dernier par le Commissaire européen en charge de la Science et de la Recherche, M. Janez Potocnik, ainsi que par des hauts représentants de l'automobile, de la construction et de l'industrie manufacturière, des secteurs considérés comme porteurs de croissance. Dès 2009 et sur une période de quatre ans, ces investissements prendront la forme de trois partenariats public-privé (PPP) pour la recherche, soit un par secteur décrit ci-dessous, et seront financés à parts égales par la Commission européenne (CE) et le privé.

- **«Green Cars»** est le PPP destiné à l'industrie automobile en Europe, via l'utilisation d'énergies renouvelables et non-polluantes, des avancées en termes de sécurité, et une meilleure gestion du trafic. Ce PPP possède de loin le budget le plus important, puisque sa dotation initiale d'un milliard d'EUR est passée à 5 milliards grâce à des prêts de la Banque européenne d'Investissement. Le premier appel à propositions aura lieu le 31 juillet 2009 et mettra à disposition 108 millions d'EUR pour l'année 2010.

- **«Energy-efficient Buildings»** veut stimuler le secteur du bâtiment tout en apportant des solutions pour réduire les consommations d'énergie des constructions nouvelles et rénovées et pour que celles-ci couvrent leurs propres besoins en énergie. Ce PPP a une importance majeure tant dans la relance de l'économie que pour le respect du paquet énergie-climat. Le secteur du bâtiment emploie en effet 32 millions de personnes en Europe et le secteur immobilier représente 40 % de la consommation énergétique totale de l'Union européenne (UE). En voulant développer des technologies toujours plus performantes telles que le photovoltaïque ou le vitrage intelligent, ce PPP, doté d'un budget d'un milliard d'EUR, consacrera 65 millions d'EUR pour un premier appel à propositions dès le 31 juillet 2009.
- **«Factories of the Future»** mise sur l'amélioration des techniques de production dans l'industrie manufacturière européenne. Il s'agit de développer des processus de fabrication plus «verts», économes, sécurisés, modulables et fiables afin de relever les défis de la mondialisation. L'enjeu est de taille car les usines regroupent 28 % des travailleurs européens et représen-

tent 28 % de la consommation énergétique de l'UE. Ce PPP regroupe 25 secteurs industriels transversaux et bénéficie d'un budget d'1,2 milliard d'EUR, dont 190 millions seront débloqués pour un appel à propositions à partir du 31 juillet 2009.

■ Les partenariats public-privé (PPP) dans le FP7

La mise en œuvre des PPP se fera grâce à une dotation financière provenant de plusieurs domaines thématiques du volet «Coopération» du 7^e Programme-Cadre européen de Recherche et Développement (FP7), à savoir Énergie, Environnement, Matériaux, Transports et Technologies de l'Information et de la Communication.

Le FP7 est le principal instrument de financement de la Recherche, Développement et Innovation (RDI) à l'échelon européen. Outil clé répondant aux besoins de l'Europe en matière d'emploi, de productivité et de compétitivité, il consacre plus de 50 milliards d'euros, sur la période 2007-2013, à encourager et renforcer les activités de RDI ainsi que la coopération entre les acteurs privés et publics européens de la recherche.

Les objectifs généraux du FP7 ont été regroupés en quatre programmes spécifiques:

- **«Coopération»** favorise les activités de recherche collaborative entre industriels, monde universitaire et centres de recherche (budget: 32 milliards d'EUR).
- **«Idées»** a pour objectif de faire de l'Europe un pôle d'attraction des meilleurs chercheurs mondiaux en finançant la «recherche exploratoire» (budget: 7,5 milliards d'EUR).
- **«Personnes»** soutient la mobilité et le développement de la carrière des chercheurs au niveau européen et international (budget: 4,7 milliards d'EUR).
- **«Capacités»** vise à renforcer les aptitudes de recherche et d'innovation ainsi que les actions de soutien aux infrastructures de recherche, à la coo-

pération internationale et au potentiel d'innovation des PME (budget: 4 milliards d'EUR).

Ceux-ci œuvrent en commun à la promotion et l'encouragement de création de pôles européens d'excellence dans le domaine de la recherche.

■ **«Passerelles et partenariats industrie-académie» («Industry-Academia Partnerships and Pathways»)**

Les partenariats public-privé se traduisent aussi au travers du programme spécifique «Personnes» avec les «Passerelles et partenariats industrie-académie»

(«Industry-Academia Partnerships and Pathways»). Elles stimulent la coopération sur le long terme entre les centres de recherche publics et l'industrie et visent à soutenir la mobilité des chercheurs.

Un workshop dédié à ce dispositif, organisé conjointement par les deux Points de Contact Nationaux «Personnes» au Luxembourg: Luxinnovation et le Fonds National de la Recherche, a réuni une trentaine d'acteurs luxembourgeois le 12 juin dernier dans les locaux de la Chambre de Commerce.

M. David Pina, représentant de la Commission européenne, a présenté le contenu de l'appel à propositions actuellement en cours ainsi que les modalités

de participation. Malgré un taux de succès avoisinant les 40 %, ce dispositif reste encore largement méconnu, mais suite à cette session d'informations et d'échanges, il suscite un intérêt manifeste auprès des entreprises souhaitant déposer un projet avant la clôture de l'appel le 29 juillet prochain.

Vous pouvez retrouver les contenus des présentations de ce workshop sous la rubrique «Toutes nos actualités» sur le site Internet de Luxinnovation: www.luxinnovation.lu.

Pour plus d'informations sur les initiatives partenariats public-privé (PPP), veuillez contacter:
Mme Stéphanie De Geeter – Chef de projet, Programmes de financement nationaux et européens
Luxinnovation GIE – Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg – Kirchberg
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: info@luxinnovation.lu

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation: www.luxinnovation.lu
ainsi que le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu

Nouvelle édition du magazine FOCUS

Le secteur spatial à l'honneur dans le nouveau «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg»

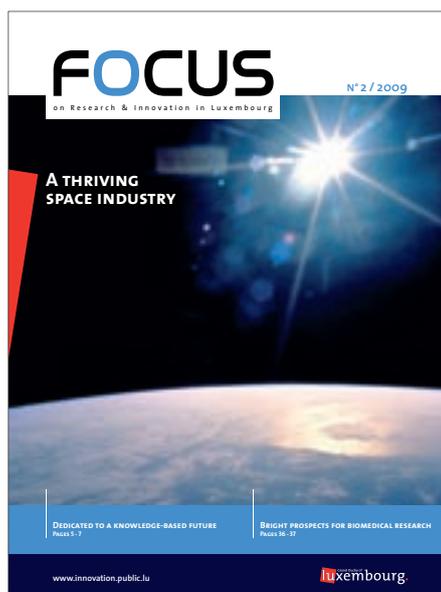
Dossier principal de la nouvelle édition de «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg», le secteur spatial au Grand-Duché de Luxembourg se dévoile. Conçu pour promouvoir la recherche et l'innovation au Luxembourg auprès d'un public national et international, le FOCUS propose également de découvrir les récents succès des entrepreneurs luxembour-

geois ainsi que les activités des équipes nationales de recherche.

Le Luxembourg offre de nombreux atouts aux entreprises nationales ainsi qu'aux investisseurs étrangers: un environnement avantageux pour la haute technologie, une main d'œuvre hautement qualifiée et un cadre légal adapté et en constante évolution en matière d'économie, de recherche et d'innovation.

Le magazine FOCUS, publié par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, en collaboration avec le Board of Economic Development, le Fonds National de la Recherche, le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, et le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, contribue à renforcer l'attractivité du Grand-Duché

MASTERCRAFT
organisme de formation professionnelle continue
www.mastercraft.lu



pour les activités liées à la recherche et à l'innovation.

Ce numéro de FOCUS dresse le portrait du secteur spatial luxembourgeois en présentant des entreprises comme SES, Euro-Composites, HITEC et LuxSpace, ainsi que les actions de promotion apportées au secteur par le Gouvernement.

Il expose également les succès à l'international des idées innovantes des entrepreneurs luxembourgeois. On peut évoquer les créateurs d'eXstream Engineering ou Waagner-Biro Luxembourg Stage Systems, ou encore le directeur de EuroDNS, Xavier Buck, 4^e du concours mondial «Creative Young Entrepreneur 2008».

L'avenir de la recherche biomédicale au Luxembourg est mis en avant à travers les activités du Centre de Recherche Public – Santé. Celui-ci contribue, tout comme les activités des équipes spécialisées des centres de recherche publics au Luxembourg, au rayonnement de la recherche au Grand-Duché; rayonnement renforcé également par le développement des relations à l'international de l'Université du Luxembourg.

FOCUS est diffusé à l'échelle nationale et internationale, tant à l'attention des entreprises, universités et laboratoires de recherche publics, que des investisseurs ou des décideurs politiques.

Pour en recevoir un exemplaire et pour plus de renseignements, veuillez contacter: Mme Lena Martensson
Luxinnovation GIE, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg – Kirchberg

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: info@luxinnovation.lu

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation: www.luxinnovation.lu ainsi que le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu

Salon du Bourget 2009

Première participation luxembourgeoise pour le 100^e anniversaire du salon du Bourget 2009

Dans le cadre de ses missions de promotion du Luxembourg en matière d'aéronautique et d'aérospatial, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche et Point de contact national de l'Agence spatiale européenne (ESA) au Luxembourg, a participé à la 48^e édition du Salon du Bourget, qui s'est tenu à Paris du 15 au 21 juin 2009.

Pour sa première représentation au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, le Luxembourg a su profi-

ter de cet événement majeur pour présenter ses pôles d'excellence et se positionner comme un acteur clé au niveau européen, grâce notamment à ses multiples activités de Recherche, Développement et d'Innovation (RDI) dans le domaine.

En complément de l'initiative du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, Luxinnovation a participé au Salon du Bourget avec 10 autres exposants luxembourgeois, à savoir les entreprises Avitec S.à r.l., C.T.I. Systems SA, Cae-Aviation, CPI, Luxspace S.à r.l.,

Oerlikon Balzers Coating Luxembourg, PM Optima, Saturne Technology, Sime-lux SA et Skytation.

Le salon parisien a offert à ces entreprises la possibilité d'exposer leur potentiel sur le marché aéronautique international, de rencontrer des décideurs ou des clients potentiels notamment par le biais de rendez-vous personnalisés. Organisées dans le cadre des Bourses d'Affaires et Technologiques du réseau Enterprise Europe Network, réseau européen au service des PME, ces sessions d'échanges se sont conclues par

de fructueux entretiens pour lesquels Luxinnovation a rempli son rôle de soutien aux entreprises.

■ **L'implication luxembourgeoise dans le domaine aérospatial**

Vitrine incontournable pour accroître sa visibilité à l'international, le Salon du Bourget a couvert, cette année encore, de nombreux secteurs de l'industrie aéronautique et spatiale, tels que la construction et l'assemblage d'aéronefs, l'aide au pilotage et à la navigation, la sous-traitance mécanique/métallurgique ou encore le système d'équipements aéroportés.

Concernant la thématique spatiale, le Luxembourg n'est pas en reste face aux quarante-sept autres pays représentés lors de l'édition 2009. En tant que Point de contact national de l'Agence spatiale européenne (ESA), Luxinnovation a participé à la mise en place de rencontres entre industriels et représentants du secteur aérospatial. A cette occasion, des entreprises du Groupement Luxembourgeois de l'Aéronautique et de l'Espace (GLAE) ont pu échanger des informations avec le réseau français des acteurs du spatial SPHERIS, créé à l'initiative du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), dont l'objectif est de promouvoir les applications spatiales et soutenir le développement des marchés spatiaux, en particulier à l'export.

D'autre part, l'entreprise luxembourgeoise Smart Air, active dans la propriété fractionnée d'avions d'affaires utilisés pour des déplacements profes-



sionnels et privés, a effectué une belle opération en présentant au plus grand nombre le Diamond D-JET, premier avion monoréacteur cinq places nouvelle génération.

■ **Des partenariats à l'international**

Autre temps fort du salon: la signature d'un contrat de partenariat entre HISPASAT, opérateur espagnol de télécommunications par satellite et OHB, intégrateur allemand de satellites. Ce partenariat débouchera sur le dévelop-

pement commun d'une plateforme satellitaire géostationnaire SGEO, conçue dans le cadre du programme ARTES 11, auquel le Luxembourg participe.

Grâce aux nombreuses rencontres qui ont ponctué cette nouvelle édition, des liens efficaces et pérennes entre le milieu de la recherche au Luxembourg et les industriels ou agences spatiales étrangères on pu être renforcés. Forte de son succès, cette initiative sera assurément reconduite pour l'édition 2011.

Pour plus de renseignements sur la participation de Luxinnovation au salon du Bourget 2009, veuillez contacter:
M. Arnaud Duban – Technologies et gestion de l'innovation – Enterprise Europe Network – Luxembourg
E-mail: arnaud.duban@luxinnovation.lu

M. Jean Trimbour – Programmes de financement nationaux et européens Technologies spatiales et télécommunications – Point de contact national ESA – E-mail: jean.trimbour@luxinnovation.lu

LUXINNOVATION GIE

Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche
7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg – Kirchberg
Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation: www.luxinnovation.lu ainsi que le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu

CRP Henri Tudor

Naissance d'un nouveau département: «Advanced Materials and Structures»



Le Centre de Recherche Public Henri Tudor a annoncé la création de son nouveau département: «Advanced Materials and Structures», proposant aux professionnels de

l'industrie une gamme étendue d'expertise, d'étude et de développement de matériaux innovants.

Pour bénéficier d'une meilleure visibilité, deux unités du Centre de Recherche Public se sont réunies pour former ce nouveau département. Cette nouvelle structure rassemble ainsi soixante collaborateurs qualifiés travaillant sur des projets de Recherche et Développement (R&D) multiples à la pointe des préoccupations industrielles et scientifiques. L'approche globale incluant la conception, la réalisation et la caractérisation des propriétés physico-chimiques et des propriétés d'usage de matériaux est le principal fer de lance du département, dirigé par David

Ruch. L'activité de modélisation et simulation des procédés et structures, gérée par Salim Belouettar, complète parfaitement ce spectre d'activités. Enfin, l'ensemble des équipements dont le département a su se doter – qu'il s'agisse des dispositifs de synthèse ou de mise en œuvre, des dispositifs de caractérisation des propriétés de surface, d'usage ou de composition – en font une plate-forme technologique particulièrement étoffée. Ainsi, grâce à son équipe spécialisée dans les matériaux et aux équipements dont il dispose, le CRP Henri Tudor, via son nouveau département, propose une palette étendue de services aux industriels sous forme de prestations de service et de contrats RDI. ■

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter M. David Ruch: david.ruch@tudor.lu

Gestion de projets

Nouvelle formation pour les chefs de projets

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor a organisé le 16 juin dernier, une présentation de son nouveau projet de recherche orienté vers la formation des chefs de projet, dénommé «Skills Manager – Fit your skills to manage projects». Avec plus de 70 participants, cette conférence a prouvé que la place luxembourgeoise montre déjà un grand intérêt pour le projet.

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor a constaté que les méthodes en gestion de projet sont en forte croissance au Grand-Duché de Luxembourg. Ce nouveau mode d'organisation s'accompagne de l'émergence de nouvelles compétences particulièrement recherchées par les entreprises et les chefs de projet. Si les compétences techniques semblent plus faciles à développer, un enjeu majeur concerne

les compétences comportementales. Or, l'offre correspondante à ces dernières est relativement pauvre. Face à ce constat, le CRP Henri Tudor a lancé le projet «Skills Manager» qui vise à concevoir, développer et mettre en œuvre un dispositif permettant de diagnostiquer les compétences des chefs de projet. Sur base de ce diagnostic, un ensemble de formations permettant de les faire évoluer seront également conçues et enrichiront le catalogue de formations du CRP Henri Tudor, en ciblant aussi bien les compétences techniques que comportementales.

Skills Manager est une offre de formation en gestion de projet, construite autour de 3 objectifs:

- disposer d'une offre complète de 20 à 25 modules de formation pour acquérir des compétences techniques,

contextuelles et comportementales (portfolio management, planification, communication, cycle de vie du projet, management de l'équipe projet, négociation, pilotage et tableaux de bord...);

- proposer un diagnostic de compétences permettant de construire un parcours personnalisé;
- faire des économies d'échelle en réunissant des organismes de formation en gestion de projet sur une même plate-forme.

Skills Manager est adapté aux entreprises qui souhaitent développer, compléter ou adapter leurs compétences. Le projet leur permet alors de bénéficier d'une offre complète, individualisée et économique. ■

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Sébastien Pineau
Tél.: (+352) 42 59 91-844 – E-mail: sebastien.pineau@tudor.lu

Remise d'un don à l'asbl Jonk Entrepreneuren par les organisateurs de la conférence «Journées de l'Economie 2009»

Les organisateurs des «Journées de l'Economie 2009» – le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, la Chambre de Commerce et la FEDIL, avec le soutien de PricewaterhouseCoopers – avaient gracieusement décidé de reverser les droits d'entrées récoltés lors de cette manifestation à l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg.

L'association, qui regroupe des représentants du milieu scolaire et des représentants du monde économique, a pour but de perpétuer et de dynamiser le mouvement «esprit d'entreprendre» au niveau de l'enseignement luxembourgeois. Sa mission principale consiste à inspirer et à préparer les écoliers, les élèves et les étudiants à innover, à créer, à prendre des initiatives et à être responsables.

Grâce à un partenariat entre les entreprises et l'enseignement, l'association vise à «Apprendre à Entreprendre» aux jeunes par le biais de différentes activités à chaque niveau de l'enseignement luxembourgeois.

La remise de ce don, s'élevant à 8.800 €, a été faite le 14 mai pendant la conférence «Apprendre à Entreprendre»



De g. à dr.: G. Eischen, Chambre de Commerce; R. Lanners, FEDIL, L. Henzig, PricewaterhouseCoopers, S. Allegrezza, Observatoire de la Compétitivité; S. Lucas, JEL; F. Folmer, membre du conseil d'Administration JEL

organisée dans le cadre de la Semaine de la Créativité et de l'Innovation à la Foire de Printemps.

(Communiqué par l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg) ■

Pour plus d'informations, prière de contacter l'asbl

(lucas@jonk-entrepreneuren.lu – Tél.: (+352) 22 02 68) ou de visiter le site: www.jonk-entrepreneuren.lu

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tél. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/dépuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Rapport d'activités 2008

Le CRP – Gabriel Lippmann: un centre performant



De g. à dr.: Raymond Bausch, Secrétaire général du FNR, Léon Wietor, membre du CA du CRP – Gabriel Lippmann, Fernand Reinig, Administrateur-directeur du CRP – Gabriel Lippmann, Léon Diederich, Conseiller de Gouvernement adjoint auprès du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le CRP – Gabriel Lippmann affiche ses résultats 2008 sans rougir. Tous les critères de performances fixés avec le ministère de tutelle ont été atteints!

Nombre de projets, nombre de chercheurs employés ou nombre de publications scientifiques: tous les chiffres du CRP – Gabriel Lippmann sont à la

hausse, y compris les indicateurs financiers repris dans la convention pluriannuelle signée avec le Ministère de la Culture, le l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Avec cette performance, le CRP – Gabriel Lippmann est en effet loin de se retrouver en queue de peloton au niveau national en matière d'autofinancement. Le CRP – Gabriel Lippmann a su poursuivre l'an dernier son développement malgré la crise. Son département «Recherche en Equipements Automobile» en a toutefois subi les conséquences et n'a pas pu poursuivre sa jeune croissance. Les équipementiers sont par les temps qui courent moins enclins à investir. Le centre envisage donc une réorientation des recherches du département. La nouvelle technologie visée se situe dans le domaine des senseurs. Le rapport d'activités présenté documente amplement les résultats obtenus par les équipes de recherche du CRP au sein de ses quatre départements, à savoir: Environnement et Agro-biotechnologies; Informatique, Systèmes et Collaboration; Science et Analyse des Matériaux; et enfin Recherche en Equipements Automobiles. Au total, pas moins de 105 projets ont été

menés dans les différents laboratoires du centre! Pour arriver au bout de tous ces travaux, le CRP – Gabriel Lippmann a pu compter sur 190 collaborateurs fin 2008: une vingtaine de plus qu'un an plus tôt, soit une augmentation en personnel de plus de 16 %!

Et pour que ces chercheurs bénéficient de conditions de travail optimales, la construction d'une extension de quelques 4.000 m² supplémentaires a débuté en juillet pour s'achever fin 2008. En décembre, l'équipe du Laboratoire de Photovoltaïque de l'Université du Luxembourg y a pris ses quartiers. Elle a été suivie début 2009 par les chercheurs du centre de recherche européen de la Société Novelis. Les scientifiques du CRP ont dû attendre la résolution des derniers problèmes techniques avant de profiter à leur tour d'un outil de travail qui doit permettre au centre d'honorer jusqu'en 2010 les termes de son contrat signé avec le ministère de tutelle. Cette extension permettra en effet au CRP – Gabriel Lippmann de poursuivre son développement jusqu'à son déménagement dans la future Cité des Sciences.

LETTRAGE ■
 DIGITAL PRINT ■
 SERIGRAPHIE ■
 SIGNALETIQUE ■
 TEXTILE ■

**Technique Publicitaire
 Professionnelle & Créative**

peki[®]
 .com

Technique Publicitaire
D-54317 Osburg / Trier
Phone: +49 6500 9141-30

Z.I. à côté de la B 52 /
 Prolongement direct de l'autoroute Wasserbillig-Trier

8^e Forum des Mini-Entreprises



Photo de tous les gagnants après la remise des prix

Le jeudi, 11 juin 2009 le 8^e Forum des Mini-Entreprises s'est tenu au Campus scolaire Geesseknäppchen. Ce concours national des mini-entreprises a réuni les 6 meilleures mini-entreprises de l'année académique 2008-2009. Celles-ci étaient représentées au total par 120 étudiants et par 13 enseignants issus de 4 lycées différents. Une centaine de personnes des secteurs public et privé s'était rendue au Forum Geesseknäppchen pour assister au concours et soutenir les jeunes entrepreneurs.

Le projet des Mini-Entreprises de l'asbl Jonk Entrepreneuren favorise l'esprit d'entreprise des lycéens aux niveaux de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Pendant une année, les élèves sont responsables d'une mini-entreprise dans laquelle ils sont amenés à prendre des décisions et à en assumer la responsabilité. Les mini-entreprises visent à stimuler l'émergence d'une culture entrepreneuriale auprès des jeunes en leur faisant découvrir les différents aspects de la vie d'une entreprise de l'assemblée générale constitutive jusqu'à la liquidation.

En présence de Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation profession-

nelle et de Monsieur François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Ministre du Travail et de l'Emploi, les mini-entreprises se sont présentées au public à l'aide de leur stand de vente ainsi que par des présentations sur scène.

Le jury était composé de quatre représentants de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg (Betty Fontaine, Robert Glaesener, Romain Hilger et Patrick Muller), de deux professeurs Messieurs Christian Gutenkauf et Jean-Paul Greisch ainsi que d'un représentant du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Madame Betsy Reisen. Le jury avait pour tâche de désigner la meilleure mini-entreprise de l'année et les gagnants des prix spéciaux dans 7 catégories. Tous les projets étaient d'un niveau excellent et les résultats de l'évaluation des mini-entreprises étaient extrêmement serrés.

Les gagnants du concours sont les suivants:

- La mini-entreprise PANCAKE PALACE Lycée Classique de Diekirch a remporté le prix de la mini-entreprise de l'année et a été nominée comme représentant luxembourgeois à la «20^e JA-YE European Company of the Year Competition» qui se dérou-

lera du 2 au 5 juillet 2009 à Rotterdam. Il s'agit du concours européen des mini-entreprises et cette année 30 pays y participeront avec leur meilleure mini-entreprise nationale. Pancake Palace est organisé en 5 services complémentaires autour de la production de crêpes sucrées et salées.

- THE PIMPRAIDERS du Lycée Aline Mayrisch a remporté le prix du meilleur produit/service le plus innovant;
- KADOMANIA du Lycée Technique de Bonnevoie a remporté le prix de la meilleure gestion financière;
- PANCAKE PALACE du Lycée Classique de Diekirch a gagné le prix du meilleur «Business Plan» et le prix de la meilleure stratégie et action commerciale;
- YOUNG INNOVATION du Lycée Technique Agricole Ettelbruck a remporté le prix du meilleur stand;
- CARBOLUX du Lycée Technique Agricole Ettelbruck a été récompensé par le prix de la meilleure présentation;
- FOODLOCKER du Lycée Aline Mayrisch a reçu le prix spécial du jury.

Plus d'informations sur www.jonk-entrepreneuren.lu.

Entreprise Luxembourg 2.0

Recommandations de la Chambre de Commerce à destination de la future coalition gouvernementale



MM. Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce, et Carlo Thelen, Chef du Département Economique, lors de la présentation du document «Entreprise Luxembourg 2.0»

La Chambre de Commerce a présenté le lundi 17 juin 2009 la 7^e édition du bulletin économique «Actualité et Tendances». Intitulée «Entreprise Luxembourg 2.0», cette nouvelle édition regroupe un certain nombre de recommandations à destination de la future coalition gouvernementale et propose à la nouvelle équipe en charge du pays une

série de pistes, de réflexions et d'idées concrètes pour assurer au mieux l'intérêt économique général du Grand-Duché. Elaboré dans le cadre d'un Groupe de Travail ad hoc, composé de membres élus de la Chambre de Commerce, Entreprise Luxembourg 2.0 se divise en deux documents: un texte exhaustif et un résumé exécutif avec 20 mesures prioritaires. Le document

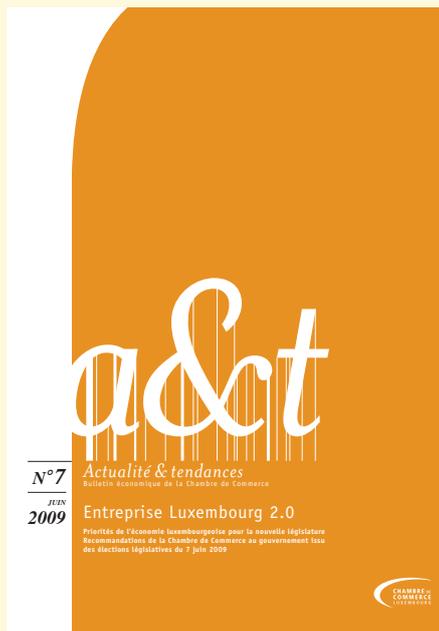
a été envoyé au Formateur du futur gouvernement dans l'optique d'une prise en compte dans le programme de coalition.

Cette deuxième édition d'«Entreprise Luxembourg» s'inscrit dans un contexte économique, social et budgétaire difficile. La Chambre de Commerce, en tant que gardien et promoteur de l'intérêt économique général,

met en avant tout un train de mesures susceptibles d'améliorer la compétitivité du Luxembourg sur le long terme.

■ 20 mesures prioritaires pour la législature 2009-2014

1. Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises: éviter toute hausse des charges des entreprises au cours de la législature (maintien des cotisations sociales à leur niveau de début 2009, plafonnement de l'indexation automatique, évolution du coût salarial en ligne avec la productivité du travail...).
2. Mettre en œuvre rapidement la simplification administrative: abolition de procédures administratives contraignantes ou inutiles, mise en place des principes «silence vaut accord» et de «contrôle a posteriori» pour les autorisations, «declare and pay» pour les déclarations fiscales, etc.
3. Moderniser le droit sur la prévention des faillites: nouveau régime de gestion contrôlée (cf. régime dit «Chapter 11» aux Etats-Unis), mise en place d'un système de clignotants de type «early warning» capable de détecter des faillites imminentes.
4. Libéraliser le droit d'établissement et créer un «statut d'auto-entrepreneur à la luxembourgeoise»: supprimer certaines exigences en matière d'accès et créer un statut d'entrepreneur cohérent.
5. Instituer un «Observatoire de droit économique»: institution d'une plate-forme composée d'experts des secteurs public et privé, analysant les cadres juridiques et leurs évolutions à l'étranger et proposant à la lumière de celles-ci les modifications appropriées, et ceci de manière rapide et proactive; attirer des activités nouvelles grâce à un cadre légal et réglementaire moderne.
6. Moderniser et rendre attractif le droit des sociétés: instituer un «Think small first à la luxembourgeoise» (constitution d'une petite entreprise sous seing privé et avec des statuts préétablis).
7. Instaurer un test d'impact pour les PME par l'usage systématique des fiches d'impact: mesure de l'effet de toute disposition législative ou réglementaire sur les PME (cf. modèles suédois et britanniques).
8. Moderniser la gouvernance et l'organisation de l'Administration de l'Emploi (ADEM) et responsabiliser les demandeurs d'emplois à travers d'une «Convention d'Activation Individualisée».
9. Améliorer le système fiscal: instituer un «Commissaire à la réforme fiscale» et introduire des dispositions fiscales ciblées; réformer les textes légaux en matière de fiscalité directe et indirecte afin d'en augmenter la lisibilité.
10. Adapter rapidement le système d'éducation; étendre les échanges entre le monde économique et le cadre scolaire et universitaire; systématiser les stages en entreprise pour les enseignants et les étudiants; mise en place, pour les langues étrangères, de deux filières parallèles.
11. Renforcer les interconnexions entre l'Université et les acteurs économiques pour mieux répondre aux besoins des entreprises; soutenir les efforts de l'Université du Luxembourg visant à obtenir, dans certains domaines de connaissance particulièrement utiles à l'économie luxembourgeoise, une masse critique et un niveau d'excellence mondial.
12. Poursuivre les réformes de la formation professionnelle: réaliser rapidement une structure unique d'orientation; revalorisation de l'enseignement professionnel par rapport à d'autres voies de formation.
13. Aboutir à un système national d'innovation plus lisible, interconnecté et performant: veiller à une politique dynamique de clustering; implémentation optimale de la loi (mai 2009) sur la promotion de la R&D et de l'innovation, aides non bureaucratiques aux PME innovantes; renforcement des collaborations internationales à très haut niveau (cf. exemple des programmes européens 7^e PCRD).
14. Rétablir rapidement l'équilibre des finances publiques: établir le budget 2010 suivant le principe du «zero based budgeting»; réévaluer de manière récurrente les grands postes de dépenses, sur la base d'une analyse approfondie de leur efficacité; adaptation des salaires d'entrée au sein de la fonction publique.
15. Réformer la politique budgétaire et veiller à dépenser mieux: passer d'une approche par ministère à une approche par missions, objectifs et résultats (cf. proposition de loi n° 6016 du 7 avril 2009, faisant référence à la LOLF (loi organiques relative aux lois de finances) française).
16. Créer deux fonds souverains: un fonds avec l'objectif de garantir le bien-être à travers les générations (alimenté soit par des revenus volatils ou non durables, soit par un pourcentage fixe sur le total des recettes à déterminer par le Parlement) et un fonds gérant de manière dynamique les participations de l'Etat (possibilité de soutien financier du public par la voie d'une cotation en bourse).
17. Concrétiser la réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale: renforcer le caractère sélectif des transferts sociaux; mise en place d'incitants fiscaux plus prononcés encourageant la souscription de pensions complémentaires du deuxième et/ou du troisième pilier; abolition du forfait d'éducation et de l'allocation d'éducation; abaissement du plafond cotisable et de la pension maximale; etc.
18. Aménagement du territoire et zones d'activités économiques: coordination horizontale et verticale; transposition des conclusions du groupe de travail du CNSAE «Aménagement du territoire – aménagement communal»; mise en œuvre urgente des quatre plans sectoriels présentés en fin de la législature 2004-2009 («Zones d'activités économiques», «Paysages», «Transports», «Logement»).



19. Infrastructures modernes: consolider la position de plaque tournante et de fournisseur de services logistiques clé au niveau européen: réalisation dans les délais du projet EuroCapRail (interconnexions avec Bruxelles et Strasbourg) et amélioration des connexions ferroviaires avec l'Allemagne; exploitation de la capacité de développement de la nouvelle aérogare.

20. Promotion du pays et communication: étendre le réseau diplomatique (notamment au Moyen Orient et en Amérique latine), axé sur un champ d'activité économique prononcé; stratégie de communication et de promotion globale et cohérente du pays, à travers les agences «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance». ■

Pour plus d'informations, le document «Entreprise Luxembourg 2.0» peut être commandé gratuitement auprès du Département Economique à l'adresse suivante: eco@cc.lu ou bien être téléchargé sur le site Internet de la Chambre de Commerce, dans la rubrique «Publications»

Survey among top decision makers at major Luxembourg companies

Luxembourg Business Compass – June 2009

In view of the current global financial and economic crisis, it is very important to know how the top decision-makers in the Luxembourg economy assess the current situation and the future development of Luxembourg as a business location. Thus, it is useful to design a survey among top decision-makers at major Luxembourg companies, along with confidentially processing and analyzing the anonymous data collected and compiling a report on the findings. In drawing the sample, which is based on the STATEC directory of Luxembourg's major employers, companies were selected from the different business sectors in line with these sectors' share of the Luxembourg gross domestic product.

However, running a survey on economic indicators is not a straightforward exercise. First one has to secure the support and participation of important economic lobbies and decision makers in the country. A total of 88 economic decision makers responded to the LBC

(Luxembourg Business Compass) online questionnaire. In addition, relevant and useful themes and questions, whose answers are useful for decision makers, need to be identified. Lastly, such a survey can only add value if it is kept up to date by repeating it at regular intervals. In this context, KPMG and the "Luxemburger Wort", the two partners who initiated the LBC survey, have committed to performing it in 2010 and beyond.

■ LBC and the Chamber of Commerce

According to Pierre Gramegna, Director of the Luxembourg Chamber of Commerce, the initiative of KPMG and the "Luxemburger Wort", which the Chamber of Commerce has been invited to second, to launch the "Luxembourg Business Compass" (LBC) has to be welcomed. During the current crisis, economic activity is highly volatile and predictions are erroneous to an extent that a term of three weeks

can almost be considered as "long term". The LBC should help in better gathering opinions, challenges, concerns, and priorities of those Luxembourg enterprises participating in the poll. By doing so, it truly becomes a "compass", indicating certain trends inherent to the current experience, be it quantitative or qualitative, of daily business life as well as putting into context expectations, perspectives and forecasts.

The Chamber of Commerce, whose members have been invited to take part in the survey, supports the initiative of KPMG and the "Luxemburger Wort" and warmly recommends enterprises to sacrifice a small portion of their time to fill out the survey. It is an important investment, and not an additional administrative burden, because the results of the LBC will provide precious insights to people in business as well as to political leaders, the general public, employees, public servants, students and many others.

The Chamber of Commerce is the coordinator of several qualitative surveys on economic growth and competitiveness at international, European and national levels (i.e. of the World Economic Forum, International Institute for Management Development, Ifo-Institut, Eurochambres, Stavec/Chamber of Commerce) and feedback from participating firms is generally quite positive. The quality and reliability of the different indicators are good and the results obtained are appreciated and taken over by both business and the public. The LBC initiative is complementary to surveys and studies already being carried out among Luxembourg firms. The fact that the survey is only held semi-annually will limit the investment of time required by the participating firms. The Chamber of Commerce congratulates the initiators and will support them in the future to improve this tool, aimed at providing a map for the Luxembourg economy into new safe harbors.

■ **Economic expectations for Luxembourg: LBCI (Luxembourg Business Compass Index) = -2.09**

With regard to the Luxembourg economy and in a range from “+5: grows very strongly” to “-5: contracts very strongly”, the respondents indicated results at an average -2.09 for the next 6 months, while a slightly less pessimistic -1.43 is indicated for the next 12 months. Thus, most economic deciders in Luxembourg do not believe the economy will recover during 2009. Seventy-two percent of respondents think the economy will recover during or at the end of 2010; whereas another 22 percent think that the Luxembourg economy will only recover after 2010.

It is obvious that the Luxembourg economy does not stand in isolation. It is more global, so when the EU Commission stated in March 2009 that the “*global economy is in the midst of its deepest and most widespread recession in the post-war era*”, one cannot really be surprised by its close correlation with statements made by our survey respondents. The EU Commission predicts that world GDP will contract by some 1½ percent in 2009, with the down-

turn being especially pronounced in advanced economies. GDP is forecast to contract by 4 percent in both the EU and the euro area in 2009. GDP should stabilize in 2010 with a subdued recovery gradually taking hold on the back of improving financial conditions, stronger external demand, and supportive macroeconomic policies.

■ **Are there local barriers to the economic growth in Luxembourg?**

The main barrier slowing down the economy in Luxembourg is not locally driven; rather, it is perceived by 63 percent of survey respondents to be a lack of demand. This trend seems to be no different from what we see in neighboring countries.

Competition is highlighted as the second most significant barrier. Again, this is not surprising. For many years, Luxembourg has benefited from a number of differentiating factors compared to other European countries. However, these differentiators are gradually being eroded and Luxembourg will need to adapt itself and demonstrate a lot of flexibility and agility in order to succeed in the midst of increased competition.

Pressure on salary increases is perceived as a significant barrier by one

third of survey respondents. This shows that the policy of automatic salary indexation is becoming an uncompetitive factor for international groups willing to set up an establishment in Luxembourg.

■ **Cost reduction / Investments**

A number of respondents recognize that turnover, and subsequently profitability, of Luxembourg companies will be affected. Cost reduction and more prudent selection of investments are key words on every decision maker's lips.

The tendency all too often is to react quickly. Companies over the last years have been acting on standardizing processes and improving efficiency. The temptation now is to believe that radical across-the-board cuts are the only way to make the necessary readjustments.

Looking to the results of the survey, CEOs, apart from exercising more radical control over advertising costs and staff expenses, are ready to maintain their investments in new products and services (87 percent of respondents), marketing and sales (79 percent of respondents) and Information technology (IT) (90 percent of respondents). IT remains an excellent tool for achieving cost efficiencies whilst at the same time increasing production capacity.



■ Key pillars of Luxembourg's competitiveness

According to the survey, the elements contributing towards the competitiveness of Luxembourg **in the past** were the famous "multicultural, multilingual and socially stable environment" (61 percent of respondents), "banking secrecy" (44 percent of respondents), "easy access to political decision makers" (38 percent of respondents) and a "pragmatic and flexible regulatory environment" (36 percent of respondents).

Of more interest is the view of respondents on what is **needed going forward**. Innovation, with "new products, services and markets", comes first according to 40 percent of respondents. A "pragmatic and flexible regulatory environment" comes second (39 percent of respondents) and a "multicultural, multilingual and socially stable environment" comes third (32 percent of respondents). Therefore, the multicultural, multilingual and socially stable environment is still important to make Luxembourg a competitive place for business, but it is no longer perceived as the most important factor.

To conclude, Luxembourg's past competitive factors remain of importance, however to successfully overcome the crisis one cannot simply rely on the past success and sit and wait for better times to come. Luxembourg has to reinvent its value propositions to its clients and its business model. Innovation will become a necessary step to remain competitive and successful.

The competitive cost of labor is now viewed as a key factor (24 percent of respondents, compared to only 2 percent of respondents in the past). Last but not least, "banking secrecy" is only recognized as important in the future by 19 percent of CEOs compared to 44 percent of CEOs in the past.

■ Automatic indexation of salaries – the "Loch Ness" monster

76 percent of respondents view an automatic salary indexation mechanism as harmful to Luxembourg's competitiveness. It is interesting to see the cohesion of CEOs in voicing their

concern over this topic. One has to recognize that even if such a mechanism can be considered as a factor for social stability, it will become more and more difficult for a Luxembourg Managing Director to justify it towards a Group CEO based in a large international financial centre such as London or New York in times of worldwide GDP contraction.

It appeared during panel discussions that the business community is looking for a modernization of the mechanism in limiting its application to a multiplication of the social minimum wage.

■ Do we expect that the Luxembourg Government will propose specific measures?

Survey respondents are not opposed to government measures aiming at strengthening the economy. Having said this, opinions do not seem to converge. A reduction in the cost of public services remains the highest ranked answer with a score of 51 percent. Moreover, investments in streamlining government processes, aiming at more efficiency as well as a reduction of administrative hurdles rank prior to recover. It appears that the entrepreneurs are rather realistic on actions by the government to be taken. Their request to lower operational cost reflects the opinion that on the one hand an increase of taxes would be very harmful and on the other hand there is reasonable scope for the government to make quick wins when it comes to cost savings coming from inefficient processes.

The responses also reflect a skepticism with regard to municipal expenses which, given the Luxembourg geographical situation, are not optimized on a cross-communal basis. The number of communes and the lack of cooperation between them leads to an expensive overlay of non fully utilized capacities of infrastructure with as a consequence expensive operating cost per head. As in the last resort the central administration has to cover these overruns, the government should have a closer look at commune operations, budget

processes and strongly encourage the merger of communes.

■ The reputation of the Luxembourg financial centre

A vast majority of respondents (67 percent) answered positively to the question: "Have the financial crisis and related discussions harmed Luxembourg's reputation as a financial centre?". However, if we focus on the vision for the future, we note that 57 percent of survey respondents from the Banking and Finance sector believe that the Luxembourg financial centre will stay stable or grow, whereas 43 percent of survey respondents believe it will shrink.

■ Banking secrecy

More than one third of the respondents (39 percent) think that abolishing the banking secrecy would have a negative impact on their business. This percentage rises to 57 percent when we consider only respondents from the financial sector.

It has been repeated many times by the governing authorities, that the banking secrecy will not disappear, as it is intended to protect privacy. It may however be lifted when there is a suspicion of tax evasion. For 74 percent of survey respondents, information should only be provided when specifically requested by the courts or tax authorities.

■ Concluding remarks

As of April 2009, Luxembourg entrepreneurs are voicing a negative outlook for the next six and twelve months. The LBCI is at -2.09 for the next six months moving to -1.43 for the next twelve months.

The community seems to realize that in the ongoing crisis their businesses cannot recover by just taking the usual actions of simple cost cutting and tighter management. The actual situation seems to require that businesses innovate, re-engineer their business models and reinvent the value proposition to their customers. Luxembourg entrepreneurs acknowledge the challenge and are willing to climb steep mountains. They require an effort by the government to lower operational costs of public services, streamlining

procedures and operational processes and lower administrative hurdles, in order to avoid deficits leading to a potential need for further tax increases.

As far as the indexation process is concerned entrepreneurs have a critical

approach and are calling for a reform in order to reconcile the need for social stability with the need to remain competitive.

KPMG and Luxemburger Wort look forward to the update of the

Luxembourg Business Compass index (LBCI) in autumn 2009. The study would then be limited in scope to the update of the economic expectation and actual topics of that moment. ■

24. September 2009

6. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz: Ethik in der Wirtschaft

Zum sechsten Mal findet am 24. September 2009 eine Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz statt, die von der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg in Zusammenarbeit mit der Deutschen Botschaft in Luxemburg und der ahk debelux organisiert wird.

Als Referenten haben zugesagt:

- Ein hochrangiges Mitglied der neuen Luxemburgischen Regierung;
- Herr Dr. Andreas Pohlmann, Chief Compliance Officer, Siemens München;
- Herr Professor Dr. Rolf Tarrach, Rektor der Universität Luxemburg;
- Herr Michel Wurth, Präsident der Luxemburgischen Handelskammer und Member of the Group Management Board ArcelorMittal, Luxemburg.

Zu dieser Veranstaltung, die sich mit Themen rund um die Beachtung und Durchsetzung innerbetrieblicher Vorschriften zur Korruption, das ungebremste Streben nach maximalen Gewinnen und Rendite, einer neuen Werteorientierung und die Revitalisierung des wirtschaftlichen Handelns beschäftigen wird und unter dem Thema „Ethik in der Wirtschaft“ steht, sind interessierte Gäste aus Luxemburg und der Großregion eingeladen. ■



Tagungsort: Handelskammer Luxemburg, 7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxemburg-Kirchberg

Zeit: 10.00 – 12.00 Uhr

Kontakt: Wirtschaftsabteilung der Handelskammer Luxemburg
Tel.: (+352) 42 39 39-354 – E-Mail: eco@cc.lu

Die Einladungen zu dieser Veranstaltung werden Anfang September versandt.

Etude Télécom Ernst & Young

Télécom: le retour en force des opérateurs de réseaux

■ Les groupes de télécommunications accentuent leurs efforts sur la fidélisation de leurs clients plutôt que sur la conquête de nouveaux tandis que des incertitudes demeurent sur la rentabilité de leurs investissements

L'instabilité actuelle du marché des télécommunications pousse les investisseurs à donner la préférence aux opérateurs de télécommunications propriétaires de leur réseau, perçus comme plus sûrs que les opérateurs alternatifs sans réseaux. Tel est l'un des principaux enseignements de l'étude «Unlocking the power of the pipe», publiée par Ernst & Young. Elaborée sur la base d'entretiens réalisés auprès de 18 dirigeants de sociétés de télécommunications en Europe et en Amérique du Nord, l'étude révèle que les opérateurs répondent à la pression croissante sur les prix par des opérations de consolidation; pour les opérateurs mobiles par des stratégies dynamiques sur les marchés émergents. Les opérateurs historiques sont les premiers à y parvenir compte tenu de leur

capacité à délivrer de la valeur grâce à la force de leurs réseaux, tant en termes de résultats financiers que de qualité de service.

Le ralentissement économique a induit un changement d'orientation: la fidélisation des clients existants est aujourd'hui privilégiée par rapport à l'acquisition de nouveaux clients. Dans ce contexte, les opérateurs de réseaux bénéficient d'un avantage reconnu sur les opérateurs alternatifs en termes de couverture de réseau, de richesse de l'offre de produits et de l'offre de contenu. Alors que les MVNO (Mobile Virtual Network Operator) s'affrontent sur le marché grand public, le développement de la fibre optique et le passage à la norme DOCSIS 3.0 redonnent l'avantage aux propriétaires de réseaux.

■ Un environnement fortement concurrentiel

Les propriétaires de réseaux font cependant face à d'énormes défis. Dans un environnement fortement concurrentiel, ils sont contraints à d'importants investissements pour fidéliser leurs clients,

qui attendent toujours plus de services à moindre coût. Ces propriétaires de réseaux se retrouvent alors pris entre une recherche de réduction des coûts et la poursuite des investissements au sein même de leurs réseaux qu'ils savent indispensables. Les principaux éléments de différenciation proviendront bien sûr des nouvelles technologies, qui permettent d'offrir une qualité toujours meilleure de service, incluant les paiements mobiles et les fournitures de débits de plus en plus élevés.

■ La menace réglementaire

Les personnes interrogées ont souligné que le manque de clarté sur l'évolution future de la réglementation en matière de télécommunication constitue le principal frein à leur effort d'investissement. Pour investir dans les domaines les plus appropriés, les opérateurs ont besoin de réponses précises sur l'attribution des bandes de fréquence, la séparation fonctionnelle et la segmentation géographique.

Pour obtenir des réponses, les opérateurs devront s'engager encore plus auprès des gouvernements et des régulateurs, en négociant des incitations à l'investissement, en limitant les incertitudes et les doutes qui pourraient paralyser les plans d'investissement et, en fin de compte, nuire à la compétitivité de chaque pays.

■ Optimiser la valeur du client

Dans ce contexte, les dirigeants des sociétés de télécommunications orientent leur stratégie sur le développement de la relation client et l'innovation en matière de services. Ce sont pour eux les domaines les plus susceptibles de générer de la valeur, malgré des conditions économiques difficiles.

De manière générale, les opérateurs de télécommunication doivent pouvoir capter une part plus grande des dépenses de communication des consommateurs et des entreprises, qui actuellement profitent à d'autres acteurs. Par une présence au plus près du client et l'analyse



des données recueillies, les opérateurs sont susceptibles d'acquiescer une plus grande connaissance des consommateurs et, à terme, seront plus en mesure de générer de la valeur. En effet, l'analyse en temps réel des données clients optimise la connaissance et la valorisation de chaque utilisateur final. Toutefois, seule une minorité d'opérateurs dispose aujourd'hui de fonctionnalités analytiques en temps réel, ce qui devrait changer à l'avenir.

■ Et au Luxembourg?

Au cours des dernières années, le Luxembourg a créé un véritable centre de compétences des TIC (technologies

de l'information et de la communication) au niveau européen, en attirant des opérateurs de renommée internationale tels que AOL, Vodafone, eBay, Amazon, Skype, iTunes, etc. à côté des acteurs locaux de télécommunications ou des acteurs globaux traditionnels présents sur la place luxembourgeoise depuis de nombreuses années, tels que RTL Group, SES ou encore Millicom International Cellular.

Pour atteindre ce succès et sous l'impulsion du gouvernement, le pays a significativement investi dans un «backbone» robuste pour améliorer sa connectivité, en se reliant avec les grands centres euro-

péens et en créant de nombreux centres d'hébergement et de données. Il y a quelques années encore, les nouveaux arrivants des TIC se plaignaient de la qualité de la connectivité du pays. Cette réactivité du Luxembourg démontre l'importance d'un réseau et d'une infrastructure de qualité, actif stratégique d'un pays, tel que le présente l'étude d'Ernst & Young. En effet, grâce à son investissement stratégique dans la connectivité, le Grand-Duché se positionne aujourd'hui idéalement pour continuer à développer le secteur TIC comme un vecteur de croissance complémentaire à notre place financière. ■

Eurostat

Les coûts de la main-d'œuvre ont augmenté

Le coût horaire total de la main-d'œuvre dans la zone euro a augmenté à un rythme annuel de 3,7 % en termes nominaux au premier trimestre 2009, contre 4,0 % au trimestre précédent. Dans l'UE, la hausse annuelle a été de 1,5 % au premier trimestre 2009, contre 4,5 % au trimestre précédent, selon les données publiées le 16 juin par Eurostat¹.

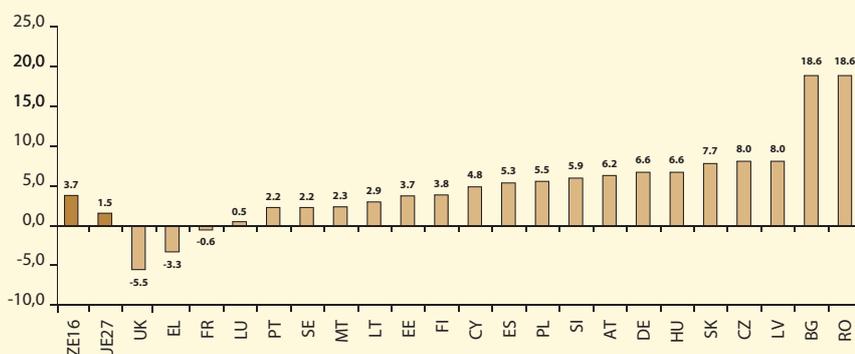
Les deux principales composantes des coûts salariaux sont les salaires et traitements (rémunérations directes, primes, indemnités) ainsi que les coûts non salariaux (cotisations sociales à la charge des employeurs et impôts sur le travail). Dans la zone euro, les salaires et traitements ont augmenté de 3,6 % au premier trimestre 2009 et les coûts non salariaux de 4,5 %, contre respec-

tivement 3,9 % et 4,4 % au quatrième trimestre 2008. Dans l'UE, les salaires et traitements ont progressé de 1,1 % et les coûts non salariaux de 3,1 %. Au trimestre précédent, les taux correspondants étaient de 4,5 % et 4,6 %.

La ventilation par activité montre que, dans la zone euro, les coûts horaires ont progressé au premier trimestre 2009 à un taux annuel de 6,1 % dans l'industrie, de 3,6 % dans la construction et de 2,4 % dans les services. Dans l'UE, les coûts horaires ont augmenté de 5,2 % dans l'industrie et de 2,8 % dans la construction, mais ont diminué de 0,5 % dans les services.

Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, le Royaume-Uni (-5,5 %), la Grèce (-3,3 %) et la France (-0,6 %) ont enregistré une baisse annuelle des coûts horaires de la main-d'œuvre, tandis que les plus fortes hausses ont été observées en Bulgarie et en Roumanie (18,6 % chacun).

Coût horaire total de la main-d'œuvre, en termes nominaux
Variation en % par rapport au même trimestre de l'année précédente,
corrégée des jours ouvrables
T1 2009



¹ L'indice du coût de la main-d'œuvre est publié pour la première fois selon la nouvelle classification NACE Rev. 2, qui couvre les activités économiques suivantes: industries (extractives, manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, production et distribution d'eau, gestion des déchets et dépollution), construction, services

IMF

IMF Executive Board Concludes 2009 Articles IV Consultation with Luxembourg

Public Information Notices (PINs) form part of the IMF's (International Monetary Fund) efforts to promote transparency of the IMF's views and analysis of economic developments and policies. With the consent of the country (or countries) concerned, PINs are issued after Executive Board discussions of Article IV consultations with member countries, of its surveillance of developments at the regional level, of post-program monitoring, and of ex post assessments of member countries with longer-term program engagements. PINs are also issued after Executive Board discussions of general policy matters, unless otherwise decided by the Executive Board in a particular case.

Ongoing financial turmoil and global recession pose daunting challenges to Luxembourg's small open economy. The financial sector – hosting a large number of foreign-owned subsidiary banks, Europe's largest investment fund industry and second largest money market industry – is fully exposed to the turmoil. Besides financial service exports, the contraction in European demand is also weighing heavily on the economy's other export sectors. GDP declined by almost 1 percent in 2008, while reduced demand pressures and the easing of commodity import prices sharply reduced inflation.

The recession is expected to deepen this year, despite some cushioning from substantial and well-designed fiscal stimulus. Real GDP growth is forecast to decline by another 5¼ percent, amid a further contraction in the financial sector and continued weakness in external demand. Meanwhile, the contraction in output, the full functioning of the automatic stabilizers, combined with fiscal stimu-

lus measures are projected to result in a budget deficit this year marginally in excess of the Maastricht ceiling. Nevertheless, the increase in the near-term financing requirement is not expected to call into question fiscal sustainability, given low public sector indebtedness. Price pressures should remain subdued throughout the year.

In the current environment, the large size of the financial sector, dominant foreign ownership, and close integration of local subsidiaries with their mostly European parent groups have implications for financial stability. High intra-group exposures and over-reliance on wholesale funding create liquidity risks that would materialize if the health of the European banking sector were to deteriorate. Banks' capital – though still comfortable – is thinning, while leverage remains relatively high. At the same time, there are systemic risks emanating from Luxembourg to the euro area, as a result of the large volume of money market and other short-term financing provided by the financial center to the European banking sector.

■ Executive Board Assessment

While Luxembourg's economy has outperformed most of the euro area in the recent past, it is now heavily exposed to the global crisis given its large, internationally-integrated financial sector and strong reliance on exports. With weakening activity in the financial system and falling export demand, output is expected to decline in excess of the euro area average in 2009, and changes to the global and European financial architecture could lower potential growth over the longer term.

Executive Directors emphasized that maintaining financial stability is a precondition for continued eco-

nomics success, and welcomed the authorities' efforts to ensure the soundness of the financial sector. They supported the recent successful interventions in the banking sector, including the rescue of two major banks, and the initiative to improve banks' liquidity management. Strong cooperation between the central bank and the regulator will be vital for success.

Many Directors stressed the importance of further enhancing crisis preparedness. In light of the large size of the financial sector and its systemic importance, they suggested a multi-lateral and cooperative approach. This would require the resolution of home-host country banking issues, including through a proactive pursuit of burden-sharing arrangements that should also cover the large money market fund industry as well. In this context, the need for a liquidity facility could be explored. A number of other Directors were, however, of the view that current arrangements in the European Union provide an adequate framework for cross-border cooperation on crisis management and resolution of financial stability issues.

Directors supported the authorities' proposed regulatory and supervisory actions to improve financial stability by strengthening the resilience of individual institutions, and welcomed the authorities' request for a Financial Sector Assessment Program update. While noting that system-wide capital levels appear adequate, they called for a further strengthening of the regulatory regime, a tightening of capital requirements, and the introduction of binding limits on leverage.

However, Directors cautioned that such measures need to be phased in carefully and coordinated internationally, especially at the level of the European Union. Looking ahead, Direc-

tors noted that the financial sector will need to adjust to the new financial architecture that emerges in the aftermath of the crisis. In this context, they welcomed the authorities' ongoing efforts to streamline the financial services industry as well as to diversify the services sector.

Directors noted that Luxembourg's public finances are well positioned to weather the recession. They considered the size and scope of the authorities' fiscal stimulus package to be appropriate, and

supported their intention to allow the automatic stabilizers to function fully. Despite recent bank rescue efforts, the public debt stock remains low by international standards and provides ample scope to finance budgetary pressures over the near term.

At the same time, Directors welcomed the authorities' recognition of the need, once recovery begins, for strong efforts to enhance medium-term fiscal sustainability, as expenditures are rising and the evolution of medium-

term fiscal revenues is uncertain. Directors therefore advised the authorities to reconsider the planned return to full indexation of wages and social benefits in 2010, as this could exacerbate budgetary pressures, and also hamper efforts to improve competitiveness.

Directors also stressed that far-reaching reforms of the public, pay-as-you-go pension system remain overdue, and should be pursued with priority, given that substantial funding gaps continue to threaten its long-term viability.

■ Luxembourg: Selected Economic Indicators, 2005-09

	2005	2006	2007	2008	2009 1/ Proj.
Real economy	(Change in percent, unless otherwise indicated)				
Real GDP	5.2	6.4	5.2	-0.9	-5.3
Unemployment (as a percent of total labor force)	4.3	4.5	4.4	4.0	6.9
Resident employment	198.7	203.2	207.1	211.8	208.6
Total employment	307.8	319.0	333.2	348.7	341.4
CPI (harmonized), p.a.	3.8	3.0	2.7	4.1	-0.4
Gross fixed investment (in percent of GDP)	3.4	1.0	11.8	1.7	0.4
Public finances	(Percent of GDP)				
General government revenues	41.6	39.9	40.8	43.3	43.5
General government expenditures	41.6	38.6	37.2	40.7	46.8
General government balance	0.0	1.4	3.6	2.6	-3.3
General government gross debt	6.1	6.7	6.9	14.8	18.9
Balance of payments
Current account balance	11.0	10.4	9.8	5.5	5.1
Balance of trade in goods and services	32.0	38.4	45.9	41.1	37.4
Factor income balance	-17.9	-24.8	-31.4	-30.1	-27.1
Transfer balance	-3.1	-3.1	-4.7	-5.5	-5.2
Exchange rate regime	Member of the euro area				
U.S. dollar per euro	1.25	1.26	1.37	1.47	...
Nominal effective rate (2000=100)	104.9	106.3	108.2	107.9	...
Real effective rate (CPI based; 2000=100)	106.7	108.6	110.9	110.3	...

Source: Data provided by the authorities; and IMF staff calculations and projections.

1/ Staff projections, if not otherwise indicated.

Under Article IV of the IMF's Articles of Agreement, the IMF holds bilateral discussions with members, usually every year. A staff team visits the country, collects economic and financial information, and discusses with offi-

cial the country's economic developments and policies. On return to headquarters, the staff prepares a report, which forms the basis for discussion by the Executive Board. At the conclusion of the discussion, the Managing Direc-

tor, as Chairman of the Board, summarizes the views of Executive Directors, and this summary is transmitted to the country's authorities.

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 12 juillet 1995 relatif aux générations d'aérosols. (3515SAN)

Projet de loi portant intégration des activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre et modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004

- 1) établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
- 2) créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto;
- 3) modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Projet de règlement grand-ducal modifiant et complétant les annexes I et II du règlement grand-ducal du 16 février 2005 déterminant

- a) les principes en matière de surveillance et de déclaration des émissions;
- b) les critères de vérification des émissions en matière de système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. (3524BFR)

■ Ministère des Transports

Projet de loi relative aux licences des contrôleurs de la circulation aérienne.

Projet de règlement grand-ducal relatif aux conditions de délivrance, de maintien en état de validité, de retrait et de suspension des licences, qualifications et mentions de contrôleur de la circulation aérienne et transposant la directive 2006/23/CE du 5 avril 2006 du Parlement Européen et du Conseil concernant une licence communautaire de contrôleur de la circulation aérienne. (3516BFR)

■ Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 11 mars 2008 fixant les modalités d'octroi des subventions en capital ou en intérêts destinées à l'hôtellerie. (3517BJO)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de règlement grand-ducal déterminant la composition et arrêtant le fonctionnement de la commission consultative prévue à l'article 17 de la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation. (3518KMR)

Projet de règlement grand-ducal relatif à la production, la rémunération et la commercialisation de biogaz. (3521WMM)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 7 juin 2000 concernant la commercialisation des semences de betteraves. (3519BFR)

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 19 décembre 2003 concernant les substances indésirables dans les aliments pour animaux. (3520WDM)

■ Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal concernant la circulation des poids lourds ayant pour destination les zones industrielles de Bettembourg, l'Eurohub ou le Terminal ferroviaire. (3522WDM)

Projet de règlement grand-ducal concernant les limitations de la vitesse dérogatoires sur les voies faisant partie de la voirie normale de l'Etat en dehors des agglomérations. (3523WDM)

■ Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Avant-projets de règlements grand-ducaux relatifs

- a) à la prorogation et la résiliation du contrat d'apprentissage;
- b) aux modalités fixant le droit de former un apprenti. (3525TRO)

Avant projet de règlement grand-ducal portant sur l'apprentissage transfrontalier. (3526TRO)

Caisse Nationale de Santé

Congé pour l'accompagnement des personnes en fin de vie

Depuis le 1^{er} juillet 2009, certaines dispositions de la loi du 16 mars 2009 et des règlements grand-ducaux des 28 avril 2009 permettent l'accès aux soins palliatifs et à un congé d'accompagnement en fin de vie. Le droit aux soins palliatifs est ouvert sur déclaration

présentée par le médecin traitant sur un formulaire spécial comprenant un volet administratif et un volet médical.

La déclaration est à adresser par le médecin traitant signataire du formulaire au Contrôle médical de la sécurité sociale, sous pli fermé. La déclara-

tion est validée par le Contrôle médical de la sécurité sociale.

Le droit aux soins palliatifs expire dans le délai de 35 jours à partir de la date de son ouverture. A titre exceptionnel, ce droit peut être prorogé pour une ou plusieurs périodes supplémentaires de 35 jours.

La Caisse nationale de santé fait parvenir au médecin traitant ayant introduit la déclaration de demande de soins palliatifs un carnet de soins avec le titre de prise en charge qui documente l'ouverture du droit aux soins palliatifs. Le médecin traitant met le carnet de soins à disposition des différents prestataires auprès de la personne soignée. Chaque prestataire contribuant aux soins d'une personne transcrit les fournitures, actes et services délivrés dans le carnet de soins. Le carnet de soins reste constamment à disposition auprès de la personne soignée et l'accompagne vers tous les endroits où elle séjourne. L'accès au carnet de soins doit être garanti à la personne soignée et à tous les prestataires. Lors d'un changement du lieu de séjour de la personne soignée, le médecin traitant en charge de la personne soignée au moment du transfert, s'assure de la continuité de la mise à disposition du carnet de soins aux prestataires intervenant auprès de la personne soignée.

Les documents visés peuvent être consultés et téléchargés sur le site www.cns.lu. Des informations supplémentaires concernant le congé pour l'accompagnement des personnes en fin de vie seront accessibles sur le même site.

En effet, ce congé peut être demandé par tout travailleur qui est mère/père, sœur/frère, fille/fils ou



conjoint (épouse/époux, ou partenaire légalement reconnu) d'une personne souffrant d'une maladie grave en phase terminale. La durée maximale du congé d'accompagnement ne peut pas dépasser cinq jours ouvrables par cas et par an. Le congé d'accompagnement peut être fractionné. Il peut être pris à temps partiel en accord avec l'employeur. La durée du congé est alors augmentée proportionnellement. La durée totale des congés alloués ne peut dépasser quarante heures si deux ou plusieurs person-

nes se partagent l'accompagnement de la personne en fin de vie. Le congé d'accompagnement prend fin à la date du décès de la personne en fin de vie. Le bénéficiaire du congé est obligé d'avertir son employeur au plus tard le premier jour de son absence. L'absence du bénéficiaire du congé d'accompagnement est justifiée moyennant un certificat médical attestant la maladie grave en phase terminale de la personne en fin de vie, et la nécessité de la présence continue du bénéficiaire du congé auprès d'elle. ■

Simplification administrative*

Abolition de l'obligation de fournir une copie certifiée conforme d'un document original

Suite à l'adoption de la loi du 29 mai 2009 portant abolition de l'obligation de fournir une copie certifiée conforme d'un document original, un obstacle administratif important à l'utilisation de la voie électronique pour les formalités administratives a été supprimé (Memorial No. A – 122 du 4 juin 2009). Par ailleurs, le Comité National de la Simplification Administrative en faveur

des Entreprises (CNSAE) se félicite de cette abolition parce que le fait de devoir fournir une copie certifiée conforme d'un original constituait une charge administrative significative pour les usagers dans la mesure où elle nécessitait le temps d'un déplacement physique d'un requérant avec l'original du document vers une administration publique, certifiant l'authenticité du document.



* Voir également p.68, rubrique Info-Entreprises

La loi a pour effet que, dans toute procédure administrative relevant de l'Etat, des communes ou d'une personne morale de droit public, la certification conforme à l'original de la copie d'un document délivré par une autorité administrative luxembourgeoise ou d'une autorité administrative d'un autre Etat membre de l'Union européenne à produire dans

cette procédure ne peut plus être exigée.

En cas de doute sur la validité de la copie produite ou envoyée, la présentation de l'original peut être demandée, avec indication des motifs à la base de cette demande.

L'obligation de fournir une copie certifiée conforme restera cependant d'application pour les documents déli-

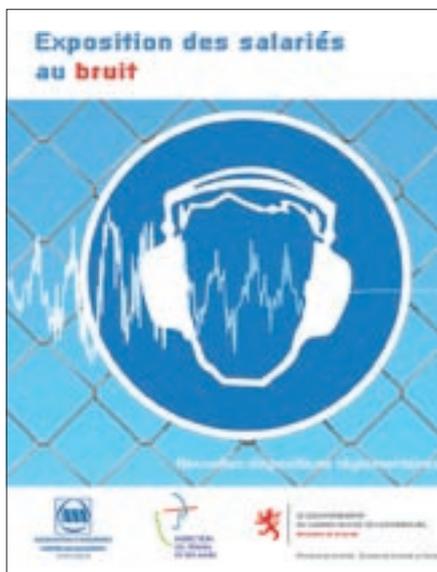
vrés par une administration d'un pays hors UE.

Par ailleurs, lorsque des originaux doivent être produits dans le cadre de procédures administratives, cette exigence est maintenue. Ceci concerne entre autres les extraits d'actes de l'état civil (actes de naissance, etc.) ou les extraits du casier judiciaire.

(Communiqué par le CNSAE) ■

Nouvelles Publications

Deux nouvelles brochures viennent de paraître sur le bruit au travail



L'Association d'Assurance contre les Accidents, l'Inspection du Travail et des Mines et la Direction de la Santé ont publié deux nouvelles brochures concernant la protection des travailleurs exposés au bruit sur leurs lieux de travail.

Exposition des salariés au bruit

Cette brochure vise à limiter les effets néfastes du bruit professionnel pour l'organisme humain et la dégradation des conditions de travail. Elle décrit:

- la définition du bruit;
- les bases légales de la protection des salariés;
- les effets nocifs sur la santé de l'exposition au bruit;

- les sources de bruit;
- les solutions pour diminuer l'exposition des salariés au bruit.

La musique: source de plaisir ou source de bruit?

Cette brochure constitue un nouveau code de conduite pour la protection des salariés face aux risques résultant du bruit dû à la musique. Elle vise à:

- réduire le bruit sur le lieu de travail;
- promouvoir un réflexe préventif de protection de l'ouïe;
- réduire les maladies résultant du bruit.

(Source: www.entreprises.lu) ■

Publication revue et actualisée

La Déclaration d'Impôt

Si il est vrai que chaque contribuable doit payer des impôts en relation avec son revenu, il est cependant tout aussi évident que personne ne devrait payer plus d'impôts que la loi ne l'exige. Cette nouvelle édition du guide pratique a pour objectif d'aider le contribuable dans cet exercice!

«La Déclaration d'Impôt – édition 2009» se veut un guide pratique pour la préparation de la déclaration fiscale luxembourgeoise, détaillant tou-

tes les déductions fiscales applicables. L'ouvrage se veut dans la continuité des éditions précédentes et suit point par point le formulaire de la déclaration fiscale.

Son contenu se base sur la législation en vigueur au 31 décembre 2008. De nouvelles sections seront introduites, notamment le boni pour enfant, l'imposition collective des contribuables liés par un contrat de partenariat etc... Il sera par ailleurs fait mention des principales mesures fiscales applicables au

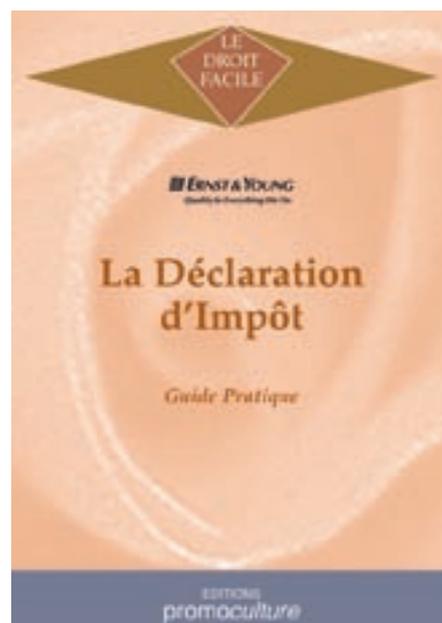
1^{er} janvier 2009 (notamment la baisse de l'imposition des personnes physiques, l'introduction des crédits d'impôt, les mesures relatives à l'acquisition d'une habitation principale etc.).

«La Déclaration d'Impôt – édition 2009» est un outil indispensable qui permettra aux contribuables résidents d'établir aisément leur déclaration pour l'impôt sur le revenu 2008 grâce au fil rouge que constitue le cas pratique et à la référence systématique au formulaire de la déclaration.

Cette nouvelle publication a bénéficié de l'expérience d'une équipe pluridisciplinaire d'Ernst & Young, spécialisée

en fiscalité des personnes physiques et partenaires de cette publication depuis de nombreuses années. ■

«La Déclaration d'Impôt», édition 2009:
304 pages au format 16 x 24 cm,
ISBN: 978-2-87974-091-1,
est disponible dans toutes les bonnes librairies
au prix de 48,33 € et
directement chez l'éditeur: Promoculture,
b.p. 1142, L-1011 Luxembourg –
CCPL: LU08 1111 0872 3633 0000 www.promoculture.lu



Douanes et accises

Identification à partir du 1^{er} juillet 2009

Le numéro EORI introduit par le règlement (CE) No 312/2009 de la commission du 16 avril 2009 modifiant le règlement (CEE) no 2454/93 fixant certaines dispositions d'application du règlement (CEE) no 2913/92 du Conseil établissant le code des douanes communautaire doit être utilisé à partir du 1^{er} juillet 2009.

Le numéro EORI est un numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques qui doit être attribué à chaque opérateur économique et, le cas échéant, à d'autres personnes, pour

servir de référence commune dans leurs relations avec les autorités douanières dans l'ensemble de la Communauté et dans le cadre de l'échange d'informations entre les autorités douanières et entre ces dernières et d'autres autorités. Pour assurer que ce numéro soit unique, il convient de n'utiliser qu'un seul numéro par personne.

Il suffira donc d'être enregistré dans un Etat membre pour être reconnu par toutes les autorités douanières de l'UE.

Au Luxembourg les opérateurs économiques n'auront aucune démarche à faire

pour obtenir leur numéro EORI. Pour ne pas inutilement multiplier les enregistrements, il sera fait usage du numéro TVA (LU99999999) comme numéro EORI.

Les opérateurs économiques qui souhaitent voir leur numéro EORI publié sur le site web de la Commission Européenne, doivent faire parvenir leur accord par lettre à la Direction des douanes et accises. ■

Pour de plus amples renseignements, le Helpdesk PLDA de l'Administration des douanes et accises veillera à prendre les renseignements requis auprès des différents experts de l'administration des douanes et de les retransmettre aux demandeurs

Administration des douanes et accises – Helpdesk PLDA
Personne de contact: M. Robert Scheueren
B.P. 1605 – L-1016 Luxembourg
Tél.: (+352) 29 01 91-345 – E-mail: helpdesk.plda@do.etat.lu

Partenaires Sociaux

La Solution informatique pour le calcul des salaires et la gestion du personnel pour les PME, FIDUCIAIRES et SOCIÉTÉS de TRAVAIL TEMPORAIRE

Présentation gratuite à domicile
Installations, formations et suivi de l'utilisateur

www.partenaires.lu
Tél : 26 44 78 51
commercial@partenaires.lu

MEMBRE DU G.P.F. (Grand Public Fiscal)

Lancement du certificat «Social et Egalité des chances professionnelles»



2008 en faveur de l'emploi et de la solidarité sociale.

L'INDR, institut créé par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises – UEL, a pour objectif de promouvoir auprès des entreprises luxembourgeoises la prise de conscience des bienfaits économiques et sociaux d'un engagement socialement responsable.

Le lancement de ce certificat «Social et Egalité des chances professionnelles» est la première étape du processus de labellisation engagé par l'INDR. Il sera suivi début 2010 par les certificats Gouvernance et Environnement pour former le label Entreprise Socialement Responsable – ESR. Le certificat «Social et Egalité des chances professionnelles» s'articule autour de 11 objectifs:

- la mise en place d'une politique sociale et égalité des chances professionnelles par la direction de l'entreprise;
- une bonne communication interne et externe des actions relatives à cette stratégie;
- une meilleure attractivité au niveau des candidats potentiels;
- une absence de discrimination au niveau du recrutement;
- une politique d'intégration favorisant la diversité et l'égalité des chances professionnelles;
- une politique d'équité en terme de promotion;
- une sensibilisation accrue à la sécurité au travail;
- une promotion de la santé et du bien-être au travail;

- une politique permettant la conciliation entre vie privée et vie professionnelle;
- une optimisation de l'employabilité des salariés;
- l'instauration d'un dialogue permanent recueillant l'opinion des salariés sur les actions qui s'inscrivent dans la politique sociale et d'égalité des chances professionnelles de l'entreprise.

Dès à présent, les entreprises peuvent télécharger l'outil d'autoévaluation en vue de l'obtention du certificat Social et Egalité des chances professionnelles du label Entreprise Socialement Responsable sur www.indr.lu. M. Gary Kneip, administrateur de l'INDR et Président du groupe de travail Développement Durable de l'INDR/U.E.L. a également précisé que l'INDR renforcera sa collaboration avec d'autres organisations spécialisées telles que l'IMS (Institut pour le Mouvement Sociétal), le MLQ (Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité) ou la JCEL (Jeune Chambre Economique du Grand-Duché de Luxembourg) en vue de la promotion de la responsabilité sociale des entreprises. Notons encore qu'au vu de l'envergure de l'initiative en cours, l'INDR vient d'engager M. Eric Hiéronymus qui s'occupera de la mise en œuvre du label «Entreprise Socialement Responsable». Plus d'informations sur www.indr.lu.

(Communiqué par l'UEL) ■

C'est en présence de Madame la Ministre Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, et de Madame Christiane Martin, Commissaire de Gouvernement aux Etrangers, qu'a été présenté le certificat Social et Egalité des chances professionnelles, qui fera partie intégrante du label Entreprise Socialement Responsable – ESR.

Cette démarche a été entreprise par l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises – INDR en collaboration avec le Commissariat du Gouvernement aux Etrangers auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration dans le cadre du programme européen Progress

ONET LUXEMBOURG
PROPRETÉ - MULTISERVICES

Tél : 40 44 48 - www.onet.lu

Une convention relative au harcèlement et à la violence au travail vient d'être signée au niveau interprofessionnel

Les syndicats OGB-L et LCGB, d'un côté, et l'Union des Entreprises Luxembourgeoises – UEL, de l'autre, ont récemment signé un accord relatif au harcèlement et à la violence au travail. Cet accord a pour vocation de transposer en droit luxembourgeois l'accord-cadre du 26 avril 2007 conclu par les partenaires sociaux au niveau européen.

Dans cet accord, les partenaires sociaux nationaux identifient le harcèlement et la violence comme des comportements inacceptables qui peuvent affecter potentiellement tous les salariés,

indistinctement de la nature et de leur lieu de travail. Selon les parties signataires de la convention en question, il convient de sensibiliser les employeurs, les travailleurs et leurs représentants par rapport à ce phénomène et de leur indiquer des pistes leur permettant de se prémunir contre ces comportements au travail.

Les parties signataires ont donc fixé les lignes directrices en matière de sensibilisation, de prévention et de gestion des actes de harcèlement et de violence au travail. Elles ont également laissé aux partenaires sociaux la possibilité

de conclure au niveau approprié des conventions afin de préciser si nécessaire les dispositions de l'accord.

Les partenaires sociaux signataires se proposent de demander au Gouvernement de déclarer le présent accord d'obligation générale par voie de règlement grand-ducal. Il sera alors applicable à l'ensemble des entreprises légalement établies sur le territoire national et à tous les travailleurs qui sont liés à celles-ci par un contrat de travail.

(Communiqué par l'UEL) ■

La confiance, l'étoffe dont est fait l'avenir! Une crise, des opportunités

La crise offre l'opportunité de construire des visions politiques et économiques ayant comme finalité:

- un rééquilibrage structurel en faveur de l'économie réelle, afin de réduire la dépendance par rapport à une mono-activité financière (45 % du PIB),
- un repositionnement durable dans l'économie de la Grande Région,
- une ouverture opérationnelle et proactive vers les stratégies européennes.

La clc constate qu'une politique pragmatique et volontariste à court terme alliant le privé et le public et mutualisant les efforts diffus des centres de compétences existants est urgente.

La clc propose une convergence opérationnelle mesurable d'un ensemble de mesures de politique structurelle visant à:



1) Rétablir la confiance

La confiance doit être une priorité dans le présent et dans l'avenir ainsi que dans les structures dirigeantes économiques et politiques.

A cette fin, la clc demande des signaux politiques forts.

2) Développer des stratégies

Cette dynamique doit aboutir à court terme à des mesures opérationnelles signalant un engagement de moyens avec une obligation de résultats mesurables. Ces visions doivent se concrétiser dans un catalogue de mesures labellisées «priorité nationale» qui bénéficient d'avantages opérationnels visibles à court et à moyen terme.

3) Préserver l'équilibre financier des entreprises

L'accès économiquement pertinent aux liquidités financières doit être garanti dans tous les cas de figures de la vie entrepreneuriale.

4) Miser sur le transfert de compétences

Notre dépendance grandissante de la main d'œuvre étrangère doit s'inscrire dans une volonté opérationnelle d'intégration à double sens.

Les mesures proposées doivent se construire sur une économie des transferts de compétences et de savoirs, accessibles à tous les acteurs de l'économie réelle.

5) Réduire les coûts par un allègement administratif

Les actions entreprises dans le cadre du label de «priorité nationale» bénéficient sur le plan opérationnel d'allègements en matière de démarches coûteuses, inefficaces et lourdes en pertes de temps face à des cycles économiques de plus en plus courts et dysharmoniques.

Cette philosophie est à étendre à tous les secteurs de l'économie nationale, actuellement freinés et renchérissés par une jungle de prescriptions administratives et légales.

6) Une politique d'aménagement du territoire efficiente en prise avec la réalité économique

Il est essentiel de mettre une politique d'aménagement du territoire au diapason du développement économique et de ses réalités. Il convient de débloquer immédiatement les projets en attente.

7) Le Luxembourg, vitrine commerciale

Le programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région» s'inscrit dans une stratégie à long terme, de repositionnement et de dynamisation, qu'il convient de renforcer, surtout en période de crise.

Les autres piliers de cette démarche sont:

- libéralisation du droit d'établissement et des heures d'ouvertures en se conformant au droit européen,
- intégration des approches de la multiculturalité,
- lancement d'un programme convergent de formations pour les praticiens,
- définition du positionnement du commerce dans le cadre d'un organigramme ministériel de développement harmonisé,
- valorisation des outils existants comme par exemple le droit des brevets.

8) Luxembourg, vitrine entrepreneuriale

Il faut:

- prévoir un statut social et légal de l'indépendant afin de créer un courant d'esprit entrepreneurial qui puisse non seulement renforcer l'existant mais pourvoir au recrutement des jeunes générations,
- créer une Agence de Développement Economique (ADE) forte, paritaire privé-public, dynamique, structurant et mutualisant l'existant.

9) Développer l'axe stratégique des TIC

En se basant sur la «stratégie de Lisbonne», créer le cadre au développement durable des TIC par des visions fortes opérationnelles et mesurables du gouvernement à l'écoute des forces vives de cette industrie.

Au Luxembourg, des recettes considérables en matière de TVA sont générées par le commerce et il faut donner à ses acteurs les arguments de maintenir leurs activités au Luxembourg au-delà de l'année 2015.

10) L'équilibre fragile entre pouvoir d'achat et coûts

La clc exige la continuation d'une politique de modulation de l'indexation automatique des salaires et une révision des mécanismes d'adaptation du salaire social minimum.

La clc demande qu'à l'avenir, chaque hausse des coûts salariaux des entreprises provoquée par des décisions politiques, doit être compensée par une baisse au moins équivalente des charges reposant sur les entreprises.

(Communiqué par la clc) ■

Publicité

Le Conseil de la Publicité et la Commission pour l'Éthique en Publicité sont opérationnels

Le Conseil de la Publicité du Luxembourg (CPL) et la Commission pour l'Éthique en Publicité (CLEP) constitués récemment se sont déclarés opérationnels le 19 mai 2009 à l'occasion d'une confé-

rence de presse organisée à la Chambre de Commerce.

Regroupant annonceurs, agences et régies de publicité ainsi que les médias, le CPL a pour missions la promotion, la valorisation, la défense de la publicité

et de sa liberté de même que la mise en œuvre d'une autodiscipline publicitaire sur la base d'un Code de déontologie. Les membres du conseil d'administration du CPL sont: Olivier Mores (président), Marc Binsfeld (vice-président),

Lou Scheider (secrétaire), Dany Schneider (trésorier), Camille Groff, Henri Jungels, Roland Kayser, Patrick Ludovicy et Claude Muller.

Les principes généraux du Code de déontologie sont la véracité, la loyauté et l'honnêteté, la décence, la responsabilité sociale et environnementale ainsi que le respect de la vie privée. Diverses règles de déontologie spécifiques ont trait à l'enfance, à l'alcool ainsi qu'aux produits de santé, bancaires et d'assurances.

La CLEP a pour mission de faire observer le Code de déontologie qui s'ap-

puie sur les principes généraux du Code consolidé sur les pratiques de publicité et de la communication de marketing de la Chambre de Commerce Internationale (Code ICC). La CLEP est composée comme suit: Guy Ludig (président), Dan Dechmann, Nicolas Decker, Marie-Paule Greiveldinger, Michel Kieffer, Maryse Lanners et Britta Schlüter.

La CLEP examine les plaintes qui lui sont adressées par le public, en particulier les consommateurs (à l'exclusion des entreprises et organisations à but commercial). Elle traite également les deman-

des d'examen préalable à la diffusion de publicités qui peuvent lui être soumises par les annonceurs, agences et média. La CLEP peut aussi se saisir elle-même d'une question d'éthique.

Peuvent devenir membre du CPL les entreprises, associations et organismes représentatifs du secteur de la publicité (agences de publicité, annonceurs, médias, régies et supports publicitaires) moyennant versement de la cotisation annuelle de 150 € sur le CCP IBAN LU88 1111 2583 0490 0000 du CPL avec la mention «cotisation 2009». ■

Pour obtenir des informations supplémentaires, contactez: Mme Christiane Poos, Confédération du Commerce
Tél.: (+352) 43 94 44-713 – E-mail: Christiane.Poos@clc.lu – www.conseilpublicite.lu – www.clep.lu

MarkCom

Assemblée générale de l'association des agences conseils en marketing et communication asbl

L'assemblée générale des membres de la MarkCom a eu lieu cette année le 14 mai 2009 sous la présidence de Monsieur Claude Muller. L'association compte aujourd'hui 18 membres, tous acteurs du milieu de la publicité et présentant une structure apte à pouvoir apporter une réelle plus-value à leurs clients potentiels en termes de conseils tant au niveau du marketing stratégique qu'au niveau du marketing opérationnel. Le volume généré par les quelque 300 employés des différents membres s'élève à environ 75 mio d'euros que les agences membres gèrent suivant les règles professionnelles établies par la MarkCom pour en faire un gage de crédibilité reconnu par l'ensemble du marché. Ces règles sont définies dans le Vademecum élaboré par la MarkCom que l'on retrouve sur le site internet www.markcom.lu.

Afin de lutter contre l'inflation des concours d'agences, dont l'impact économique est estimé à 2.250.000.- € rien qu'au niveau des agences, sans compter le travail investi au niveau des annonceurs, MarkCom a établi des recommandations afin de cadrer les compétitions d'agences et d'augmenter la qualité des projets.

En collaboration avec l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC), MarkCom élabore actuellement un plan de formation comprenant 2 cycles: une formation d'initiation et un 2^e cycle de perfectionnement.

Cette formation s'adresse aux employés des agences et des départements marketing auprès des annonceurs. Le premier cycle débutera en octobre 2009 et portera sur différents modules à raison de 104 heures de formation au total avec un diplôme par module à l'appui.

La 4^e édition du Communication and Design Award aura lieu en 2010

et sera organisée en collaboration avec Design Luxembourg.

L'assemblée générale était précédée de la réunion du conseil d'administration de la MarkCom qui est composé de Claude Muller (Comed, président du comité), Netty Thines (Mediation, vice-présidente), Laure Elsen (Accent Aigu, secrétaire), Camille Groff (Mikado, trésorier), et des membres Marc Binsfeld (Binsfeld Communication), Dan Dechmann (Dechmann Communication), Kristof Della Siega (Plan K), Pol Goetzinger (Concept Factory), Alain Ierace (Advantage Communication) et Ghislain Ludwig (Brain & More). ■



EN BREF

AB-Lux Relocation Services

Nouveau catalogue de services aux expatriés

La société AB-Lux Relocation Services publie un catalogue intitulé «Welcome to Luxembourg by AB-Lux Relocation Services» en partenariat avec la BGL, Langues.lu, ACL, La Luxembourgeoise, Fund Advisers, Aims, BCD travel, Key-Inn, Vitalvie, Immotop.lu et Interior rent. Cette publication relate en détails les services proposés par AB-Lux et ses partenaires et donne à ses lecteurs des astuces, des bonnes adresses et des informations utiles, afin de faciliter l'intégration des nouveaux expatriés au Luxembourg. Le lecteur qui arrive au Luxembourg trouvera dans ce catalogue des informations sur des services tant professionnels qu'extra-professionnels pour son confort et celui de sa famille. Pour recevoir gratuitement le catalogue, écrire à: info@ab-lux.com; www.ab-lux.com.

Nordea

Elue meilleure banque privée

Vingt banques privées d'Europe ont été sélectionnées afin d'évaluer la qualité de leur interface clients, leur offre d'investissement et le coût total de leur gestion d'actifs. L'enquête a révélé

que plusieurs de ces banques proposaient un service de qualité exceptionnelle et des stratégies d'investissement centrées sur l'intérêt de leurs clients. Les résultats de l'étude montrent que la banque numéro un est Nordea, avec un total de 79 points sur 100. Le score moyen s'élève à 52 points, la majorité des banques se situant entre 50 et 70 points. C'est la deuxième fois en 2009 que Nordea Private Banking est distinguée pour son excellence. Plus d'informations sur: www.nordea.lu.

Tango

Une nouvelle offre roaming avec Vodafone Passport

Fort du récent partenariat conclu avec Vodafone, Tango lance l'offre roaming Vodafone Passport au Luxembourg et propose désormais des tarifs compétitifs pour les appels en Europe. Vodafone Passport est la nouvelle option gratuite permettant d'appeler depuis l'étranger vers 28 pays en Europe à des tarifs avantageux, notamment pour les clients effectuant des communications de longue durée. Chaque appel émis est facturé au coût d'un appel national, auquel s'ajoute un coût de connexion unique d'un euro. Recevoir un appel à l'étranger ne coûtera au client qu'un euro par tranche de 10 minutes. Cette offre s'applique sur tous les réseaux téléphoniques. Pour l'activer, il suffit d'envoyer PASSPORT par SMS au 62000. Plus d'informations sur: www.tango.lu.

GBN-Europe

Un centre d'affaires «low cost» ouvre ses portes

Dans un contexte où de nombreuses entreprises luxembourgeoises cherchent à diminuer leurs frais fixes, un centre d'affaires «low cost» ouvre ses portes dans la zone commerciale de Bourmicht à Bertrange. Un prix «plancher» pour un bureau fermé et meublé est offert à partir de 545 euro/mois pour le service de base, tandis que les prestations offertes sont payantes, mais non obligatoires pour le preneur. GBN propose également un «Shared Office» pour 450 euro/mois, avec des postes de travaux indépendants bénéficiant des mêmes services que les bureaux fermés. Pour toute demande de personnes

Simplification administrative

Une brochure d'information à l'usage des entreprises luxembourgeoises



Le CNSAE vient de publier une brochure d'information sur les mesures de simplification administrative en faveur des entreprises 2004-2009, mises en œuvre par les administrations publiques

Dans l'objectif d'une amélioration de la perception publique des actions de simplifications administratives et de meilleure réglementation entreprises par les différents départements ministériels et administrations publiques, le CNSAE vient de publier une brochure d'information destinée à toutes les entreprises luxembourgeoises. Celle-ci décrit toutes les actions réalisées dans ce domaine depuis 2004.

Voici quelques exemples de bonnes pratiques reprises dans la brochure:

- L'abolition de l'obligation de fournir une copie certifiée conforme d'un document original au niveau de toutes les procédures qui prévoient la formalité de la fourniture d'une copie certifiée conforme.
- Le dépôt en ligne des déclarations de TVA: «eTVA».

- L'Eurovignette: dans le cadre de la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds par l'Administration des Douanes et Accises, ce nouveau système de perception de l'Eurovignette remplace la vignette papier par une vignette électronique.
- LuxTrust: une signature électronique, qui permet, outre des utilisations commerciales, telles que l'e-banking, de simplifier considérablement des démarches administratives comme, dans un proche avenir, le dépôt électronique de documents.
- Heures supplémentaires et travail de dimanche et de jours fériés: le Ministère du Travail et de l'Emploi offre sur son site les formulaires pour la déclaration préalable d'heures supplémentaires et de travail de dimanche et de jours fériés. Cette nouvelle procédure remplace la demande d'autorisation préalable pour la prestation de ces travaux, ce qui constitue un gain considérable de temps.
- Recrutement de salariés ressortissants de pays tiers: le Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration apporte des allègements en cas de recrutement de salariés ressortissants de pays tiers, c.-à-d. des salariés non communautaires en introduisant un titre de séjour unique qui combine l'autorisation de séjour avec l'autorisation de travail.
- Création de l'OSQCA par le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Durable et par le Ministère de la Santé: ayant pour but de coordonner les activités de contrôle officiel des denrées alimentaires et de la sécurité alimentaire en général.
- Registre des émissions: depuis 2006, le Ministère de l'Environnement a donné aux entreprises concernées la possibilité de faire

la déclaration de leurs émissions par voie électronique en matière de création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR).

- Déclaration d'entrée d'un salarié: depuis octobre 2008, le Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS) offre aux entreprises la possibilité de déclarer l'entrée d'un salarié nouvellement engagé via un questionnaire interactif en ligne sur le site Internet: www.ccss.lu.
- Portail des marchés publics: en février 2006, le Ministère des Travaux publics a présenté son portail des marchés publics, qui permet aux entreprises de s'informer sur la réglementation en la matière et de consulter les différents avis d'adjudication et appels de candidature relatifs aux marchés publics.

L'équipe du CNSAE profite de cette occasion pour remercier tous les membres du Conseil de Gouvernement, du Comité National pour la Simplification Administrative en faveur des Entreprises et des groupes de travail ad hoc pour la bonne coopération en la matière.

Par ailleurs, le CNSAE a voulu renforcer son identité visuelle en créant un logo distinctif qui apportera plus de visibilité au CNSAE, surtout dans la presse:

Une farde cartonnée du CNSAE et la modernisation future de l'onglet «Simplification administrative» du site Internet du Ministère des Classes Moyennes contribueront également à

améliorer la perception du CNSAE auprès du public.

Le site Internet du CNSAE, www.simplification.lu, donne un aperçu sur l'actualité en matière de simplification administrative et permet aux entreprises, par le biais de l'onglet «À votre écoute» ou directement par e-mail: cnsae@cmt.etat.lu, de communiquer des remarques, commentaires ou idées au sujet de la simplification administrative ou de charges administratives auxquelles elles doivent faire face. Enfin, une newsletter informe régulièrement sur les évolutions en la matière, tant au niveau national qu'au niveau européen et international.

Le CNSAE invite tout intéressé(e) à télécharger la brochure d'information, à lui soumettre des suggestions en matière de simplification administrative en faveur des entreprises et à s'abonner à sa newsletter par le biais du site Internet www.simplification.lu.

(Communiqué par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement; Comité National de la Simplification Administrative en faveur des Entreprises – C.N.S.A.E.) ■

EN BREF

ayant perdu son emploi et souhaitant lancer une activité indépendante, un expert en développement de start-up est mis gratuitement à la disposition de l'entrepreneur pendant une heure. Plus d'informations sur: www.gbn-europe.com.

Legitech

Engagement en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Depuis 2007, la société d'édition juridique et de traitement documentaire juridique Legitech a adopté une démarche volontariste et a réalisé en mai 2009 son premier bilan carbone avec la société Propoze afin de mesurer et réduire son empreinte environnementale. L'axe d'amélioration prioritaire de Legitech est représenté par les déplacements domicile - travail de ses employés. Le télétravail, déjà partiellement mis en place, sera renforcé, le co-voiturage sera encouragé activement et la possibilité d'offrir des stages d'éco-conduite est également à l'étude. Par ailleurs, Legitech compte s'orienter vers des ordinateurs plus respectueux de l'environnement pour le renouvellement continu de son parc informatique. Plus d'informations sur: www.legitech.lu.

PricewaterhouseCoopers

Restaurer la confiance sur le marché de la titrisation

Si le marché de la titrisation ralentit partout en Europe, le Luxembourg semble affecté dans une moindre mesure. Le nombre de véhicules de titrisation au Luxembourg a augmenté de seulement 90 entités en 2008, se portant à un total de 535 entités, alors que cette croissance était de 150 entités en 2007. Selon PricewaterhouseCoopers, le secteur de la titrisation doit simplifier son fonctionnement afin de rassurer les investisseurs. Le Grand-Duché compte parmi les premières bourses à avoir intégré le marché des Sukuk (obligations islamiques) dès 2002 et déjà 17 fonds d'investissements domiciliés dans le pays sont «charia compatible». Toujours selon PricewaterhouseCoopers, le développement du marché de la titrisation est lié à la reconquête de confiance auprès des investisseurs et à la création de nouvelles structures comme celles liées à la finance islamique. Plus d'informations sur: www.lu.pwc.com.

VOXmobile

Remise des prix du jeu anniversaire des 5 ans de VOXmobile

Pour fêter ses 5 ans, VOXmobile a organisé un grand jeu SMS en partenariat avec le garage Autopolis de Bertrange. Parmi les lots en jeu: une magnifique Abarth 500, des tests drive, 5 iPhone 3G et 5.000 minutes de communication. Pendant plus d'un mois, les



PLUS DE PLAISIR AU TRAVAIL

PROGRAMME DES FORMATIONS EN ÉTÉ



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR www.olap.lu | T 48 98 48-1
LA FORMATION CONTINUE N'EST PAS UN FRUIT DEFENDU

16.07

Valoriser son image pour mieux s'intégrer professionnellement

16.07

La toolbox de la/du secrétaire

21.07

Comment responsabiliser efficacement par la délégation

28.07

Développer son assertivité: L'affirmation de soi

04.08

Améliorez votre voix pour vous faire entendre

04.08

Comment griller la cigarette dans votre entreprise?

06.08

Donnez de l'énergie nouvelle à votre équipe

A partir du 13.08.09 l'OLAP propose un éventail de séminaires qui s'adressent directement à un public d'assistant(e)s et de secrétaires. Découvrez tous ces sujets et bien d'autres sur notre site web www.olap.lu, rubrique Formations/Calendrier

EN BREF

participants ont répondu à de nombreuses questions relatives à VOXmobile et à l'Abarth 500. Le 17 juin, l'ensemble des finalistes étaient conviés au garage Autopolis pour participer au grand tirage au sort final qui allait désigner l'heureux gagnant de l'Abarth 500. Johnny Oster de Mondercange a remporté la voiture. Les finalistes sont repartis avec des iPhone 3G et des minutes de communication gratuites.

Seedbox

Deux nouveaux centres d'affaires ouvrent leurs portes

Seedbox vient d'ouvrir deux centres d'affaires au Luxembourg, situés rue Goethe et Boulevard de la Pétrusse.

SeedBox propose à ses clients des bureaux équipés dans un site classé, situé au cœur de la ville de Luxembourg. Seedbox se distingue par des services personnalisés et flexibles, qui permettent à ses clients une installation dans les meilleures conditions, afin d'optimiser le développement de leurs projets. Seedbox propose également aux entreprises luxembourgeoises de découvrir ses espaces de réunion, modernes et conviviaux, au quotidien ou pour l'organisation de leurs événements dans un environnement central. Plus d'informations sur: www.seedbox.lu.

www.myoffer.lu

„Votre devis en UN clic“

Unter dem Namen Pontiflex s.à r.l betreibt die Firma die Webseite www.myoffer.lu. Mit dem Motto „Votre devis en UN clic“ kann man auf www.myoffer.lu mit wenigen

Klicks schnell zu seinem Kostenvoranschlag kommen und dies für den User gänzlich kostenlos. Ob Malerarbeiten, Garten, Dach, Auto, Fassaden oder Druckerei, es gibt keine Berufssparte die auf myoffer.lu fehlt. Jede Firma, die im luxemburger Handelsregister eingetragen ist, kann gegen eine kleine Gebühr, Partner werden und somit Angebote erstellen. Ein großer Vorteil ist dieses System sowohl für den Benutzer der auf diesem Weg schnell zum preisgünstigsten Angebot kommt, als auch für ein Unternehmen das auf diese Weise, die Möglichkeit bekommt, möglichst viele Angebote zu erstellen. Somit dient das System myoffer.lu als Plattform um Kunden und Unternehmen zusammenzuführen.

Compass Group Luxembourg

10 ans de succès pour Novelia

En 1999, la Maison de Soins Novelia s'est installée dans le cadre exceptionnel du bois de Schmëttbesch à Schiff-lange. Depuis dix ans, son personnel qualifié assure la prise en charge de ses résidents avec des valeurs claires: respect, dignité et professionnalisme. Pour célébrer le 10^e anniversaire de l'établissement, une animation «caba-ret» a été organisée. L'occasion de réunir les résidents et leurs familles, ainsi que tous les acteurs de Novelia pour partager ensemble le succès de la Maison de Soins. Novelia est géré par Compass Group Luxembourg. Présent depuis 25 ans au Grand-Duché, le groupe emploie aujourd'hui 1.557 salariés, se classant ainsi en 12^e position parmi les principaux employeurs luxembourgeois.

Luxe.TV

Trois ans de succès

Trois ans seulement après son lancement, Luxe.TV est devenu la chaîne incontournable dédiée au luxe et à l'art de vivre. Plus de 800 marques prestigieuses dans tous les domaines du luxe ont fait confiance aux équipes de Luxe.TV. Au Luxembourg, avec un taux de notoriété de 73 %, Luxe.TV est regardée par plus de 21 % de la population chaque semaine, soit une augmentation de 62 % en 11 mois. Dans le monde, la chaîne diffusée en six langues dans 63 pays, connaît un succès similaire. La ligne éditoriale fondée sur une double diversité, à la fois thématique et géographique, remporte une vive adhésion des téléspectateurs. www.luxe.tv.

ArcelorMittal

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ArcelorMittal renouvelle et élargit le capital autorisé



L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ArcelorMittal a approuvé l'unique résolution figurant à son ordre du jour. 746.489.458 actions, soit 52,5 % du capital-actions de la Société, étaient présentes ou représentées lors de l'Assemblée. 726.938.172 actions, soit 97,45 % des actions présentes ou représentées, ont voté en faveur de la résolution. L'objet de cette résolution est de renouveler et d'élargir l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'augmenter le capital-actions émis d'ArcelorMittal

d'un maximum de 168.173.653 actions durant une période de cinq ans. En conséquence de l'approbation soumise à l'Assemblée générale extraordinaire de ce jour, la Société a émis, le 22 juin 2009, 112.088.263 nouvelles actions afin de régulariser l'Offre d'actions ordinaires annoncée le 29 avril 2009 et clôturée le 6 mai 2009. Après cette émission, le nombre total d'actions ArcelorMittal émises s'élève à 1.560.914.610. Pour plus d'informations: www.arcelormittal.com.

Secteur bancaire

Private Banking Group, Luxembourg: Développer un centre d'excellence en gestion de fortune

Le Private Banking Group, Luxembourg (PBGL), organisme de représentation des intérêts des acteurs actifs dans la banque privée au Luxembourg et groupement de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), a récemment tenu son Assemblée générale annuelle. Lors de cet

événement rassemblant la quasi-totalité des directeurs des 57 banques privées affiliées à l'ABBL, le groupement s'est doté d'un nouveau Conseil d'administration composé de 15 membres pour les deux années à venir. Les autres points à l'agenda consistaient à passer les réalisations des douze derniers mois en revue et à présen-



De g. à dr.: M. Rüdiger Jung (Secrétaire générale du PBGL), M. Charles Hamer (Président du PBGL) et M. Luc Rodesch (Vice-président du PBGL)

ter un plan d'action volontariste et ambitieux pour la période 2009-2010. L'année 2009-2010 sera particulièrement importante pour fédérer les intérêts et prendre action sur des livrables concrets en collaboration étroite entre les acteurs du secteur, afin d'être prêts à rebondir dès que la conjoncture économique reprendra. Au fil des derniers mois, la place financière luxembourgeoise était, tout comme les autres places financières internationales sérieuses, confrontée à des pressions extérieures ce qui lui donne l'opportunité de se repositionner en tant que place financière de choix sur l'échiquier de la gestion

de fortune internationale. Afin de relever ce défi, le PBGL a mis en place un certain nombre de groupes de travail. Ces groupes de travail, composés de professionnels du secteur de haut niveau, sont présidés par des personnalités issues du monde des affaires et se penchent sur des sujets aussi variés que la formation, la planification patrimoniale, la stratégie, la promotion ou le développement d'intelligence économique ayant trait à l'activité de banquier privé. L'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg (IFBL) a en outre présenté une Certification en gestion de fortune de renom international

EN BREF

Etap Hotel

Accor ouvre son 12^e hôtel au Grand-Duché

Un nouvel hôtel du groupe Accor, l'Etap Hotel Luxembourg Sud, vient d'ouvrir ses portes. Ce nouvel établissement intègre un certain nombre d'innovations permettant de réaliser des économies majeures au plan énergétique. Situé à la périphérie de Luxembourg, à quelques minutes du centre-ville et de l'aéroport du Findel, l'Etap Hotel Luxembourg Sud dispose de 96 chambres climatisées (dont 2 pour personnes à mobilité réduite) pouvant accueillir une, deux ou trois personnes. Edifié à côté de l'hôtel Ibis, à deux pas de l'autoroute A3/E25, il est aisément accessible que l'on vienne de France, de Belgique ou d'Allemagne. Avec son parking gratuit, il constitue une halte idéale pour un séjour professionnel ou de loisirs à un prix très compétitif (49 € la nuit).



qui sera lancée et eu en octobre 2010. Ce programme de haut niveau vient se greffer aux initiatives de formation banque privée existantes dont le PBGL a sponsorisé le développement au fil des deux dernières années. La certification en private banking et des modules de planification fiscale se concentrant sur des géographies précises sont particulièrement à relever dans ce contexte. Créé en 2007, le groupe dont la Présidence est assurée par M. Charles Hamer (Crédit Agricole) et la Vice-présidence par M. Luc Rodesch (Banque de Luxembourg), compte actuellement 57 membres. ■

Yellow.lu

myYellow: le compte personnel sur Yellow.lu

Fort de plus d'un millier de clients et de plus de 100.000 utilisateurs réguliers, Yellow.lu propose des innovations majeures, tant aux utilisateurs qu'aux annonceurs.

Après des expériences réussies dans le marché de l'emploi (**monster.lu**) et de l'immobilier (**athome.lu**), l'un des cofondateurs a lancé **Yellow.lu** pour s'attaquer au domaine des annuaires. Moins de trois ans après le lancement, la troisième génération de **Yellow.lu** présente de nombreuses innovations, avec une insistance particulière sur les besoins des utilisateurs et le respect des annonceurs, pour lesquels les annuaires ne doivent pas être un luxe inabordable. Grâce à une levée de fonds récente effectuée avec le soutien de la société luxembourgeoise Ten-

zing Partners, spécialisée dans les fusions et acquisitions, et qui a permis une augmentation de capital de 1 million d'euros dans un contexte économique pourtant défavorable à ce type d'opérations, **Yellow.lu** développe de manière conséquente sa notoriété et ses équipes commerciale et informatique. L'effectif est ainsi passé de 5 à plus de 20 personnes en 18 mois.

La grande innovation intervient avec myYellow: un compte personnel que chaque utilisateur peut créer gratuitement. La rubrique «myLinks» permet ainsi d'enregistrer des liens directs vers les sites Internet les plus régulièrement consultés par l'utilisateur. L'utilisateur peut créer son carnet d'adresses personnel directement relié à la base de données **Yellow.lu**, de



sorte que tout changement d'adresse dans l'annuaire est automatiquement répercuté dans le carnet personnel. La fonctionnalité «myNotes» permet d'attacher des commentaires personnels à ces mêmes contacts. L'utilisateur peut encore s'inscrire à la fonction «myPromo» qui permet la réception d'informations et de promotions relatives aux secteurs d'activités qui l'intéressent. Plus d'informations sur: **www.yellow.lu**. ■

Banques

BGL fête le 50^e anniversaire de son agence à Vianden...



BGL fête le 50^e anniversaire de son agence à Vianden. A l'occasion de cet anniversaire, un don a été remis à l'association Kannervilla «Gepëppelte Mëmmel» asbl. qui offre des services d'encadrement pour les enfants de la région. Installée depuis 1959 dans la cité médiévale de Vianden, l'agence a intégré en 1986 ses nouveaux locaux au n° 4, Grand'Rue. L'objectif initial de l'implantation d'une agence dans le nord du pays était de répondre aux intérêts de la clientèle régionale et de faciliter les opérations financières en relation avec les travaux de construction du barrage de l'Our. Depuis, ce but initial s'est vu largement dépassé par l'activité dans la région et s'étend vers Hosingen jusqu'à inclure toute la région frontalière allemande.

... et le 40^e anniversaire de son agence à Esch/Alzette



BGL fête le 40^e anniversaire de son agence Esch Benelux installée depuis 1976 à la Place Benelux à Esch/Alzette. A l'occasion de cet anniversaire un don a été remis à l'«Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés» (APEMH).

Dès 1969, la banque avait installé une deuxième présence à Esch-sur-Alzette dans un local situé au coin rue Léon Jouhaux/place Benelux et depuis 1976, l'agence Esch Benelux était aménagée dans un bâtiment aux abords de la place Benelux même.

Entièrement rénovée en 2001, l'agence y accueille ses clients depuis lors dans des locaux modernes, sécurisés et confortables.

Plus d'informations sur:
www.bgl.lu.

Meilleure bonne pratique 2009 pour BPM-Lux

La troisième édition du Salon des Bonnes Pratiques a eu lieu récemment dans les locaux de la Chambre de Commerce (cf. Merkur Juin 2009/Flash). Autour du thème «Les bonnes pratiques de management pour traverser la crise», les PME participantes ont pu échanger et découvrir, entre autres, des pratiques d'organisation et de management innovants. Organisé conjointement par le Centre de Recherche Public Henri Tudor et la Chambre de Commerce – avec le soutien de la Chambre des Métiers et de Luxinnovation – le salon des bonnes pratiques a cette fois-ci encore permis aux PME, consultants PME et instances publiques au service des PME, de se rencontrer et de partager leurs bonnes, si ce n'est leurs «meilleures», pratiques. Ce sont ainsi plus de 25 stands représentant des entreprises luxembourgeoises, belges et françaises qui ont présenté un panel diversifié de pratiques et échangé avec de nombreux visiteurs issus de la Grande Région et qui ont rendu possible un partage direct d'expériences concrètes entre les entreprises.

L'entreprise BPM-Lux a été mise à l'honneur au terme de ce salon. Plébiscitée par le vote des visiteurs, à l'occasion de l'élection de la meilleure bonne pratique 2009, elle s'est vue décerner le premier prix par Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur. BPM-Lux apporte une réponse au marché en développant son offre de produit/service en matière de solutions logistiques pour les PME luxembourgeoises tant en prenant en compte les besoins exprimés par des sociétés luxembourgeoises qu'en intégrant les problématiques du contexte transfrontalier et de la petite taille du Luxembourg. Pour plus d'informations: www.bpm-lux.com.



De g. à dr.: M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; M. Claude Wehenkel, Administrateur délégué du CRP Henri Tudor; M. Robert G. Thiemann, Administrateur délégué de BPM-Lux / RT-Log SA; M. Jean François Tusch, Corp. Consultant de BPM-Lux / RT-Log SA; M. Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et M. Marco Walentiny, Président de Luxinnovation

Qualifizieren Sie Ihre Mitarbeiter gezielt für Ihren Beruf



Hochschulstudium neben dem Beruf oder der Ausbildung

Mit einem anerkannten FOM-Hochschulstudium können Sie Ihre Mitarbeiter und Auszubildenden parallel zur betrieblichen Tätigkeit wirtschaftswissenschaftlich qualifizieren. Die Vorlesungen finden abends und samstags statt, so dass die Arbeitsabläufe in Ihrem Unternehmen ungestört bleiben, darüber hinaus müssen die Mitarbeiter nicht – wie im Blockunterricht – freigestellt werden. Ein besonderes Plus: Durch die Parallelität von Praxis und Studium bringen sie aktuellstes akademisches Know-how von Beginn an direkt in Ihr Unternehmen ein.

Zur Wahl stehen die Studiengänge:

- Bachelor of Arts B.A.
IN DEN FACHRICHTUNGEN
 - Wirtschaft/Business Administration (deutschsprachig)
- Bachelor of Arts B.A.
IN DER FACHRICHTUNG
 - International Management (deutsch-/englischsprachig)

Weitere Informationen:

fon 01801 810048 (aus Deutschland)

fon 8002 7083 (aus Luxemburg) | info@fom.de oder im Internet

www.fom.de

Studium
neben dem
Beruf

FOM

Fachhochschule
für Oekonomie & Management
University of Applied Sciences

23, Avenue du 10 Septembre | Luxembourg

Média

MediaXim lance la pige publicitaire luxembourgeoise



MediaXim vient de remporter l'appel d'offre pour la réalisation de la pige publicitaire (ADEX) des médias luxembourgeois. Le cahier des charges a été rédigé par le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg à la fin de l'année 2008. Le Service des Médias et des Communications du Ministère d'Etat a préféré la solution présentée par MediaXim à celle de son concurrent TNS-Ilres. Le contrat précédent était presté par Pro-

Dialog, une entreprise locale spécialisée en analyse média et en expertise. L'offre de MediaXim Group répond à la demande d'extension des services comprenant: une pige digitale des médias presse écrite, la mesure des investissements Internet et la fourniture d'un outil d'analyse qui permet la commercialisation des données sur le marché luxembourgeois et international. MediaXim Group a créé une filiale au Luxembourg détenue à 100 % par le groupe, dont la direction a été proposée à Ariane Eberwein, par ailleurs managing partner de ProDialog. Elle sera responsable de la commercialisation des données luxembourgeoises pour le marché local et le marché germanophone. MediaXim Group fournira les solutions

logicielles (version adaptée de ses outils ADview et ADstat) et logistiques nécessaires pour la production des données et à la commercialisation des rapports au marché. Le groupe sera en charge de la commercialisation sur les autres territoires. Il est très complexe de savoir quelle est la performance d'une marque vis-à-vis de ses objectifs et de ses concurrents. Les outils dont dispose MediaXim vont lui permettre de promouvoir au mieux le marché publicitaire luxembourgeois à l'étranger, en soulignant son importance à travers une plate-forme performante commune à l'ensemble du Benelux. Pour plus d'informations: www.mediaxim.com. ■

Accord SNCI – CTI – Paul Wurth

CTI Systems S.A. rejoint le Groupe Paul Wurth



La Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) et Paul Wurth S.A. ont signé récemment des contrats qui permettent à Paul Wurth d'acquérir dans une première phase 50,4 % des parts

détenues par la SNCI dans CTI Systems S.A. (CTI). Ces accords mettent en œuvre les intentions des parties annoncées le 31 mars 2009.

CTI est une société disposant de plus de 45 années d'expérience dans la conception et la fabrication de systèmes automatisés de manutention et de stockage de charges lourdes. Depuis la reprise, au début des années 90, de la totalité de ses actions par la SNCI, CTI a connu un développement remarquable grâce aux efforts communs de l'actionnaire SNCI, de son Conseil d'administration, sa Direction et de l'ensemble de son personnel. Pour la réalisation de son activité tournée largement vers l'exportation, CTI bénéficie aujourd'hui d'un centre d'ingénierie et d'un hall de production et d'assemblage modernisés dans la zone d'activités économiques régionale d'Eselsborn/Lentzweiler. En 2008, CTI a réalisé un chiffre d'affaires de € 40,6 millions et

elle emploie actuellement près de 200 personnes.

Le rapprochement avec Paul Wurth permet à CTI de s'adosser à un groupe industriel bénéficiant d'un réseau de distribution véritablement international, ouvrant des nouvelles perspectives à son développement et permettant ainsi de consolider le niveau de l'emploi de l'entreprise. A Paul Wurth, cet accord assure un élargissement de son fonds de commerce et une diversification de son exposition par rapport à la sidérurgie. La proximité des compétences cœur des deux sociétés, à savoir leurs compétences en mécanique et en gestion de projets à l'échelle internationale, favorise elle aussi la mise en commun des intérêts. Les accords signés permettent à Paul Wurth d'assurer le leadership industriel de CTI. En maintenant une présence dans le capital et au conseil d'administration de CTI, la SNCI continuera à accompagner

et à soutenir pour quelques années encore le développement de CTI. En cohérence avec cette réflexion, les

parties se sont accordé des options d'achat et de vente permettant la cession progressive, à Paul Wurth, du

solde de la participation détenue par la SNCI dans CTI au courant de la période 2011-2013. ■

Lineheart

Ouverture d'un espace «Apple Premium Reseller» à Esch/Alzette

Depuis plus de 2 ans, le magasin «Apple» sous l'enseigne Lineheart-City est implanté dans la Grand Rue à Luxembourg-Ville. Un deuxième espace Apple Lineheart-City a ouvert ses portes au coin rue de l'Alzette, rue de la Libération à Esch/Alzette. L'initiateur de l'idée est l'équipe de la société «Lineheart» de Leudelange, bien connue depuis plus de 18 ans pour la distribution des produits Apple aux entreprises du monde graphique, de l'éducation, des PME et des particuliers. Devenu «Apple Premium Reseller», la société «Lineheart» a aménagé ce nouvel espace totalement dans l'esprit de la philosophie Apple. Dans un environnement lumineux, blanc et noir, les produits sont mis en

évidence, soulignant la qualité, la simplicité, l'innovation et le design de la gamme Apple.

À côté des produits Apple se trouvent des accessoires et logiciels d'autres marques renommées, comme les imprimantes Epson, la gamme Adobe et les appareils photos numériques Leica. Le service après-vente est assuré par l'équipe des techniciens agréés du siège de Lineheart à Leudelange. Le nouvel espace Lineheart-City s'adresse aux particuliers adeptes ou étrangers au Mac, et les semis professionnels apprécieront les connaissances spécifiques du personnel dans le domaine du multimédia: musique, photographie, vidéo et édition. Lineheart-City à Esch/Alzette est ouvert du mardi au samedi de 10 à



18 heures non-stop. Plus d'informations sur: www.Lineheartcity.lu. ■

Tour opérateur

LuxairTours primé par ServiceQualitéit Lëtzebuerg

LuxairTours vient d'accéder au niveau II du programme ServiceQualitéit Lëtzebuerg, lancé par le Ministère du Tourisme. Ce programme, visant à garantir un niveau de service élevé au sein des métiers du tourisme, a été lancé en 2007 par le Ministère du Tourisme. ServiceQualitéit Lëtzebuerg se décline en trois niveaux. Le niveau I se résume à un ensemble de formations ayant pour but de sensibiliser le personnel à la qualité du service et à former des coaches internes. L'entreprise qui veut se faire certifier niveau II, doit conduire des sondages auprès de ses clients, de son staff et finalement passer l'épreuve du client mystère. Le niveau III exige une réflexion encore



plus approfondie et mènera à revoir les processus de travail en fonction de leur capacité à générer un service de

qualité. Le niveau III mène à une certification internationalement reconnue comme la norme ISO ou EFQM.

Chaque niveau est une étape nécessaire pour atteindre le niveau suivant. LuxairTours est ainsi engagée à atteindre la certification III en 2010. Seules trois entreprises à Luxembourg détiennent actuellement la certification II.

D'autres services de LuxairGroup se sont lancés dans l'aventure. Le call center de Luxair Luxembourg Airlines et de LuxairTours, le destination management de LuxairTours et les customer relations de Luxair Luxembourg

Airlines et de LuxairTours viennent d'être certifiés niveau I. Cette démarche témoigne de la ferme volonté de LuxairGroup à fournir un service de qualité à ses clients. Plus d'informations sur: www.luxairtours.lu. ■

Banques

BNP Paribas Luxembourg fait un don de 5.240 € à SOS Villages d'Enfants Monde



Une centaine d'employés de BNP Paribas Luxembourg se sont mobilisés pour les enfants du Mali à l'occasion du Marathon de la Ville de Luxembourg

Une équipe d'employés de BNP Paribas Luxembourg s'est mobilisée pour collecter, pour la 4^e fois consécutive, des fonds au bénéfice de SOS Villages d'Enfants Monde en participant au Marathon de la Ville de Luxembourg. Afin de soutenir ses employés dans leurs efforts, la direction de BNP Paribas avait décidé de faire un don proportionnel au nombre de participants ayant franchi la ligne d'arrivée.

La généreuse somme de 5.240 € sera affectée à la nouvelle école SOS de Socoura au Mali. A proximité du Village d'Enfants SOS de Socoura, cette école est implantée dans une des régions les plus pauvres du pays, où seulement 30 % des enfants sont scolarisés. L'école SOS de Socoura a ouvert ses portes en octobre dernier et a une capacité d'accueil de 810 enfants. 685 enfants issus du Village d'Enfants SOS et des environs défavorisés sont actuellement inscrits à l'école,

dont 405 dans le cycle primaire (3 ans) et 270 dans le cycle secondaire (6 ans). La réussite de ces 9 années sera valorisée par un diplôme de fin d'études du cycle fondamental qui permettra aux élèves de suivre une formation professionnelle ou des études de second cycle afin de pouvoir mener une vie autonome.

Sophie Molitor a adressé ses plus sincères remerciements à Eric Guilbaud, Directeur des Ressources Humaines de BNP Paribas au Luxembourg, et a félicité l'équipe des coureurs pour avoir réitéré leur confiance en l'association en s'engageant pour la 4^e fois consécutive pour les enfants abandonnés et dans le besoin. Eric Guilbaud a exprimé son admiration pour l'action menée par SOS Villages d'Enfants et la fierté de BNP Paribas de pouvoir ainsi, grâce à l'engagement de ses collaborateurs, apporter un soutien qui témoigne des valeurs de l'entreprise. Il s'est dit également convaincu que l'investissement dans l'éducation est des plus importants et des plus durables, vision que partage d'ailleurs SOS Villages d'Enfants Monde, qui en fait l'un de ses objectifs principaux. Plus d'informations sur: www.bnpparibas.lu et www.sosve.lu. ■

lux-Airport

Le produit de la vente aux enchères du mobilier de l'ancienne aérogare versé à trois œuvres de bienfaisance

Le produit de la vente aux enchères publique volontaire, organisée par lux-Airport, Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A., d'une partie du mobilier de l'ancien Terminal A, a été versé à trois œuvres de bienfai-

sance. Une cérémonie de remise a eu lieu en présence du Président du Conseil d'Administration de lux-Airport, Monsieur Frank Reimen et du Directeur Général, Monsieur Fernand Brisbois. Lors de cette cérémonie, le Président

de lux-Airport a remercié le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et plus particulièrement le Ministre des Transports Monsieur Lucien Lux, pour avoir permis à lux-Airport de réaliser ce projet caritatif. A l'issue de la vente aux

enchères à laquelle ont participé plus de 250 amateurs, 15.500 euros ont été récoltés auxquels lux-Airport a rajouté 2.500 euros.

Trois associations ont été proposées par Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, pour leurs actions visant à égayer le quotidien des enfants hospitalisés et des personnes âgées en maison de retraite ou encore pour favoriser l'épanouissement de personnes atteintes d'handicaps.

Il s'agit des a.s.b.l. suivantes:

- Archipel et son projet l'île aux clowns représentée par son coordinateur, Monsieur Emmanuel Henninger.
- L'Association de thérapie équestre représentée par sa Présidente, Madame Christiane Betz.
- Le Tricentenaire représentée par son Directeur Général, Monsieur Christophe Lesuisse.

Chaque association a reçu un don de 6.000 euros. Pour plus d'informations: www.lux-airport.lu.



De g. à dr.: Emmanuel Henninger, Coordinateur, Archipel a.s.b.l. – L'île aux clowns; Fernand Brisbois, Directeur Général, lux-Airport; Françoise Folmer, Membre du Conseil d'Administration, Association Thérapie Equestre a.s.b.l.; Frank Reimen, Président du Conseil d'Administration, lux-Airport; Christiane Betz, Présidente, Association Thérapie Equestre a.s.b.l. et Danielle Petesch, Responsable du Service 3,2,1 Vakanz, Tricentenaire a.s.b.l.

Remise de don

La Banque Raiffeisen offre son soutien aux victimes de L'Aquila

En avril dernier, la ville de L'Aquila, capitale de la région des Abruzzes, avait été gravement touchée par un tremblement de terre qui a coûté la vie à près de 300 personnes et a fait plus de 1.500 blessés.

Des milliers de familles se retrouvent aujourd'hui sans abri et partout dans le monde, des associations se mobilisent pour aider les habitants de la région et collecter des fonds.

Au Luxembourg, l'association Abruzzesi nel Mondo de Dudelage, en collaboration avec les autres associations de résidents luxembourgeois d'origine italienne, a lancé l'initiative Emergenza Abruzzo en vue de contribuer à l'organisation de la collecte des fonds destinés à reconstruire L'Aquila et ses alentours.

La Banque Raiffeisen a tenu à apporter son support à la communauté

italienne et a remis au Vice-Président de l'association, Monsieur Antonio Calvisi, un chèque de 5.000 euros.

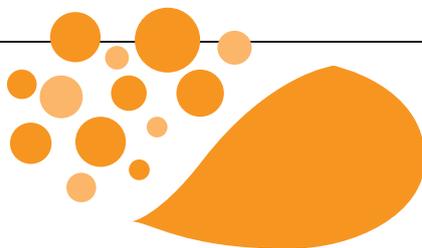
C'est au nom de toute l'association que Monsieur Calvisi a remercié Monsieur Ernest Cravatte, Président du Comité de Direction de la Banque.

La Banque Raiffeisen, banque coopérative luxembourgeoise disposant d'un réseau de plus de 50 agences, est active dans les domaines de la Banque de détail, des Entreprises et de la Gestion Patrimoniale.

Pour plus d'informations: www.raiffeisen.lu.



La Banque Raiffeisen remet un chèque de 5.000 euros à l'association Abruzzesi nel Mondo pour l'initiative Emergenza Abruzzo afin d'aider les victimes du tremblement de terre de L'Aquila



BOURSE D' ENTREPRISES

Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Nord

Réf C1988: Vends fonds de commerce se trouvant dans une cité touristique, situation exceptionnelle, au plein centre, zone piétonne, style et tradition ardennaise, terrasse, brasserie rustique, 45 couverts, cuisine régionale, le meilleur emplacement touristique au centre.

Ouest

Réf C1735: Vends fonds de commerce Hôtel 9 chambres, restaurant 60 couverts +30 en terrasse.

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

Centre

Réf C1779: Vends restaurant 80 couverts. Cuisine internationale, quartier très actif en pleine rénovation.

Commerce de détail

Nord

Réf C1900: Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

Centre

Réf C1920: Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Réf C1907: Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin centrale, grandes vitrines et clientèle habituée.

Réf C1925: Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

Réf C1947: Vends fonds de commerce de vêtements de qualité pour hommes (Lacoste, Seidensticker, ...) ainsi que de lingerie (Calida, Triumph, Rôsch, Hom).

Réf C2011: Vends fonds de commerce d'accessoires agricoles et articles de quincaillerie.

Réf C2054: Vends fonds de commerce de presse, tabacs et papeterie situé au plein centre.

Sud

Réf C1894: Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

Réf C1992: Vends fonds de commerce de vente de jouets et de cadeaux.

Services

Nord

Réf C1828: Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60.000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec parking clients, plus site internet pour vente.

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Est

Réf C1976: Vends commerce, opérateur télécom, offre services téléphonie fixe et mobile, abonnements lignes ISDN/Analogues, ADSL, VO/P en GSM sans roaming (distributeur agréé TRANSATEL).

Autres

Centre

Réf C1995: Vends local commercial au rez-de-chaussée, en construction, à aménager selon besoin, convient pour tout commerce, aussi très bien pour le secteur HORESCA, bien situé, beaucoup de passage, grande vitrine de 12 m², donnant vue sur la rue principale. Nouvelle construction, fin en novembre 2009.

Réf C2002: Vends société de transport international et national, de déménagement et garde-meubles.

Réf C2007: Vends fonds de commerce d'articles de cadeaux, sport, décoration, gravures, coupes, médailles, etc.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition

E-mail: bourse@cc.lu

Tél.: (+352) 42 39 39 338

Personnes de contact:

Géraldine Flammang et

Blazenka Bartolovic



BNP PARIBAS
PERSONAL INVESTORS

| A new way to invest

Placements boursiers. Les conseils de nos spécialistes vont changer votre façon d'investir.

Plus d'infos au 25 37 25 ou sur www.bnpparibas-personalinvestors.lu



BNP Paribas Personal Investors (anciennement Cortal Consors)
Un service de BNP Paribas Luxembourg, société anonyme
R.C.S. Luxembourg n° B 6754
10A Boulevard Royal, L-2093 Luxembourg





CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Frédérique Gueth

Manager du réseau interrégional 1,2,3,GO organisé par Business Initiative a.s.b.l., Département Création et Développement des Entreprises

Frédérique travaille auprès du Département Création et Développement des entreprises. Elle anime au sein de l'asbl Business Initiative, le réseau interrégional d'experts et d'entrepreneurs 1,2,3,GO. En qualité de manager, Frédérique coordonne l'organisation du parcours interrégional de plans d'affaires 1,2,3,GO, développe les relations avec les membres actuels et futurs du réseau: coaches, sponsors, partenaires en Grande Région, etc. et a également à sa charge la communication. Les tâches de Frédérique sont variées. Elle est chargée entre autres d'assurer le fonctionnement quotidien de l'asbl et le suivi de projets. Elle soutient les démarches de prospections de projets effectuées soit par son collègue à Luxembourg, soit par les relais en Grande Région et Luxinnovation à Luxembourg. Elle organise les événements interrégionaux qui mettent en relation les porteurs de projets et les coaches, ainsi que toute manifestation destinée à faire connaître le réseau et le parcours (foires, salons, workshops, conférences). Frédérique assure les relations avec les médias en Grande Région

et prospecte de nouveaux sponsors et de nouveaux coaches, pour enrichir le vivier de compétences du réseau. «J'apprécie les contacts que ma fonction dans le monde de l'entrepreneuriat me permet de développer. J'ai la conviction d'exercer un métier qui a du sens et de contribuer à la diversification économique du Luxembourg et de la Grande Région. Ma plus grande satisfaction: des porteurs de projets qui nous remercient du soutien que nous leur apportons et des coaches satisfaits des échanges qu'ils ont au sein de notre réseau!», assure Frédérique. Côté loisirs, Frédérique est passionnée par la montagne en toute saison, à pied ou à ski. Cet univers apparemment hostile à côtoyer lui inspire respect et humilité. Cette passion l'amène aussi à voyager et à découvrir d'autres pays et cultures. Frédérique pratique également la course à pied et le yoga et aime flâner dans les villes pour en découvrir leurs attraits culturels. Tout ceci s'agrémente d'un goût certain pour la bonne chaire et le bon vin, pour lequel elle a développé de solides connaissances en suivant des cours d'œnologie. ■



■ Mike Hoffmann

Gestionnaire Administratif, Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Mike travaille auprès de l'organisme de formation de la Chambre de Commerce du Luxembourg qui a pour vocation de développer et de mettre en œuvre une politique de formation guidée par la qualité et adaptée aux besoins en formation des entreprises. La formation professionnelle continue connaît depuis quelques années un développement des plus encourageants au Luxembourg. Le «lifelong learning» est considéré à juste titre comme force motrice pour le développement de la compétitivité des entreprises luxembourgeoises dans les années à venir. En tant que gestionnaire administratif et responsable de formation, Mike coordonne la mise en œuvre de projets de formation qui ont trait notamment à la sécurité et la santé au travail, et ce, tant au niveau administratif que technique et logistique. Au quotidien, Mike développe

des programmes de formation suivant les bases réglementaires, comme par exemple, le travailleur désigné en matière de sécurité et de santé au travail. Il organise les différentes sessions de formations et prend également part à la gestion administrative des différentes formations proposées par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce. «Le contact avec les clients et les formateurs, ainsi que mon implication dans le développement et la mise en œuvre de projets de formation, constituent pour moi une réelle richesse», confie Mike. Pendant ses heures de loisirs, Mike pratique le football avec bonheur et a choisi de s'investir en tant qu'instructeur en matière de sauvetage de la protection civile. ■

Le paradis juridique existe



NOUVEAUTÉS 2009

CODE LUXEMBOURGEOIS DU TRAVAIL (éd. 2009)

Prix : 95 € TTC
Frais de port : 5 €



Précis de droit comptable

Prix : 25 € TTC
Frais de port : 3 €



Précis de droit fiscal
Prix : 27,75 € TTC
Frais de port : 3 €



NOUVEAU

N° 3 - Avril 2009

Cahiers du Droit Luxembourgeois
Prix : 5,15 € TTC
Frais de port : 1 €

**En vente dans toutes les bonnes librairies
ou directement par courriel : contact@legitech.lu**

LES PLUS PRÉCIEUX DES ASSISTANTS

Droit du travail, fiscalité et, très prochainement, droit des entreprises : trouver et exploiter les textes juridiques est aujourd'hui facile et rapide. Grâce aux bases de données développées par Legitech, vous pouvez :

- > trouver un texte en quelques clics ;
- > vous référer à une recherche antérieure ;
- > sauvegarder, imprimer ou partager des dossiers ;
- > être prévenu des mises à jour des textes et les intégrer automatiquement à vos dossiers.

Calquée sur les moteurs de recherches et les logiciels les plus courants, l'interface de navigation – disponible en langue anglaise – offre une prise en main rapide et intuitive, qui ne nécessite aucun savoir informatique.

legitax
by legitech
www.legitax.lu

legiwork
by legitech
www.legiwork.lu

legicorp
by legitech
www.legicorp.lu

BIENTÔT

EDITIONS JURIDIQUES & FISCALES

legitech

www.legitech.lu



Le lancement de
mon entreprise
c'est grâce à eux !

Baisse des taux d'intérêt.

Pas facile de s'orienter parmi toutes les aides disponibles pour la création d'entreprises. Pour y voir plus clair, nous vous guidons et introduisons pour vous vos demandes de prime de premier établissement et de toute autre aide étatique. Et pour saisir rapidement les opportunités d'affaires et assurer des performances durables, nous vous proposons la forme de financement la mieux adaptée à vos besoins. Pour le lancement de votre entreprise, ayez le réflexe Dexia Start : le service dédié aux créateurs d'entreprises de Dexia BIL.

PME - tél : 4590-2981 www.dexia-bil.lu

Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme
69 route d'Esch, L-2953 Luxembourg, RCS Luxembourg B-6307

DEXIA